

# L'ÉVÉNEMENT

97e année — No 278

QUEBEC, SAMEDI 11 AVRIL 1964

PRIX CINQ CENTS

## À LA CARTE

Classées	20
Décès	21
Féminités	8
Finance	18-19
Horoscope	2
Mots croisés	17
Spéctacles	5-6-7
Sport	13-14-15-16
Television	2
Voyages	10-11

# 1,800,000 Québécois cotiseront au fonds de pension universel

## A la Cour municipale

### Déficit de \$243,622

#### dans la signification des brefs et l'exécution des mandats

Par Clément Trudel

À la Cour municipale de Québec, au seul poste des frais de signification des brefs et de l'exécution des mandats, l'on constatait en 1963 un déficit de \$243,622 pour la période couverte par la Commission d'enquête Sylvestre, soit du 1er janvier 1958 au 30 novembre 1963. L'un des vérificateurs de la ville, M. Lucien H. Faguy, dernier témoin entendu hier, est venu faire état d'un rapport préparé en mars 1964 à la demande du procureur de la ville, M. Roger Thibault. La commission a pu également constater que plus de 1,100 rapports de police (1958) furent descendus à la voûte sans que l'on prenne de procédures, en plus de se faire expliquer comment l'on procédait au dépouillement du courrier ou était classé de l'argent destiné à acquiescer une ou plusieurs contraventions.

L'excédent des déboursés, ou déficit au sujet des brefs et mandats (signification et exécution) s'explique si l'on additionne les salaires des huissiers et détectives dans la période couverte par l'enquête: \$169,002 à la part que verse la ville pour la caisse de retraite de ces mêmes employés; \$60,000 aux allocations de transport; \$26,820, incluant enfin les frais de signification déboursés par la ville (dont une partie est récupérable), soit \$106,002.

L'on a ainsi un total de \$308,771 en déboursés dont \$65,149 ont été remboursés par les contribuables trouvés coupables... lorsque ces mêmes contribuables payaient les frais de signification (à en juger par les dossiers produits hier, bien peu de citoyens payèrent en fait les frais occasionnés par les sommations). La ville déboursait donc plus pour poursuivre un contrevenant qu'elle ne recouvrait dans les cas où il était établi que le contrevenant était coupable.

#### LES APPELS

"C'est la première fois que je vois ça", s'est exclamé le juge C.-A. Sylvestre, président de la commission d'enquête, en constatant que seuls les prévenus "présents" étaient appelés à la Cour, le matin ou la veille, et que ceux qui n'étaient pas présents n'étaient pas appelés. "Si l'accusé ne s'était pas présenté, le dossier pouvait rester indéfiniment dans les cartons?" demanda le juge au témoin L.-P. Gauvin. Ce dernier répondit que deux ou trois semaines après cette date où la Cour devait entendre telle cause, les dossiers étaient portés chez le juge. "Comment mener une Cour si seuls les contrevenants présents ce matin-là figurent sur le rôle", renchérit le juge Sylvestre, ajoutant que, même si cela n'est pas de son mandat, il espère que cela ne se passe plus ainsi.

Le témoin Alexandre Jobin, commis à la Cour, est venu affirmer que M. Gauvin lui avait, en 1958, donné ordre de descendre à la voûte de la Cour 1,100 rapports de police qui devaient normalement faire l'objet de procédures. Un autre employé de la Cour, Gaston Bégin, ne peut cependant se prononcer sur l'époque où l'on disposa des dossiers. Le président ne rejette pas l'hypothèse que ces dossiers se soient accumulés et que l'on ait finalement décidé de s'en débarrasser que le personnel de la Cour ne suffisait pas à la tâche. Les contrevenants, il va sans dire, n'ont tiré sans déboursier un sou.

#### LE GREFFIER

Me Pierre Vallée est revenu hier dans la boîte aux témoins et il y est palabré sur les attributions et fonctions précises du greffier de la Cour municipale que le règlement L-K, art. 83 assimile aux chefs de départements. Me Vallée insiste sur la part minimale d'administration qu'il assumait, s'installant avant tout "avocat de la Cour"; les fonctions administratives, telles réquisitions, étaient ordinairement le domaine du chef de personnel de la Cour, M. L.-P. Gauvin et ce n'est qu'en l'absence de M. Gauvin que Me Vallée pouvait signer des réquisitions; les estimations budgétaires étaient faites par Me Vallée et présentées au directeur des services.

Le procureur de la ville a demandé au greffier d'expliquer comment il se faisait qu'un jugement du juge Morin, en date du 22 avril 1964, ait été "changé" et que le caissier, le 5 mai, avait perçu \$2,500 alors que l'année imposée par le juge était de \$25,000. Me Vallée soutient que ses initiales ont pu être apposées avant le jugement et demande à la commission d'entendre le juge Morin, puis qu'il ne peut expliquer comment les modifications se sont produites. Le juge, c'est une possibilité. (Suite à la page 2, 3e col.)



DEVANT LA COMMISSION SYLVESTRE : Ce "convoi" de 26 boîtes de documents a gagné, hier matin, la salle d'audience de la Cour municipale de Québec; les 25,703 avis et billets couvrent les années 1958, 1959 et une partie de 1960. De ce nombre, 21,096 ont été classés sans paiement de la part du contrevenant, les autres étant acquittés à \$1,000 chacun. C'est là une partie du dossier constitué selon des "spécimens" où figurent les initiales de Me Pierre Vallée (greffier), de M. Louis-Philippe Gauvin, assistant-procureur de la Cour et celles du juge Rodolphe DeBlais. Certaines liasses d'avis "classées" ne portent pas d'initiales, ce qui fait dire à un "conclureur": "Le système est tellement bon qu'une fois lancé, il fonctionne tout seul".

## Loretteville a enregistré un surplus de \$9,130.62

La cité de Loretteville a terminé l'exercice financier de l'année 1963 par un surplus total des revenus sur les dépenses de \$9,130.62 sur un budget global de \$451,000.00.

Le rapport officiel des auditeurs, présenté devant le conseil lors de sa dernière réunion, démontre que la section dite "générale" a enregistré un surplus de \$11,816.80 et que la section aqueduc par ailleurs a connu un déficit de \$2,686.18, laissant un surplus total pour les deux sections de \$9,130.62.

#### SECTION GÉNÉRALE

Les principales sources de revenus ont été au cours de l'année 1963 les suivantes: taxe de vente: \$118,662.10; taxe foncière: \$82,582.50; taxe d'affaires: \$13,148.00 et les octrois du gouvernement provincial: \$43,750.00.

#### SECTION AUEUC

Dans la section de l'aqueduc les principaux revenus ont été la compensation du service d'eau offert \$113,589.00, le raccordement des entrées d'eau: \$8,000.00 et les octrois provinciaux: \$18,256.00.

Les principales dépenses dans cette section sont pour le rachat d'obligations: \$35,572.00; les intérêts payés sur la dette: \$30,578.00. L'entretien du service a coûté \$48,137.00 alors que l'administration coûtait \$17,675.00.

#### RIO DE JANEIRO (Reuter)

Sous la signature "commandement suprême révolutionnaire", les autorités militaires brésiliennes ont publié une liste de 39 députés et un sénateur dont les mandats ont été annulés, aux termes du nouvel "acte institutionnel".

Cet acte, qui a été adopté depuis le coup d'état militaire de la semaine dernière, donne pouvoir au président d'annuler pendant les 60 jours qui viennent les mandats parlementaires, "dans l'intérêt de la paix du pays et de l'honneur national".

Le "commandement" a également publié une liste de 22 personnes dont les droits politiques ont été suspendus pendant une durée de 10 ans. Parmi ces personnes se trouvent les ex-présidents Joao Goulart et Janio Quadros, le leader communiste Luiz Carlos Prestes, et M. Michel Arraes, ancien gouverneur de Pernambuco.

Par Normand GIRARD

Quelque 1,800,000 travailleurs québécois, en emploi ou à leur compte, seront tenus de cotiser au fonds de pension universel et transportable déposé à l'Assemblée législative, hier, par le premier ministre Jean Lesage.

Sa mise en vigueur, prévue pour 1966, procurerait un fonds d'investissement de \$8,064,000,000 après 30 ans, soit vers 1996. Les tableaux annexés au rapport montrent que le revenu provenant des cotisations serait de l'ordre de \$125 millions après la première année.

Le document rendu public plus tôt que prévu indique que le taux de cotisation représentera 4 pour cent du revenu cotisable, dont le maximum est de \$5,000, et que la rente maximum annuelle atteindra \$100 pour tout citoyen de plus de 65 ans.

Le projet prévoit également le versement de rentes annuelles aux invalides veuves et orphelins et tient compte des régimes de retraite privés et constitue un ensemble intégré avec ces derniers.

Des dispositions analogues à celles de la loi de l'Ontario seront prises pour la conservation des droits des travailleurs et le transfert des créances de rente dans les régimes privés.

Selon le projet, une personne gagnant moins de \$1,000 par année sera exemptée de cotisation. Le taux réel de celle-ci sera égal à 2.9 pour cent dans l'ensemble.

Le document déposé devant la Chambre contient 135 pages et représente le premier des trois tomes dont le second devrait être prêt d'ici une quinzaine de jours, a révélé le premier ministre Jean Lesage.

Cette seconde partie touche aux questions économiques, renferme des suggestions sur les modes de financement du plan et de l'intégration des systèmes privés existants.

Le document déposé devant la Chambre contient 135 pages et représente le premier des trois tomes dont le second devrait être prêt d'ici une quinzaine de jours, a révélé le premier ministre Jean Lesage.

Cette seconde partie touche aux questions économiques, renferme des suggestions sur les modes de financement du plan et de l'intégration des systèmes privés existants.

Le document déposé devant la Chambre contient 135 pages et représente le premier des trois tomes dont le second devrait être prêt d'ici une quinzaine de jours, a révélé le premier ministre Jean Lesage.

Cette seconde partie touche aux questions économiques, renferme des suggestions sur les modes de financement du plan et de l'intégration des systèmes privés existants.

## Recommandations et constatations

Voici quelles sont les principales recommandations et constatations du Comité:

Que tous les travailleurs dépendants soient tenus d'adhérer au Régime, à l'exception des employés du gouvernement fédéral et des sociétés fédérales de la Couronne;

Que le travailleur, et son employeur, s'il s'agit d'un travailleur dépendant, cotisent à compter du 1er janvier qui suit le 18e anniversaire de naissance du travailleur;

Le paiement des cotisations cesse le premier jour du mois suivant le 65e anniversaire du cotisant. Le travailleur qui a atteint 63 ans à la date de la mise en vigueur du régime en est exclu;

Que le revenu cotisable soit égal à la partie du revenu du cotisant provenant de son travail au-dessus d'un revenu annuel de \$1,000 et au-dessous d'un revenu maximum annuel de \$5,000;

Que le montant du revenu maximum soit ajusté périodiquement, après les deux premières années du Régime, en fonction de l'indice des prix à la consommation;

Que le taux de cotisation soit égal à 4 pour cent du revenu cotisable du cotisant; ce taux se divise en deux parties:

34 pour cent du revenu cotisable sera crédité au compte des rentes de retraite, de veuve, d'orphelin et des prestations de décès; et

1 pour cent du revenu cotisable sera crédité au compte des rentes d'invalidité.

L'employeur, dans le cas du travailleur dépendant, doit payer la moitié de la cotisation totale. L'employeur est responsable de la remise totale des deux cotisations à la Régie. Le travailleur indépendant paie la cotisation totale;

Que le versement de la rente de retraite commence le premier jour du mois suivant le 65e anniversaire de naissance du travailleur;

Si le bénéficiaire de cette rente reçoit un revenu provenant de travail entre son 65e anniversaire et 70e anniversaire de naissance, le Comité recommande que le montant de sa rente soit déduit de (a) \$1 pour chaque \$2 de revenu de travail, au cours d'une année, entre \$900 et \$1,500 plus (b) \$1 pour chaque dollar de revenu au-dessus de \$1,500;

Que le montant de la rente de retraite soit égal à 25 pour cent du "revenu moyen ajusté" du travailleur; et que le revenu moyen ajusté soit calculé en deux fois et quelle commence automatiquement à l'âge de 65 ans;

Que pour le travailleur âgé de plus de 18 ans, lors de la mise en vigueur du régime, le "revenu moyen ajusté" soit calculé en divisant la somme des revenus ajustés du travailleur par celui des nombre d'années suivantes, qui est le plus élevé: 20 années; ou le nombre d'années entre la date de mise en vigueur du Régime et le 65e anniversaire;

Que le travailleur âgé de plus de 18 ans, lors de la mise en vigueur du régime, le "revenu moyen ajusté" soit calculé en divisant la somme des revenus ajustés du travailleur par celui des nombre d'années suivantes, qui est le plus élevé: 20 années; ou le nombre d'années entre la date de mise en vigueur du Régime et le 65e anniversaire;

M. Lesage a révélé qu'il avait ordonné qu'une traduction anglaise de ce premier volume soit faite le plus tôt possible parce que "le sais, a-t-il dit, que tous les gouvernements et les compagnies d'assurance sont fortement intéressées à ces propositions."

Le premier ministre a répondu qu'il n'y avait rien de secret dans ce rapport et qu'il n'y avait rien de secret dans ce rapport et qu'il n'y avait rien de secret dans ce rapport.

Le Comité interministériel chargé de préparer ce rapport se composait de MM. Wheeler Dupont, ex-président du ministère du Travail, Gérard Alain, statisticien, ministre de l'Industrie et du Commerce, Édouard

Laurent, conseiller juridique, ministre des Finances, et André Marier, économiste, ministre des Richesses naturelles.

Quant aux actuaires-conseils, il s'agissait de MM. Claude Castonguay, P.S.A., Pierre Lemay, L.S.C., F.S.A., Garmain Gravelle, L.S.C., F.S.A., et Thaddeé Ponomanski, actuaire, docteur en sciences.

M. Charles Milville-Deschênes, du ministère du Travail agissait en qualité de secrétaire.

Le premier ministre a adressé des félicitations à cette équipe pour avoir accompli son travail en un temps record, soit depuis qu'un mandat écrit est confié par M. Lesage à ce Comité au cours de l'année 1962.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

Le rapport précise que la mise au point du projet marque l'aboutissement d'une idée qui faisait son chemin au Québec depuis au moins une vingtaine d'années et qui était réclamée par les centrales ouvrières, quelques cercles d'étude économiques et sociales et un certain nombre de sociologues.

## Editorial

### Un projet à mûrir

Par une lettre rapide, il est difficile de rendre un jugement de valeur sur le projet de caisse de retraite provinciale, tel qu'il a été soumis à l'Assemblée législative.

Ce document volumineux, l'étude comparative des régimes du Québec et du Canada, tout cela suppose des données complexes, susceptibles d'avoir des conséquences à tous les niveaux. Il va de soi que nombre d'institutions qui risquent d'être affectées auront des représentations à faire valoir avant la mise en vigueur d'un tel programme.

La déclaration du premier ministre du Québec laisse entendre que le gouvernement ne veut pas procéder à la hâte; il sait que tous les gouvernements sont intéressés à ces propositions nouvelles et que les sociétés d'assurances auront leur mot à dire. De plus, nombre d'entreprises ont aussi des systèmes dont le gouvernement de Québec est obligé de tenir compte dans la mise au point de son projet.

Comme le comité estime qu'il faudra un laps minimum de temps de 18 mois entre la sanction de la loi et sa mise en vigueur, et que le projet ne verra pas sur le tapis durant la session de 1964, il s'écoulera assez de temps pour que tous les groupements et toutes les personnes intéressées puissent se retourner.

Il sera dans l'intérêt, aussi bien de la province que du pays, que le projet soit mûri. Des plans qu'il faut mettre en veilleuse ne sont pas loin d'être des échecs.

Les As atteignent la finale Calder

Voir nouvelle dans nos pages sportives

Quand le témoin affirmait que (Suite à la page 2, 1er col.)

# Sillery n'avait qu'un moyen...

(Suite de la première page)

la convention de Sillery, versé au dossier avec sept autres identiques, correspond aux conclusions du comité et tenta d'expliquer, en réponse aux questions de Me Deslats "comment on est venu à cette unanimité de vote. Me Prévost s'insurgea. Le comité ne pouvait décider pour les commissions scolaires, dit-il. Celles-ci ne pouvaient même pas déléguer leurs pouvoirs. Il revenait en effet à chacune de prendre ses décisions. Le président du tribunal maintint l'objection.

**MOTIFS VALABLES**  
Me Deslats ne dissimula son mécontentement de la décision du président, soutenant que les motifs qui ont justifiés l'augmentation à Sillery sont pertinents au litige de Ste-Foy. Je n'ai jamais vu autant de

formalisme que l'on en affiche ici, lança Me Deslats. Je n'ai jamais vu autant de restrictions à la preuve. Et cela devant un tribunal d'équité et de bonne conscience.  
Me Paul-Etienne Bernier, C.R., président du tribunal, fit remarquer au procureur syndical qu'il faut tout de même tenir compte de certaines règles de procédure, même devant un tribunal d'équité et de bonne conscience. Pourquoi, dit-il, interdire sur le détail des négociations quand nous avons devant nous des documents qui parlent par eux-mêmes?

**REGIME ECONOMIQUE**  
Il est évident que les motifs de Sillery, pour justifier une augmentation, doivent retenir l'attention dans le cas de Ste-Foy, reprit Me Deslats, "puisqu'il s'agit d'une municipalité soumise à un même régime économique. Me Prévost intervint à son tour pour dire qu'on doit respecter les lois qui s'imposent à tous. Aucune corporation scolaire, dit-il, ne pouvait déléguer à l'un de ses membres ou à d'autres corporations scolaires le pouvoir de négocier et de conclure en son nom!"

Tout le monde est d'accord là-dessus, reprit Me Deslats. Ce qui nous intéresse, ce sont les données de fait qui ont motivé la décision de Sillery. Le président du tribunal permit la lecture, sous réserve.

**PREJUDICE A ECARTER**  
Me Bouré put alors dire, en s'adressant au comité patronal, réponse aux questions de Me Deslats à reconnaître qu'il fallait aller missions scolaires, fut d'accord formé de représentants des comités à la parité avec Québec pour éviter une situation désavantageuse.

Me Prévost entreprit alors de contre-interroger le témoin. Il demanda à M. Bouré si Sillery a atteint son taux de taxe normale? Me Deslats s'insurgea pour dire que son collègue pouvait contre-interroger sur les faits, mais pas pas entreprendre d'échafauder une preuve en contremaintenant l'objection.

Me Prévost tenta par la suite d'interroger. Le président de la cour, en doute, me même avec la partie, Sillery puisse avoir un attrait aussi grand que Québec pour les professeurs. Le témoin soutint que les candidatures qui lui viennent de Québec, cinq ou six récemment, au niveau secondaire, lui permettent véritablement de croire. La moyenne du personnel de Sillery compte 13 années d'expérience. Au secondaire, depuis quatre ans, environ la moitié du personnel enseignant a été changé.

**LION** (23 juillet-22 août) — Vous vous sentirez légèrement abattu. D'une façon générale cependant, les choses se présentent bien et vous aurez aussi peu une satisfaction personnelle. Harmonie parfaite dans le domaine sentimental et dans la vie familiale.

**VERGE** (23 août-22 septembre) — Soyez plus indulgent avec les autres et évitez de vous laisser gagner par l'ennui. Vous devez tirer le plus grand avantage possible de situations favorables. Bonne journée dans le domaine sentimental et le domaine de l'agrément en général. Ne négligez pas les relations sociales.

**BALANCE** (23 septembre-23 octobre) — Dans la mesure où vous ferez preuve de patience, vous arriverez à une conclusion positive dans votre travail. Un geste irréfléchi peut bouleverser votre vie sentimentale et créer une situation malheureuse.

**SCORPION** (24 octobre-22 novembre) — La chance est de votre côté. Vous pourrez révéler des problèmes et des inquiétudes de soucis professionnels. Ne posez pas la situation à l'extrême en ce qui concerne votre famille.

**SAGITTAIRE** (23 novembre-21 décembre) — Une journée chanceuse, tâchez de régler le plus grand nombre possible de problèmes importants. Vous réjouirez des problèmes financiers et professionnels. Il se peut qu'il naisse un malentendu dans la famille.

**CAPRICORNE** (22 décembre-19 janvier) — Excellentes perspectives de succès dans les domaines sentimental et professionnel. Vous vous sentirez en excellentes dispositions. Ne vous mettez pas trop de choses à la fois sur les bras, vous risqueriez de ruiner votre santé.

**VERSEAU** (20 janvier-18 février) — Soyez très minutieux en tout ce qui a trait aux affaires personnelles et ne préférez pas trop à cœur les petites difficultés. Bonne journée pour les affaires d'argent, la papeterie et la correspondance.

**POISSONS** (19 février-20 mars) — Tout ne se passera pas tel que prévu. Il vous faudra augmenter et marchander, mais vous obtiendrez de bons résultats. Journée favorable aux affaires d'argent et aux amitiés. Rencontres plaisantes.

# A la Cour municipale...

(Suite de la première page)

stabilité, aurait pu changer son jugement par la suite; l'annulation de \$25 versait à la suite de "stationnement dans une zone de feu", soit près des arsenaux. Le montant de \$25 est dans les limites acceptées par tout règlement municipal, même si les procureurs s'accordent à dire que de tels cas semblent rares à Québec.

"Comme greffier, j'ai toujours cru que c'est à moi de décider si les procédures allaient être prises", explique Me Vallée lorsqu'on semble lui reprocher de ne pas avoir donné suite à nombre d'avis. Le greffier croit qu'il est préférable de ne pas faire trop de frais (pour la ville) alors que la preuve serait difficile à faire.

Quant aux demandes des échevins, Me Vallée dit s'y être plus "contraint"; dans son témoignage, il relève les noms de MM. Belsinot, "mon client le plus régulier", Lafleur, Comte, Morancy, Filibotte, tous échevins ou ex-échevins. Le greffier mentionne des visites moins fréquentes de MM. Burns et Blais.

## LE COURRIER

Deux témoins, MM. Vallée et Gauthier, ont été appelés à préciser comment le juge Rodolphe DeBlais dépouillait son courrier "en public". Le juge s'adressait le plus souvent en Chambre et il n'aurait son courrier en présence de personnes de la Cour "avant et pendant les séances". Les deux témoins s'accordent pour dire que lettres et cartes allaient "d'un côté du bureau" tandis que l'autre allait "dans un autre bureau", Me Vallée et Gauthier. Me Gérard Corrivault (aujourd'hui juge) avait fait remarquer au juge, en sa présence: "tu peux être mal pris des fois avec ça".

Quant à la question de l'ajustement des cotisations, le juge DeBlais a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait. Le juge a dit que l'ajustement des cotisations n'est pas une question de justice, mais une question de fait.

# Recommandations et constatations...

(Suite de la première page)

rempli les conditions d'admissibilité même, le cas échéant, s'il n'a pas cotisé au régime, au cours d'une des trois années précédant son décès.

Qu'une prestation de décès égale à deux années de paiement de la rente de retraite à laquelle le travailleur aurait eu droit, est versée.

Lorsque le travailleur décède après l'ouverture de sa rente ou d'invalide, si aucune rente de survivant n'est exigible, une prestation de décès égale à deux années de paiement de la rente de retraite, déduction faite des prestations déjà versées, est payée.

Que le travailleur reçoive une rente en cas d'invaliderité, s'il a atteint son 66<sup>ème</sup> anniversaire de naissance et a été versé des cotisations au régime au cours d'un minimum de deux années;

Que le montant de la rente d'invaliderité soit égal à 25 pour cent du revenu moyen ajusté du travailleur;

Que le paiement de la rente soit discontinué si le travailleur cesse d'être invalide avant son 66<sup>ème</sup> anniversaire de naissance;

Qu'un taux distinct de cotisation égal à 4 pour cent des revenus cotisables soit fixé, pour les fins de prestations d'invaliderité;

Que la Régie soit obligée de tenir un compte séparé pour les fins de l'invaliderité;

Que la Régie soit tenue de faire les études nécessaires et de faire les recommandations qu'elle jugera appropriées dans les trois ans suivant l'adoption de la loi, pour que les dispositions relatives à l'invaliderité soient complétées;

Que les rentes de retraite, d'invaliderité, de veuve et d'orphelin soient ajustées périodiquement en fonction des variations de l'indice national des prix à la consommation;

Que l'ajustement soit limité à 2 pour cent si l'augmentation dans l'indice est supérieure au cours de l'année à 2 pour cent. L'excédent est alors repris au cours des années futures lorsque l'augmentation dans l'indice est inférieure à 2 pour cent;

Que le montant total des prestations ne doit, en aucun cas, excéder le revenu moyen ajusté du travailleur lors de son décès;

Que lorsqu'un bénéficiaire peut, en vertu des dispositions du régime, recevoir simultanément une rente de retraite ou d'invaliderité et une rente de veuve, le montant total de rente soit limité à celui des montants suivants qui est le plus élevé: le montant de la rente de retraite ou d'invaliderité, ou 60 pour cent de la somme des montants de rente de retraite, d'invaliderité et de veuve qui lui serait autrement payable;

Que, lorsqu'un bénéficiaire du régime touche également une rente en vertu de toute loi des accidents de travail, le montant de la rente versé par le régime soit réduit de telle façon que la somme des deux rentes n'exécède pas 100 pour cent du revenu moyen ajusté du participant s'il s'agit d'une rente de retraite ou d'invaliderité, ou 75 pour cent du revenu moyen ajusté s'il s'agit de rentes de veuve ou d'orphelin;

Que le paiement de toute prestation soit exigible le premier jour du mois qui suit la date de l'éventualité qui donne ouverture au droit à la prestation; et,

Que, si l'éventualité survient le premier jour du mois, le paiement soit exigible le premier jour du mois suivant; et,

Que le tout paiement de rente soit exigible le premier jour du mois par la suite; et,

Qu'aucun paiement de rente n'est exigible après la date ou le droit à la prestation expire; et,

Que le paiement des rentes de retraite, de veuve et d'orphelin, ne peut être effectué rétroactivement pour plus de trente-six mois;

ANNONCE  
**MAL DE DENT**  
Pourquoi souffrir le martyr? Obtenez un soulagement durable, en quelques secondes, grâce à Ora-Jel. Cette torpille à action rapide agit sur les médicaments insupportables pour malades et convalescents. Recommandé par de nombreux dentistes comme "Soulagement des maux de dents et de gencives", tellement offensif que les médecins le recommandent pour la césarienne.

999 ORA-JEL

ANNONCE  
**MAL DE DENT**  
Pourquoi souffrir le martyr? Obtenez un soulagement durable, en quelques secondes, grâce à Ora-Jel. Cette torpille à action rapide agit sur les médicaments insupportables pour malades et convalescents. Recommandé par de nombreux dentistes comme "Soulagement des maux de dents et de gencives", tellement offensif que les médecins le recommandent pour la césarienne.

999 ORA-JEL

ANNONCE  
**MAL DE DENT**  
Pourquoi souffrir le martyr? Obtenez un soulagement durable, en quelques secondes, grâce à Ora-Jel. Cette torpille à action rapide agit sur les médicaments insupportables pour malades et convalescents. Recommandé par de nombreux dentistes comme "Soulagement des maux de dents et de gencives", tellement offensif que les médecins le recommandent pour la césarienne.

999 ORA-JEL

ANNONCE  
**MAL DE DENT**  
Pourquoi souffrir le martyr? Obtenez un soulagement durable, en quelques secondes, grâce à Ora-Jel. Cette torpille à action rapide agit sur les médicaments insupportables pour malades et convalescents. Recommandé par de nombreux dentistes comme "Soulagement des maux de dents et de gencives", tellement offensif que les médecins le recommandent pour la césarienne.

999 ORA-JEL

ANNONCE  
**MAL DE DENT**  
Pourquoi souffrir le martyr? Obtenez un soulagement durable, en quelques secondes, grâce à Ora-Jel. Cette torpille à action rapide agit sur les médicaments insupportables pour malades et convalescents. Recommandé par de nombreux dentistes comme "Soulagement des maux de dents et de gencives", tellement offensif que les médecins le recommandent pour la césarienne.

999 ORA-JEL

# Chasse et pêche, sports populaires à Roberval

(Suite de la première page)

ROBERVAL. — Affaire d'éducation, la conservation s'apprend sur les bancs de l'école mieux, peut-être, que partout ailleurs. Aussi le sous-inspecteur Yves Normandin s'est-il chaudement félicité les membres de l'Association junior de chasse et de pêche de Roberval, pour cette contribution essentielle qu'ils apportent au travail de ceux qui ont mission de protéger la faune.

En s'adressant à ces étudiants réunis au collège Notre-Dame sous la présidence de M. Edilbert Harvey, le sous-inspecteur Normandin a distribué quelques conseils pratiques et rappelé certains articles de la loi.

La loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

Le sous-inspecteur Normandin a finalement encouragé les jeunes à se faire les protagonistes de la conservation auprès de leurs camarades.

De la loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de poissons normalement autorisée par le port d'un permis.

# Parlement-école étudiant à Arvida

(Suite de la première page)

Arvida — C'est M. Georges Hébert, premier magistrat de la ville de l'aluminium qui deviendra gouverneur général et prononcera le discours du trône, à l'ouverture du parlement-école étudiant à Arvida, ce soir, à l'école Guillaume-Tremblay. M. Camille Tremblay, vice-président responsable du comité des Affaires publiques à la Jeune chambre arvidienne, a aussi révélé que l'orateur et son assistant seront respectivement Me Gilles Grégoire, représentant de La-pointe aux Communes, et M. Gerald Harvey, député de Jonquière-Kénogami à l'Assemblée législative.

Après la lecture du discours du trône par M. Hébert, les jeunes chefs de partis formant l'opposition donneront la réplique, avant l'ajournement au lendemain. Samedi, on fera la présentation de cinq bills ministériels.

Qu'aucune modification ne soit apportée au régime sans exigence préalable au moyen d'études actuarielles appropriées, une analyse de l'effet sur les taux de cotisation présents et futurs et sur l'accumulation de la réserve;

Si l'une loi est adoptée à la suite du présent projet et mise en vigueur en 1964, que les dispositions visant l'assujettissement à la cotisation ne prennent effet qu'à compter du premier janvier 1966; que les dispositions visant le versement de rentes ne soient applicables qu'à compter du premier janvier 1968;

De tels décrets, selon le Comité, constituent des impératifs minima et à la condition que l'appareil administratif soit mis sur pied dans les premières semaines qui suivront l'adoption de la loi;

Lors de l'établissement du régime, environ 1.800.000 travailleurs seront tenus de cotiser;

Que la participation au régime du Québec soit obligatoire et sans option, c'est-à-dire qu'aucune exception ne peut être consentie en faveur des membres d'un régime de retraite privé comportant des avantages équivalents;

Le Comité exprime l'opinion qu'il serait souhaitable que le gouvernement fédéral confie au gouvernement du Québec l'administration entière de la loi de la sécurité de la vieillesse;

Les études du Comité ont établi que le revenu moyen des travailleurs salariés, dans le Québec en 1961, s'est élevé à \$3.469 pour les hommes et à \$1.920 pour les femmes;

Le Comité prévoit que les frais d'administration du régime représenteront 3,5 pour cent des cotisations au cours de la première année du régime. Ce pourcentage diminuera graduellement pour atteindre 2,5 pour cent dans la dixième année et demeurer fixe par la suite.

Les études du Comité ont établi que le revenu moyen des travailleurs salariés, dans le Québec en 1961, s'est élevé à \$3.469 pour les hommes et à \$1.920 pour les femmes;

Le Comité prévoit que les frais d'administration du régime représenteront 3,5 pour cent des cotisations au cours de la première année du régime. Ce pourcentage diminuera graduellement pour atteindre 2,5 pour cent dans la dixième année et demeurer fixe par la suite.

Les études du Comité ont établi que le revenu moyen des travailleurs salariés, dans le Québec en 1961, s'est élevé à \$3.469 pour les hommes et à \$1.920 pour les femmes;

Le Comité prévoit que les frais d'administration du régime représenteront 3,5 pour cent des cotisations au cours de la première année du régime. Ce pourcentage diminuera graduellement pour atteindre 2,5 pour cent dans la dixième année et demeurer fixe par la suite.

Les études du Comité ont établi que le revenu moyen des travailleurs salariés, dans le Québec en 1961, s'est élevé à \$3.469 pour les hommes et à \$1.920 pour les femmes;

Le Comité prévoit que les frais d'administration du régime représenteront 3,5 pour cent des cotisations au cours de la première année du régime. Ce pourcentage diminuera graduellement pour atteindre 2,5 pour cent dans la dixième année et demeurer fixe par la suite.

Les études du Comité ont établi que le revenu moyen des travailleurs salariés, dans le Québec en 1961, s'est élevé à \$3.469 pour les hommes et à \$1.920 pour les femmes;

Le Comité prévoit que les frais d'administration du régime représenteront 3,5 pour cent des cotisations au cours de la première année du régime. Ce pourcentage diminuera graduellement pour atteindre 2,5 pour cent dans la dixième année et demeurer fixe par la suite.

Les études du Comité ont établi que le revenu moyen des travailleurs salariés, dans le Québec en 1961, s'est élevé à \$3.469 pour les hommes et à \$1.920 pour les femmes;

Le Comité prévoit que les frais d'administration du régime représenteront 3,5 pour cent des cotisations au cours de la première année du régime. Ce pourcentage diminuera graduellement pour atteindre 2,5 pour cent dans la dixième année et demeurer fixe par la suite.

Les études du Comité ont établi que le revenu moyen des travailleurs salariés, dans le Québec en 1961, s'est élevé à \$3.469 pour les hommes et à \$1.920 pour les femmes;

Le Comité prévoit que les frais d'administration du régime représenteront 3,5 pour cent des cotisations au cours de la première année du régime. Ce pourcentage diminuera graduellement pour atteindre 2,5 pour cent dans la dixième année et demeurer fixe par la suite.

Les études du Comité ont établi que le revenu moyen des travailleurs salariés, dans le Québec en 1961, s'est élevé à \$3.469 pour les hommes et à \$1.920 pour les femmes;

Le Comité prévoit que les frais d'administration du régime représenteront 3,5 pour cent des cotisations au cours de la première année du régime. Ce pourcentage diminuera graduellement pour atteindre 2,5 pour cent dans la dixième année et demeurer fixe par la suite.

Les études du Comité ont établi que le revenu moyen des travailleurs salariés, dans le Québec en 1961, s'est élevé à \$3.469 pour les hommes et à \$1.920 pour les femmes;

Le Comité prévoit que les frais d'administration du régime représenteront 3,5 pour cent des cotisations au cours de la première année du régime. Ce pourcentage diminuera graduellement pour atteindre 2,5 pour cent dans la dixième année et demeurer fixe par la suite.

Les études du Comité ont établi que le revenu moyen des travailleurs salariés, dans le Québec en 1961, s'est élevé à \$3.469 pour les hommes et à \$1.920 pour les femmes;

Le Comité prévoit que les frais d'administration du régime représenteront 3,5 pour cent des cotisations au cours de la première année du régime. Ce pourcentage diminuera graduellement pour atteindre 2,5 pour cent dans la dixième année et demeurer fixe par la suite.

Les études du Comité ont établi que le revenu moyen des travailleurs salariés, dans le Québec en 1961, s'est élevé à \$3.469 pour les hommes et à \$1.920 pour les femmes;

# Chasse et pêche, sports populaires à Roberval

(Suite de la première page)

ROBERVAL. — Affaire d'éducation, la conservation s'apprend sur les bancs de l'école mieux, peut-être, que partout ailleurs. Aussi le sous-inspecteur Yves Normandin s'est-il chaudement félicité les membres de l'Association junior de chasse et de pêche de Roberval, pour cette contribution essentielle qu'ils apportent au travail de ceux qui ont mission de protéger la faune.

En s'adressant à ces étudiants réunis au collège Notre-Dame sous la présidence de M. Edilbert Harvey, le sous-inspecteur Normandin a distribué quelques conseils pratiques et rappelé certains articles de la loi.

La loi, il a dit, est simple: les moins de 16 ans peuvent pêcher sans permis, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents et que ceux-ci soient munis de permis. Dans ce cas, on ne peut dépasser la quantité de

# Précédent syndical à Québec

## Un certificat de reconnaissance à des fonctionnaires

par Dominique Barry

Un précédent syndical d'une très grande importance a été créé, hier, lorsque la Commission des relations ouvrières a remis au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec son premier

certificat de reconnaissance syndicale pour représenter les fonctionnaires d'un ministère, en l'occurrence celui de la Famille et du Bien-Être social.

M. René de Varennes, président du Syndicat des fonctionnaires du Bien-Être social et de la Famille a déclaré que l'on met actuellement la dernière touche à la convention collective qui doit être présentée d'ici une quinzaine de jours aux autorités gouvernementales pour négociation. Les effectifs syndicaux au ministère du Bien-Être social représentent 80 pour cent des fonctionnaires syndica-

M. Raymond Fortin, président général du Syndicat des fonctionnaires provinciaux a précisé que deux certificats de reconnaissance avaient déjà été émis pour des fonctionnaires spécialisés des professeurs de l'enseignement spécialisé et les inspecteurs d'écoles mais que c'est la première fois que la CRO émet un certificat de reconnaissance syndicale couvrant tous les fonctionnaires d'un ministère. M. Fortin a déclaré

# Villeneuve enregistre un déficit de \$909.94 causé par les dépenses d'aqueduc et d'égouts

L'état financier pour l'année 1963 à Villeneuve montre un déficit de \$909.94 pour des dépenses de \$159,974.89 et des revenus de \$158,864.95.

Toutefois, il est à remarquer que Villeneuve compte quand même un surplus des revenus accumulés de l'ordre de \$2,297.04 et que le déficit pour l'année 1963 est attribuable aux dépenses occasionnées par la section aqueduc et égout.

A Villeneuve, les taxes générales et spéciales représentent 36,1 pour cent du total des recettes, la vente de l'eau aux familles, 22,67 pour cent, la taxe de vente, 22 pour cent, la vente d'eau au compteur, 8 pour cent, les octrois du gouvernement, 7,21 pour cent, les taxes d'affaires, 2,6 pour cent, et divers, 1,31 pour cent.

La dette obligatoire qui s'accumule depuis 1921, se chiffre à \$800.700.

Au chapitre des dépenses, le service de la dette prend la part du lion, suivi des services d'aqueduc et d'égout, et les travaux publics.

Durant l'année 1963, la ville a fait des dépenses capitales pour \$8385,78. On peut également remarquer que les frais d'assistance publique et d'unité sanitaire augmentent constamment. Les frais de l'enlèvement des ordures ménagères a aussi augmenté pour atteindre la somme de \$4,846,21.

Le rapport montre que la ville a des arriérés de taxes pour \$9,976,73, soit 12,14 pour cent du total des taxes.

# Le gouvernement refuse de s'immiscer dans les contrats, à Neufchatel

Par JACQUES RIOUX

Le ministre des Affaires municipales du Québec vient de faire parvenir une lettre à la municipalité de Neufchatel pour l'aviser que le gouvernement n'a pas pour rôle de s'immiscer dans les contrats des municipalités et ne donnera pas suite à une demande de deux municipalités pour que l'on cesse les travaux de l'aqueduc intermunicipal qui doit desservir les municipalités de Neufchatel, ville de Duberger, ville Les Saules et Charlesbourg-Ouest.

Telle est la déclaration que faisait M. Picard, secrétaire-trésorier de Neufchatel, à notre représentant, hier, soulignant que les travaux avaient été arrêtés pendant une semaine mais qu'il s'agissait plutôt de raisons techniques que toute autre raison.

Tout ne tourne pas rond dans cette entente entre ces quatre municipalités de banlieue sur le projet d'un aqueduc intermunicipal. D'abord, la municipalité de Neufchatel a été mise en demeure par les trois autres municipalités participant au projet, de respecter les clauses du contrat dont elles sont toutes signataires à part entière et d'abandonner toute velléité de suspendre de son propre chef les travaux qui sont présentement en cours.

Les maires Blouin, de ville de Duberger et Mathieu, de Charlesbourg-Ouest qui avaient été convoqués à Neufchatel pour assister à l'ouverture des offres concernant la construction de la prise d'eau et de l'usine de pompage de la rivière Jacques-Cartier ont déclaré à leur collègue M. C. A. Savard et au conseil municipal de Neufchatel, qu'ils refusaient formellement d'accorder le droit à cette municipalité d'arrêter les travaux de construction de cet aqueduc.

Toutefois M. Picard a expliqué que les travaux avaient été arrêtés pendant une semaine environ, dans un secteur, pour la simple raison qu'une question d'expropriation de terrains ou de devisés se faire les travaux demeuraient en litige. M. Picard a confirmé, hier, que les travaux ont repris et que la question d'expropriation est terminée et que tout est entré dans l'ordre.

Le public doit donc attendre de nouveaux développements dans cette affaire "d'aqueduc intermunicipal" qui ne seront peut-être pas des plus avantageux pour les contribuables à en croire le pessimisme des autorités municipales concernées.

D'autre part, le conseil municipal de Ville de Duberger ne semble pas voir cela du même oeil et se propose de convoquer les conseils municipaux intéressés pour proposer une nouvelle organisation en ce domaine.

Le conseil de ville de Duberger semble toujours convaincu que la question d'expropriation des terrains devant servir pour les travaux d'aqueduc intermunicipal n'est pas encore réglée et que cela peut causer préjudice aux municipalités concernées.

Pour conclure, M. Robitaille, secrétaire-trésorier de ville de Duberger a dit que le retard apporté dans l'exécution des travaux de l'aqueduc métropolitain cause déjà à l'heure actuelle une nuisance dans le coin des travaux. M. Robitaille dit que ville de Duberger, pour cette raison, devra payer entre \$75,000 à \$80,000 par année pour la réalisation de ce projet alors qu'il avait été prévu dans le plan d'ensemble, \$57,000 par année, comme étant la part de la ville de Duberger.

# "C'est le début d'une ère nouvelle pour la fonction publique"

Selon le secrétaire de la C.S.N.

"C'est le début d'une ère nouvelle pour la fonction publique," a déclaré, hier, le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux en apprenant que la Commission de relations ouvrières venait de remettre un certificat de reconnaissance syndicale au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec pour représenter les fonctionnaires du ministère de la Famille et du Bien-Être Social.

Cette décision, a déclaré M. Marcel Pepin, est très importante puisqu'il s'agit du premier syndicat de fonctionnaires à être reconnu au niveau d'un ministère, depuis la campagne lancée par la Confédération des syndicats nationaux. Déjà, près de 15,000 fonctionnaires sont syndiqués et bientôt, prédit M. Pepin, ils seront 30,000.

Le syndicalisme, a-t-il poursuivi, mettra fin à des générations d'exploitation de fonctionnaires. Or, déclare M. Pepin, considérer le fonctionnaire comme un citoyen de seconde classe. Le paternalisme, le patronage, les bas salaires et les abus dont les fonctionnaires ont été victimes seront bientôt choses du passé.

M. Pepin est d'avis qu'une proportion de plus en plus considérable des citoyens sont à l'emploi de l'Etat ou des services publics et qu'il est essentiel que le statut du fonctionnaire soit tel qu'il stimule l'efficacité, la compétence, le sens du service public. "Or, déclare M. Pepin, seul le syndicalisme peut y arriver. Les fonctionnaires doivent également bénéficier des avantages comparables aux travailleurs et aux salariés. D'autre part, ajoute-t-il, je suis convaincu que seul un syndicalisme dynamique permettra de révaloriser la fonction publique. Le public québécois sera en définitive le principal bénéficiaire du renouvellement, par le syndicalisme, de la fonction publique."

Quant à Lortie, le ministre public tentera de prouver qu'il est l'auteur de la mort de René Lafond, perpétra lors d'une déshonorable célébration de cartes tenue dans un logis de la rue Sainte-Hélène à Québec, dans la nuit du 13 décembre dernier. Sa cause sera entendue le 1er juin.

# Au rôle, quatre cas de meurtre

Quatre causes de meurtre sont inscrites au rôle du prochain terme des assises criminelles qui débutera le 20 du présent mois au Palais de Justice de Québec.

Ces causes sont celles de Ronnie Pilon, Yvon Tremblay, Gaston Lavoie et Gilles Lortie.

Lavoie est accusé du meurtre de René Lafond, commis à Rivière-a-Pierre, comté de Portneuf, dans la nuit du 9 au 10 novembre 1963. Il subira son procès le 15 juin.

Pilon et Tremblay sont accusés de meurtre qualifié, tandis qu'une accusation de meurtre simple pèse contre Lavoie et Lortie.

Un total de 79 accusés ont défilié devant le tribunal hier, sous diverses accusations, mais, une fois les options faites, seulement douze accusés voyaient leur nom encore inscrit sur le rôle.

Quant à Lortie, le ministre public tentera de prouver qu'il est l'auteur de la mort de René Lafond, perpétra lors d'une déshonorable célébration de cartes tenue dans un logis de la rue Sainte-Hélène à Québec, dans la nuit du 13 décembre dernier. Sa cause sera entendue le 1er juin.

Deux procès pour tentative de meurtre auront également lieu: ce sont ceux de Jean-Louis Beaulieu et de Charlie Georgakis.

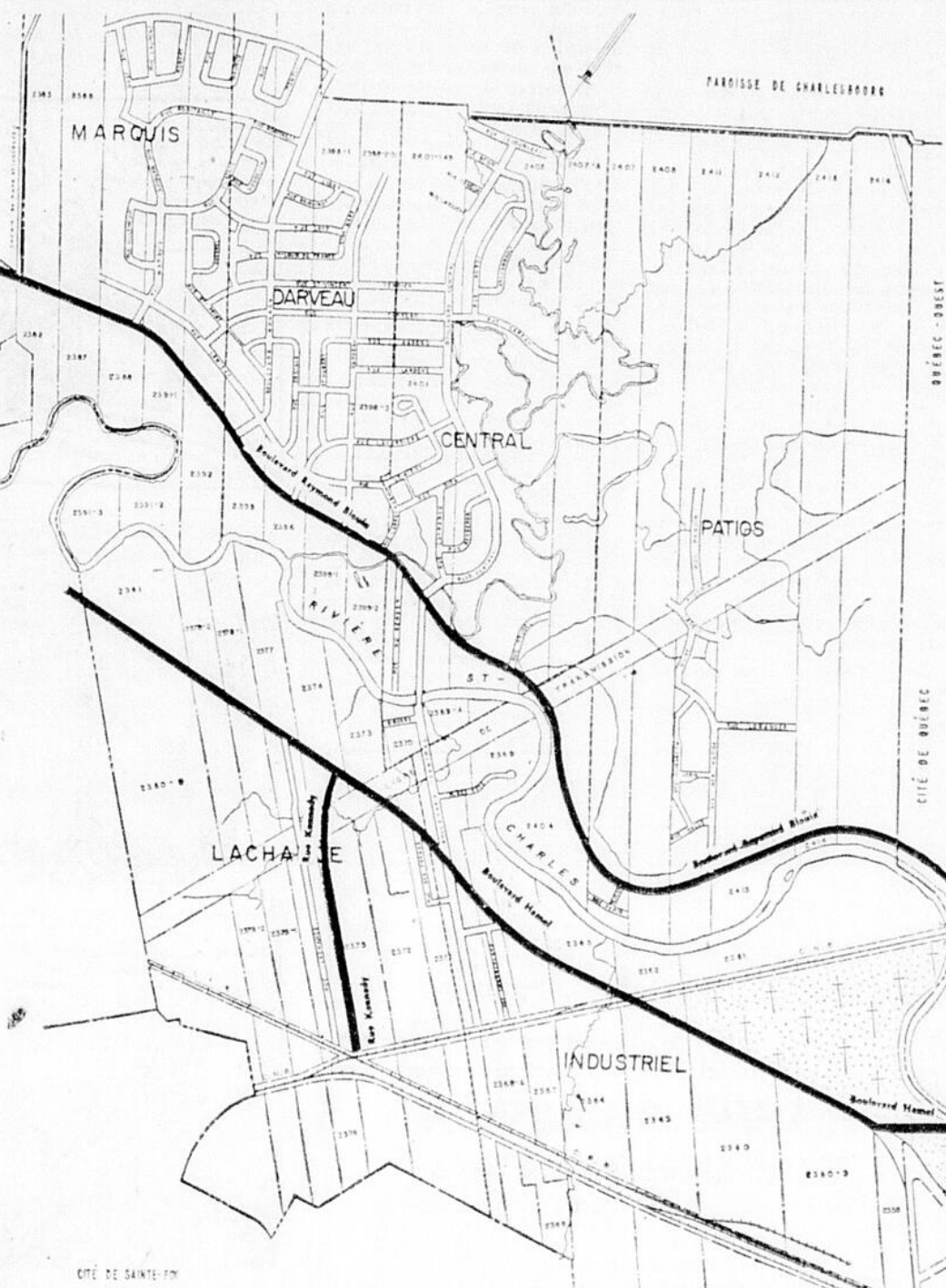
Deux causes d'homicide par négligence criminelle seront entendues, soit celle d'Arthur Hamel et de Gabriel Arsenault.

Tremblay subira son procès sous l'accusation d'avoir causé la mort d'un citoyen du Lac-Saint-Jean et dont le cadavre fut découvert, l'automne dernier, sur le boulevard Duplessis, à Sainte-

Une seule cause de viol figure au rôle.



PRESIDENT: M. Alphonse Giguère a été réélu, pour la quinzième année consécutive, président de l'Association Patronale des Barbiers de Québec. M. Jean-Paul Costanguay a été réélu vice-président, M. Pierre Lafflamme, trésorier, M. Roland Marcoux a été élu secrétaire et M. Roland Blais, assistant-secrétaire. MM. Gérard Daigle et Leopold Cameron ont été réélus aux postes d'assistant-trésorier et de commissaire. L'aumônier de l'Association demeure M. l'abbé Paul Drolet. C'est M. Paul-E. Bureau, inspecteur du Comité patronal, qui agissait comme président d'élection.



VILLE DE DUBERGER — Cette carte permet de voir la division des six nouveaux quartiers de la ville de Duberger: Darveau, Central, Marquis, Patios, Lachance et Industriel, ainsi que les nouveaux noms pour la rue Saint-Vallier.

dans la ville qui devient le boulevard Hamel alors que l'ancien boulevard Hamel dans les limites de la ville devient le boulevard Raymond Blouin. Dans le bas, à gauche, vous pouvez voir (trace noire) la rue "Kennedy".

# Nouveaux boulevards dans Ville de Duberger

Le conseil municipal de ville de Duberger vient d'approuver le projet de division de la ville en 6 quartiers et a également procédé à l'adoption des noms de boulevard Raymond Blouin, boulevard Hamel et rue Kennedy.

La division de la ville en 6 quartiers cause une certaine inquiétude parmi les conseillers municipaux puisque lors des prochaines élections municipales qui doivent avoir lieu au mois de novembre 1964, chaque quartier devra choisir son représentant, contrairement aux dernières élections alors que tous les contribuables de la ville votaient pour le choix des six conseillers.

Ces six quartiers sont: Darveau, Central, Marquis, Patios, Lachance et Industriel.

Le point à souligner, c'est que dans un quartier il y a trois conseillers qui ont leur résidence. Le point d'interrogation se pose, à savoir si les trois conseillers se présenteront dans le même quartier ou s'il y en a un ou deux qui laisseront la place au conseil municipal ou décideront de se présenter dans un autre quartier.

Le bureau d'ingénieur Piette, Audy, Bertrand & Lépinay a présenté son compte pour les honoraires des ingénieurs pour les services professionnels en marge du plan d'aqueduc intermunicipal, au coût de \$11,491,98.

Le pointonotaire n'avait plus qu'à les rayer au fur et à mesure qu'elles étaient appelées.

Le bureau d'ingénieur Piette, Audy, Bertrand & Lépinay a présenté son compte pour les honoraires des ingénieurs pour les services professionnels en marge du plan d'aqueduc intermunicipal, au coût de \$11,491,98.

# Grève d'avocats à Québec... en 1850

Par Camille LESSARD

La lecture du rôle des prochaines assises criminelles que présidait, hier, l'honorable juge en chef Frédéric Dorion de la Cour supérieure, n'a donné lieu à aucun incident sortant de l'ordinaire.

Il ne s'agissait, en somme, que d'une énumération de noms déjà connus du grand public et de dates qu'on s'efforcera de suivre le mieux possible.

Pour le brave journaliste en quête de nouvelles, c'est assez frustrant.

Nous avons donc pris sur nous de feuilleter à rebours les annales judiciaires afin de vérifier si une lecture du rôle avait déjà donné lieu à quelque chose d'un peu plus excitant.

Notre patience était à la veille d'être complètement épuisée lorsqu'une éphémère rapportée par Pierre-Georges Roy dans "Toutes petites choses du régime anglais" (deuxième série) nous mit en présence d'un événement que les grands quotidiens d'aujourd'hui s'empresseraient de monter en épingle à la une: UNE GREVE D'AVOCATS!

Cela se passait à Québec... en 1850.

Ce n'est pas de personne d'affirmer que les avocats ont toujours eu entre eux un certain sens de la solidarité et que le Barreau possède une influence que lui envoie plus d'un organisme professionnel.

Toutes ces belles qualités furent mises à contribution, le 21 décembre 1850, quand les gens de robes, au nombre de soixante-dix, le bâtonnier en tête, sortirent de la salle d'audience de la Cour supérieure pour manifester leur mécontentement sur la manière dont étaient fixés les honoraires d'avocats.

Pierre-Georges Roy raconte qu'autrefois, les hono-

raires des membres de la profession légale étaient fixés par les juges, ce qui amenait, de temps en temps, des froissements et même des différends entre le banc et les avocats.

En 1850, les juges de tous les districts du Bas-Canada commirent la maladresse de réformer le tarif des avocats sans même consulter les intéressés.

"Le mécontentement fut très vif chez les fils de Thémis, relate l'archiviste Roy.

"Des indiscretions leur avaient appris que leurs honoraires, déjà assez maigres, étaient par ce nouveau tarif diminués de façon presque drastique.

"Le Barreau décida de protester vigoureusement, espérant que les juges reviendraient peut-être sur leur décision.

C'est ce qui fut tenté le 21 décembre 1850, alors que le juge en chef Bowen s'appretait à présider la lecture du rôle, à l'ouverture du terme de la Cour supérieure.

Le bâtonnier Charles Panet du Barreau de Québec prit la parole pour demander aux juges de bien vouloir mettre l'Ordre des avocats au courant du tarif révisé avant que promulgation en soit faite.

Au refus du juge Bowen, une longue procession d'homme de loi, revêtus de la toge et du rabat, brûla la politesse aux nombreux juges présents.

Le juge en chef Bowen eut beau appeler les causes, tous les plaideurs s'étaient défilés.

L'histoire ne dit pas si les juges ont à leur tour menacé de faire un "lock-out" en guise de représailles, mais, aujourd'hui, en 1964, exception faite des frais extra-judiciaires qui sont laissés à leur discrétion, on sait que les honoraires des avocats sont déterminés par le législateur... après consultation avec le Barreau.

**PEINTURE National**

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS

prix d'une valeur de plus de \$8,000.

Esigez de votre marchand un coupon de participation avec chaque achat de peinture National à tout usage. Les règles du concours sont jointes à chaque bidon.

**TERRE DEMANDÉE**

Service intéressé à acheter ou à louer maison de ferme ou grande maison de campagne, rayon de 20 milles de Québec. Ecrire donnant prix et conditions à: DEPT 4584 LE SOLEIL.

**A VENDRE - LORETTEVILLE**

3000 bungalow neuf 6 pièces Grand terrain, 12,500 pieds carrés. Nouveau quartier résidentiel, conditions avantageuses. Libre immédiatement. Cause transfert. Tel.: 412-2415-412-1216

**PNP**

**Pour PLACEMENT AVANTAGEUX**

consultez

**GASTON GAGNE INC.**

Entrepreneur général  
200 Ave des Frères ouest  
Bureau: 623-3948  
Res: 623-9957 Québec 3  
SPECIALISTE DANS BLOC APARTEMENTS

Possède terrains dans paroisse Ste-Orde de Charlesbourg.

**MECANICIENS ET DEBOSSSEURS DEMANDÉS**

Classe "A" ou "B" avec connaissance approfondie dans les produits GM. Expérience et références exigées. Salaire maximum garanti. S'adresser:

**AUTOMOBILES INC.**

555 de la Couronne  
Adrien Marquis, gérant de service

**ESPACES DE BUREAUX A LOUER**

- 15,000 pieds carrés de plancher.
- Edifice moderne pour bureaux.
- Service d'ascenseurs.

**LIBRES IMMEDIATEMENT**

S'adresser à Napoléon M-Mullin, gérant, Secrétaire des Syndicats Catholiques (2ième étage).

155 est, Boulevard Charost, Québec 2.

Tel.: 524-4631

**REPRÉSENTANT**

Volkswagen Canada Ltée, Région de Québec, offre un emploi de représentant des pièces pour l'Est de la Province de Québec.

L'applicant que nous choisirons aura une excellente expérience dans le département des pièces, de préférence avec l'un des principaux manufacturiers canadiens.

Il sera âgé de 28 à 40 ans.

Salaire selon expérience, au-dessus de la moyenne, bénéfices sociaux, véhicule fourni.

Communiquer, entre 6 et 8 hres p.m.

Tel.: 653-4901 — Chambre No 208

# Dix prêts accordés à des municipalités

La Commission Municipale de Québec et l'Office d'Évaluation municipale ont approuvé dix demandes de prêts faites en vertu de la Loi pour faciliter le financement de certains travaux municipaux. Ces prêts représentent une somme totale de \$1,541,100.

Il s'agit des prêts approuvés en date du 1er avril. L'objet de la loi est de stimuler l'initiative, par l'octroi de prêts à des municipalités, au moyen d'une aide financière accordée sous forme de prêts aux municipalités.

Trois Municipalités de l'Est de la province ont obtenu l'approbation de demandes :

— Cité de Jonquière (Jonquière-Kénogami) : Prêt de \$371,700

pour la construction d'une usine de filtration.

Ville de Beauport (Montmorency) : Prêt de \$51,700 pour l'amélioration du réseau d'aqueduc.

Village de St-Jean-Eudes (Chicoutimi) : Prêt de \$14,600 pour la construction d'un réservoir de béton précontraint.

Après une entente conclue entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, une somme totale de \$1,534,600/3 est mise à la disposition des municipalités sous forme de prêts. C'est la Commission Municipale de Québec qui a été désignée comme agent du gouvernement de Québec pour l'exécution de l'entente.

Les prêts consentis aux municipalités représentent les 2/3 du coût prévu de l'entreprise, déduction faite de toutes les subventions fédérales ou provinciales. Les municipalités ont jusqu'au 31 mai de cette année pour soumettre leurs projets. Si le travail est terminé avant le 1er avril 1966, la municipalité ne rembourse que les 1/3 du montant du prêt.

Toutes les municipalités qui stimuleront l'emploi en mettant en œuvre de nouvelles entreprises municipales pourront bénéficier de cette loi.

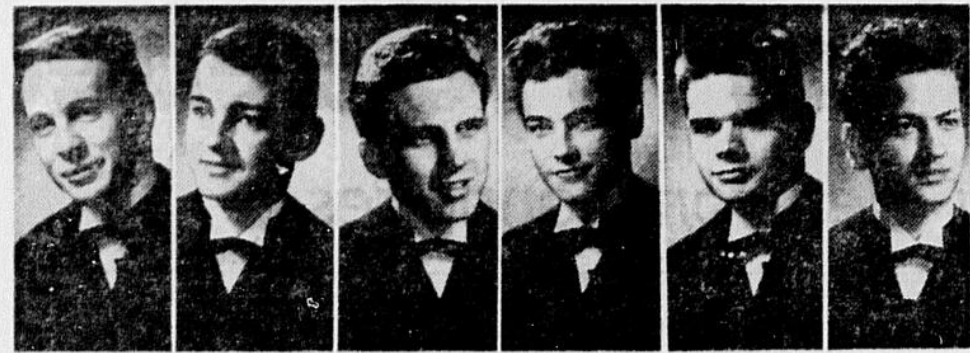
Une entreprise municipale désigne la construction, la reconstruction, l'agrandissement ou l'amélioration d'un ouvrage nécessitant une dépense d'immobilisation et plus particulièrement :

a) les usines de séparation des eaux et les conduites d'eau principales d'une municipalité;

b) les égouts collecteurs d'eaux pluviales;

c) les rues et les voies de communication municipales;

d) les bâtiments municipaux; e) les réseaux de transport en commun, sauf le matériel roulant et les outils d'exploitation.



Les rhétoriciens de l'Externat Classique Saint-Jean-Eudes ont élu l'exécuteur de leur Convention. Les principaux représentants sont de gauche à droite : MM. Rosaire Vallières, président, de Charney; Simon Garneau, vice-président, de

Beauport; Michel Paquet, secrétaire-trésorier, de Ste-Odile; Claude Michaud, conseiller, de Ste-Odile; Pierre-Emile Larrivé, conseiller, de La Pointe; Jacques Rousseau, conseiller, de Ste-Anne de Beauport.

# Les femmes ont maintenant acquis leur indépendance matérielle en Allemagne

Hambourg — Plus d'un tiers de la population active en Allemagne fédérale est féminine. De 1950 à 1960 la représentation du "sexe faible" est accrue de 59%. Pratiquement toutes les professions sont ouvertes aux femmes. Et il existe dans toute l'Allemagne un nombre suffisant de centres professionnels, d'écoles techniques ou d'enseignement supérieur où elles peuvent apprendre le métier de leur choix. Jamais la situation de la femme dans la vie professionnelle n'a été aussi favorable d'autant plus que l'on fait toujours davantage appel à elle, étant donné la grave pénurie de main-d'œuvre dont souffre depuis plusieurs années l'économie allemande. Les femmes ont ainsi acquis leur indépendance matérielle et morale. Elles peuvent, à bien des égards se prétendre les égales des hommes dont elles partagent soucis et responsabilités.

Mais en dehors de cette catégorie de femmes, qui se considèrent comme privilégiées, il y a aussi les femmes "au foyer" toutes celles qui exercent le métier de mère de famille très beau certes, mais qui ne semble pas toujours les combler. Sont-elles heureuses ou voudraient-elles travailler comme leurs compagnes célibataires?

Ces chiffres expliquent sans doute en grande partie le mécontentement des mères de famille à notre époque.

Les femmes sont... Elles se sentent trop à l'étroit chez elles et veulent avoir un peu plus rempli. De nombreuses enquêtes ont révélé que c'est moins le désir de gagner de l'argent qui pousse la femme mariée à mener une vie professionnelle qu'un véritable besoin. Elle veut se rendre utile, prouver ce dont elle est capable. A cela s'ajoute le désir de prestige et d'indépendance, souvent cherement acquis. Cela est particulièrement vrai dans les couches sociales plus élevées et dans certaines catégories professionnelles où l'on se pose plus de problèmes et où la nécessité d'un gain-pain est moins impérieuse. Mais en Allemagne, on acceptait encore difficilement jusqu'à présent l'idée que la mère de famille puisse aussi travailler — l'opinion prévaut encore que la femme au foyer devrait être heureuse en vaquant à ses travaux de ménagère et de mère de famille.

L'enquête du Dr Pfeil révèle qu'il se produit lentement une évolution et que l'on commence à abandonner certains préjugés qui nuisent à la position sociale de la femme mariée. On cite sans cesse en exemple les Etats-Unis où les femmes mariées trouvent tout naturel de continuer à travailler et où elles peuvent choisir une profession

# La femme et l'économie en Allemagne

Hambourg — C'est grâce aux femmes que l'économie allemande est en pleine expansion. Mieux, sans elles, ce serait peut-être la récession. Il suffit d'interpréter les statistiques : un travailleur sur trois est une femme (34,4% de la population active sont des femmes). En 1953, on comptait 47 millions de femmes. En 1963, il y en avait 73 millions. Elles représentent une augmentation de 43,4% en 10 ans. Grâce à la pénurie de main-d'œuvre qui règne depuis plus de 10 ans en Allemagne, le marché du travail s'est largement ouvert à la main-d'œuvre féminine. Les femmes mariées exerçant un emploi deviennent de plus en plus nombreuses. De plus, il y a actuellement 550.000 chefs d'entreprises féminines.

# La pensée canadienne

## ABOLITION OU AMELIORATION?

Pendant une heure cette semaine, les Communes ont discuté plus qu'à l'ordinaire un bill privé visant à l'abolition du Sénat. Le bill, comme on s'y attendait, a été enterré, mais de l'avis de l'Ottawa Citizen, les députés se sont tellement intéressés à la chose que la plupart sinon la majorité d'entre eux étaient disposés à accepter la proposition de M. Knowles que la mesure proposée demeure en tête de l'ordre du jour pour au moins une autre période de discussion. Et, ajoute le Ottawa Citizen, il est malheureux qu'on n'ait pas obtenu le consensus unanime nécessaire, car c'en aurait été la occasion exceptionnelle de connaître le sentiment exact des Communes à l'égard de la Chambre Haute.

Quoi qu'il en soit, il existe un désir suffisamment grand de réforme du Sénat pour qu'on s'attache sérieusement au problème. M. Knowles et ses collègues néo-démocrates ne sont évidemment pas intéressés à la réforme mais à l'abolition du Sénat; le fait qu'un sénateur a pu récemment à lui seul entraver une importante mesure gouvernementale a donné à M. Knowles l'occasion de proposer sa solution draconienne. Et poursuit le Ottawa Citizen, M. Knowles a raison lorsqu'il déclare que l'abolition du Sénat n'entraînerait pas plus l'annihilation du Parlement que l'abolition par le Manitoba et la Nouvelle-Ecosse de leur propre Chambre Haute n'a amené l'annihilation de leurs législatures respectives. Si jamais la volonté populaire desirait un Parlement à une seule assemblée, le changement sera fait. Pour le moment, cependant, dit l'Ottawa Citizen, la route la plus pratique à suivre est de chercher à améliorer l'utilité du Sénat. Il est discuté que le Sénat soit encore un protecteur indispensable des droits des minorités et des provinces, mais il peut encore remplir quelques fonctions d'importance appréciable, notamment en faisant des suggestions pour améliorer la législation que lui soumettent les Communes. Le mode de nomination des sénateurs toutefois est fort critiquable.

Le Star est d'avis que les deux hommes ont passé à côté de la question. Le problème du Sénat, dit le journal torontois, c'est que sa constitution actuelle ne représente rien de significatif de la vie canadienne, ce n'est pas un corps qui puisse inspirer le respect.

Le peuple canadien considère les sénateurs comme une bande de vieux parasites et c'est la raison pour laquelle il y a tant d'indignation lorsque le Sénat affirme son existence et entrave ou change des projets de loi.

La seule façon d'améliorer le Sénat, c'est d'y faire des nominations dans un mode différent de celui qui existe aujourd'hui. Pourquoi, dit le Star, le premier ministre au lieu de récompenser les hommes de peine du parti, ne choisirait-il pas des hommes de valeur réelle dans des domaines autres que la politique, soit des professionnels, des hommes d'affaires, des universitaires, etc? Un Sénat ainsi composé d'hommes de valeur obtiendrait plus facilement la faveur populaire. Et surtout, il serait en mesure de remplir les fonctions traditionnelles d'une Chambre Haute, c'est-à-dire fonctions de réservoir de connaissances spéciales et d'expérience ou le Parlement peut puiser et non de constituer uniquement un frein à l'action hâtive et brusquée des Communes.

# LE MYTHE DE LA FEMME AU FOYER

Le Dr Elisabeth Pfeil qui s'est penché sur le problème de la femme au foyer a d'abord interrogé les maris. 90% d'entre eux s'opposent actuellement à ce que leur femme travaille. Les personnes interrogées appartenaient à des catégories sociales assez élevées et exerçaient généralement des professions libérales. Parmi les ouvriers, seuls 27% acceptent volontiers que leur femme exerce un métier. L'enquête a montré que dans l'ensemble seuls 25% des hommes se montrent en faveur de l'activité professionnelle de leur épouse. Par contre, 40% des femmes interrogées veulent continuer à travailler après leur mariage.

**RIVE-SUD**  
LA REDACTION  
525-7131 JOUR  
525-7136 SOIR  
ANNONCES CLASSÉES

PHARMACIE AUGER 1-14  
CARTIER, LÉVELLÉ, 837-4843  
J.L. PARI, 237 SHERBROOKE  
Lével, 837-7471

ABONNEMENT —  
GASTON TURGEON, S. J. P.  
Rég. L. 100, 837-5936  
Rue de la Paix, 20, 8, 9  
A. P. M.  
Samedi 8 h. 30 à 12 h. 00

# EXAMENS D'ADMISSION EN ELEMENTS LATINS

Le samedi 18 avril 1964, pour les garçons et les filles de la Côte de Beauport, qui désirent commencer leur cours classique en septembre 1964, à l'Externat Classique St-Yves (Commission Scolaire de Beauport, Beauport).

Les examens commenceront à 9 h. 00, pour se terminer à 3 h. 30 p.m. et auront lieu à la salle de l'Académie Ste-Marie, 10, rue de l'Académie, Beauport. Admission \$4,00.

Pour autres renseignements, communiquer à : **663-3951**

# Loretteville construira un garage au coût de \$75,000

Le conseil municipal de Loretteville a décidé lors de sa dernière réunion de construire un nouveau garage au coût de \$75,000.00.

La nouvelle construction, qui s'élèvera sur l'emplacement du garage actuel, rue Martel, sera entièrement à l'épreuve du feu. Elle permettra à la municipalité de remiser dans des locaux plus adéquats le matériel de voirie qui comprend une flotte de camions, souffleuses, grattes et d'autres machineries qui est évaluée à plus de \$250,000.00.

pour discuter de la possibilité pour Loretteville de bénéficier de la loi des prêts aux municipalités concernant la construction de ce nouveau garage.

Si tel est le cas, cela permettrait à Loretteville d'obtenir un remboursement équivalant à 25 pour cent du coût total de la construction qui s'élèvera à environ \$75,000.00.

Le conseil municipal entend

faire diligence pour satisfaire à l'exigence de cette loi stipulant que les municipalités qui désirent s'en prévaloir doivent déposer leurs projets avant le 31 mai 1964, soit à la fin du mois prochain.

Si le projet est accepté par la commission municipale, le conseil procédera immédiatement à l'établissement d'un règlement pour la construction du garage.

# VENDEUR DEMANDÉ PRODUITS VÉTÉRINAIRES

Représentant bilingue et expérimenté pour visiter les firmes d'alimentation animale, magasins d'accessoires agricoles, fermes d'élevage de volailles, etc. de la province de Québec. Devra être ambitieux et au courant de l'agriculture et des produits vétérinaires. Situation permanente pour entreprise canadienne réputée faisant déjà affaires au Québec. Répondre en anglais, mentionnant l'âge, l'expérience, l'instruction et le salaire désiré.

**VIOBIN (CANADA) LIMITED**  
St-Thomas, Ontario

**DONDI**

Ce M. Atkins parle bien curieusement, grand-père. Je ne comprends pas la moitié de ce qu'il dit.

C'est le meilleur serveur que nous ayons eu depuis que Mabel est partie.

Ton père et moi lui avons offert le place.

Oh! Penses-tu qu'il restera?

**APRÈS**

Il faut que je trouve un moyen pour faire rester M. Atkins ou je serai obligé de prendre sa place pendant toute la saison de baseball!

**L'AGENT SECRET X-9**

Je t'en prie, Link! Ce que tu fais n'est pas bien!

Tranquillise-toi, Seriya... Grant s'en ira librement... et une fois que nous vivrons royalement avec l'argent de la rançon, tu ne vivras qu'avec nous la façon dont nous l'avons obtenu!

Bien, allons-y maintenant! Commencez à lire, Grant!

Chère Carla... apporte immédiatement \$200,000 à Tokyo. Enregistre-toi à l'hôtel Fuji. Et attends des instructions complémentaires.

**JIGGS**

Je n'ai pas la moindre idée de l'endroit où j'ai pu mettre mes billets pour l'opéra.

J'ai bien peur que nous ne puissions pas y aller.

Ils n'iront pas à l'opéra parce qu'elle a perdu ses billets.

Ils achèteront peut-être les miens — je ne peux pas y aller.

Je vous les vendrai au rabais, monsieur.

Chut! Je vous en donnerai plus cher!

C'est la maison où on brûle le plus de billets d'opéra!

**TARZAN**

Les événements ont changé de tournure... les bandits ont capturé le fort!

Que sont devenus les défenseurs... qu'est-ce qui m'attend? Le jour va se lever, je ne peux pas rester ici!

Avant qu'on ôte les échelles et pendant que tout le monde est occupé, je fais mieux de monter sur ces murs!

**MARC DES BOIS**

Je pense que nous devrions partir à pied, M. des Bois... ça vaut mieux que de rester ici à ne rien faire!

Nous n'arriverions jamais, Nolan... Non, il faut rester et souhaiter que le brailleur se lève à temps!

Cependant...

He, fils... Coupe-moi du petit bois en fagots... et remplis cinq gallons de kérosène... Demande aussi à ta mère de me trouver des chiffons!

**LULU**

Voilà ton lait, Poilu!

SLURRRP... MUMBLE SLURRRP!

Que se passe-t-il?

**CAPITAINE BONVENT**

NOUS Y VOLLÀ! VOUS VERRÉZ PIERRE TOUT DE SUITE!

DÉPÊTE-TOI! DISPARAIS DERRIÈRE CES DUNES QUELQU'UN T'ATTEND!

**LA VENTE À TRAVERS LE CANADA**

**MCCLARY EASY**

**COMMENCE LUNDI À 9 H. DU MATIN**

Voir page 15 de ce numéro DE PERSPECTIVES

**J'AI \$2 1/2 MILLIONS DE POUVOIR D'ACHAT**

pour vous permettre les économies les plus importantes jamais réalisées sur les appareils ménagers, dans l'histoire de

**Les Nécessités Domestiques (LIMITÉE)**

EDIFICE VAILLEUX AU NOUVEAU LOCAL

**43 route Trans-Canada**

NECESSITES DOMESTIQUES DELISE TRAVÈSE QUÉBEC AMÉUBLEMENT ST-HENRI RIV. DU LOUP

# A Québec aujourd'hui

# La Royal Shakespeare se distingue dans "The Wars of the Roses"

## Convocations

SAMEDI

Securité routière — Congrès de "Prudentia" à la Faculté de Commerce, Cité universitaire. Ouverture à 9 h. 30.

Exercices spirituels — Deuxième journée du congrès. Séance à 9 h. à la Faculté des Sciences appliquées, Cité universitaire.

Collège des Chiropraticiens — Congrès provincial au Château Frontenac. Ouverture à 9 h. 30.

Institut des Affaires publiques — Deuxième journée: Conférences à 9 h. 30 et à 2 h. 30, et 8 h. 30.

Collège de l'École des Sciences pédagogiques et Psychologiques — Debut à 10 h à l'Institut coopératif Desjardins de Lévis.

Fédération des Travailleurs du Québec — Congrès au Collège de Québec. Ouverture à 10 h.

Cours publics de théologie — Cours à 3 h. de M. l'abbé Roland Beaudet sur "Le prophétisme en Israël", au Grand amphithéâtre, rue de l'Université.

Expo-Sciences de Québec — Exposition des travaux à l'École secondaire Ste-Foy, route de l'Église, de 4 h. à 6 h. de 7 h. 30 à 10 h. Proclamation des premiers prix à 8 h.

Semaine de l'Amérique latine — Clôture à l'Hôtel St-Louis à 7 h. Conférence du secrétaire de l'ambassade du Brésil.

Amis de St-Benoît du Lac — Assemblée annuelle au Holiday Inn sous la présidence de Son Exc. Mgr Sébastiano Baggio, délégué apostolique.

DIMANCHE

Congrès de "Prudentia" — Deuxième journée, début à 9 h. Faculté de Commerce.

Congrès des Exercices spirituels — Troisième journée, séance à 8 h. 30. Sciences appliquées.

Collège des Chiropraticiens — Deuxième journée du congrès au Château Frontenac.

Fédération des travailleurs du Québec — Deuxième journée du congrès au Collège de Québec. Reprise des débats à 10 h.

Cabarets

A La Page Blanche: Paul Davis. Samedi: 8 h. 30, 10 h. 30, 12 h. 30. Dimanche: 8 h. 30, 10 h. 30.

A La Porte St-Jean: La troupe Bacoulou d'Haïti. — Pier, Comman — Marius. Samedi: 8 h. 30, 10 h. 30, 12 h. 30. Dimanche: 8 h. 30, 10 h. 30.

A La Méditerranée: Arturo — Los de Ramon.

Au Bal Tabarin: Bon-Bon — Mimi Jourdan — Lizette Lavin. Samedi: 9 h. 11 h. 1 h. Dimanche: 9 h. 11 h.

Au Baril d'Huîtres: Bill Haley and his Comets — G. Girard — G. Latulippe — D. Walsh — A. Dechavigny. Samedi: 5 h. 9 h. 30. 11 h. 12 h. 30. Dimanche: 9 h. 11 h.

Au Coronet: Les Jérolas — Suzanne Peci — Marcel Tardif. Samedi: 9 h. 11 h. 1 h. Dimanche: 9 h. 11 h.

Chez Gérard: Lila Gamal — Danièle Dean — André Jobin — Bob Vocelle. Samedi: 8 h. 30, 10 h. 30, 12 h. 30. Dimanche: 8 h. 30, 10 h. 30.

Lafayette: Benny Barbara et Lisette — Olga Montenegro — Gemma Barra. Samedi: 10 h. 15, 12 h. 30.

Louis XIV: La Poudre — Gaston Boleau — Melody — Lise Desbiens. Samedi: 10 h. 11 h. 30, 12 h. 30.

Neptune: Les Maniboulas.

## Concerts

SAMEDI

Théâtre Lyrique de Nouvelle France — Présentation de "Così fan tutte" sous la direction de Sylvio Lacharité. Au Palais Montcalm à 8 h. 30 p.m.

Festivals de Musique du Québec — Auditions à St-Jean-Eudes au collège Marymount de 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

DIMANCHE

Concert Couperin — A la salle Plamondon du Musée du Québec à 3 heures.

Festivals de Musique du Québec — Auditions à St-Jean-Eudes au collège Marymount et à la salle des Promotions de Laval de 2 h. p.m. à 9 h. 30 p.m.

Sports

AUJOURD'HUI

BADMINTON

Tournoi Intermédiaire — Championnat de la ville et du district, au Centre Durocher à compter de 9 h. a.m.

HOCKEY

Loisirs de Sillery: Remise des trophées aux champions, à l'école St-Colomb, à 7 h. 30 p.m.

SOCCER

Association provinciale — Assemblée annuelle au 1245, rue des Artisans, à 2 h. 30.

DEMAIN

CYCLISME

Courses de l'U.C.N. — Première course du printemps, Québec-St-Catherine-Valcartier, aller-retour.

HOCKEY

Tournoi olympique — Deux rencontres de semi-finale, à l'Aréna du Parc Victoria, à compter de 1 h. 30 p.m.

SKI

Club Redskins — Concours annuel "Ski-Duma" au Relais du Lac-Beauport, à 2 h. p.m.

## Théâtre

SAMEDI

Dialogues des Carmélites par les classes de la Section d'art dramatique du Conservatoire de Québec. À l'Institut Canadien à 8 heures p.m.

Chez les dames

Association des Femmes de Carrières de la Cité de Québec — Théâtre spectacle annuel au profit de ses œuvres, 3 à 5 h. p.m. à la Porte Saint-Jean.

LUNDI

Ligue Catholique Féminine — Dernière représentation de la saison. Conférenciers: M. et Mme André Beaudoin. Sujet: Leur expérience comme missionnaires laïques au Brésil, 2 h. 15 p.m. au Chalet des Employés Civils, Grande-Allée.

Club de Curling Cambrai — The hebdomadaire de la section féminine, 4 h. p.m. 845 Joffre.

## Cinéma

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St-Charles.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le contenu du programme et de l'œuvre.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (18 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui ne contiennent qu'un genre formel, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et saisir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de violence, soit à cause de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol: — Représentation continue de 11 h. à 11 h. 30. "The Wonderful World of the Brothers Grimm" (AR) (130 min.), couleurs, à 1.35, 2.40, 4.15, 8.30 hrs. Dernier spectacle complet à 8.35 hrs.

## Concerts

SAMEDI

Théâtre Lyrique de Nouvelle France — Présentation de "Così fan tutte" sous la direction de Sylvio Lacharité. Au Palais Montcalm à 8 h. 30 p.m.

Festivals de Musique du Québec — Auditions à St-Jean-Eudes au collège Marymount de 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

DIMANCHE

Concert Couperin — A la salle Plamondon du Musée du Québec à 3 heures.

Festivals de Musique du Québec — Auditions à St-Jean-Eudes au collège Marymount et à la salle des Promotions de Laval de 2 h. p.m. à 9 h. 30 p.m.

Sports

AUJOURD'HUI

BADMINTON

Tournoi Intermédiaire — Championnat de la ville et du district, au Centre Durocher à compter de 9 h. a.m.

HOCKEY

Loisirs de Sillery: Remise des trophées aux champions, à l'école St-Colomb, à 7 h. 30 p.m.

SOCCER

Association provinciale — Assemblée annuelle au 1245, rue des Artisans, à 2 h. 30.

DEMAIN

CYCLISME

Courses de l'U.C.N. — Première course du printemps, Québec-St-Catherine-Valcartier, aller-retour.

HOCKEY

Tournoi olympique — Deux rencontres de semi-finale, à l'Aréna du Parc Victoria, à compter de 1 h. 30 p.m.

SKI

Club Redskins — Concours annuel "Ski-Duma" au Relais du Lac-Beauport, à 2 h. p.m.

## Théâtre

SAMEDI

Dialogues des Carmélites par les classes de la Section d'art dramatique du Conservatoire de Québec. À l'Institut Canadien à 8 heures p.m.

Chez les dames

Association des Femmes de Carrières de la Cité de Québec — Théâtre spectacle annuel au profit de ses œuvres, 3 à 5 h. p.m. à la Porte Saint-Jean.

LUNDI

Ligue Catholique Féminine — Dernière représentation de la saison. Conférenciers: M. et Mme André Beaudoin. Sujet: Leur expérience comme missionnaires laïques au Brésil, 2 h. 15 p.m. au Chalet des Employés Civils, Grande-Allée.

Club de Curling Cambrai — The hebdomadaire de la section féminine, 4 h. p.m. 845 Joffre.

## Cinéma

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St-Charles.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le contenu du programme et de l'œuvre.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (18 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui ne contiennent qu'un genre formel, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et saisir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de violence, soit à cause de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol: — Représentation continue de 11 h. à 11 h. 30. "The Wonderful World of the Brothers Grimm" (AR) (130 min.), couleurs, à 1.35, 2.40, 4.15, 8.30 hrs. Dernier spectacle complet à 8.35 hrs.

## Convocations

SAMEDI

Securité routière — Congrès de "Prudentia" à la Faculté de Commerce, Cité universitaire. Ouverture à 9 h. 30.

Exercices spirituels — Deuxième journée du congrès. Séance à 9 h. à la Faculté des Sciences appliquées, Cité universitaire.

Collège des Chiropraticiens — Congrès provincial au Château Frontenac. Ouverture à 9 h. 30.

Institut des Affaires publiques — Deuxième journée: Conférences à 9 h. 30 et à 2 h. 30, et 8 h. 30.

Collège de l'École des Sciences pédagogiques et Psychologiques — Debut à 10 h à l'Institut coopératif Desjardins de Lévis.

Fédération des Travailleurs du Québec — Congrès au Collège de Québec. Ouverture à 10 h.

Cours publics de théologie — Cours à 3 h. de M. l'abbé Roland Beaudet sur "Le prophétisme en Israël", au Grand amphithéâtre, rue de l'Université.

Expo-Sciences de Québec — Exposition des travaux à l'École secondaire Ste-Foy, route de l'Église, de 4 h. à 6 h. de 7 h. 30 à 10 h. Proclamation des premiers prix à 8 h.

Semaine de l'Amérique latine — Clôture à l'Hôtel St-Louis à 7 h. Conférence du secrétaire de l'ambassade du Brésil.

Amis de St-Benoît du Lac — Assemblée annuelle au Holiday Inn sous la présidence de Son Exc. Mgr Sébastiano Baggio, délégué apostolique.

DIMANCHE

Congrès de "Prudentia" — Deuxième journée, début à 9 h. Faculté de Commerce.

Congrès des Exercices spirituels — Troisième journée, séance à 8 h. 30. Sciences appliquées.

Collège des Chiropraticiens — Deuxième journée du congrès au Château Frontenac.

Fédération des travailleurs du Québec — Deuxième journée du congrès au Collège de Québec. Reprise des débats à 10 h.

Cabarets

A La Page Blanche: Paul Davis. Samedi: 8 h. 30, 10 h. 30, 12 h. 30. Dimanche: 8 h. 30, 10 h. 30.

A La Porte St-Jean: La troupe Bacoulou d'Haïti. — Pier, Comman — Marius. Samedi: 8 h. 30, 10 h. 30, 12 h. 30. Dimanche: 8 h. 30, 10 h. 30.

A La Méditerranée: Arturo — Los de Ramon.

Au Bal Tabarin: Bon-Bon — Mimi Jourdan — Lizette Lavin. Samedi: 9 h. 11 h. 1 h. Dimanche: 9 h. 11 h.

Au Baril d'Huîtres: Bill Haley and his Comets — G. Girard — G. Latulippe — D. Walsh — A. Dechavigny. Samedi: 5 h. 9 h. 30. 11 h. 12 h. 30. Dimanche: 9 h. 11 h.

Au Coronet: Les Jérolas — Suzanne Peci — Marcel Tardif. Samedi: 9 h. 11 h. 1 h. Dimanche: 9 h. 11 h.

Chez Gérard: Lila Gamal — Danièle Dean — André Jobin — Bob Vocelle. Samedi: 8 h. 30, 10 h. 30, 12 h. 30. Dimanche: 8 h. 30, 10 h. 30.

Lafayette: Benny Barbara et Lisette — Olga Montenegro — Gemma Barra. Samedi: 10 h. 15, 12 h. 30.

Louis XIV: La Poudre — Gaston Boleau — Melody — Lise Desbiens. Samedi: 10 h. 11 h. 30, 12 h. 30.

Neptune: Les Maniboulas.

## Concerts

SAMEDI

Théâtre Lyrique de Nouvelle France — Présentation de "Così fan tutte" sous la direction de Sylvio Lacharité. Au Palais Montcalm à 8 h. 30 p.m.

Festivals de Musique du Québec — Auditions à St-Jean-Eudes au collège Marymount de 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

DIMANCHE

Concert Couperin — A la salle Plamondon du Musée du Québec à 3 heures.

Festivals de Musique du Québec — Auditions à St-Jean-Eudes au collège Marymount et à la salle des Promotions de Laval de 2 h. p.m. à 9 h. 30 p.m.

Sports

AUJOURD'HUI

BADMINTON

Tournoi Intermédiaire — Championnat de la ville et du district, au Centre Durocher à compter de 9 h. a.m.

HOCKEY

Loisirs de Sillery: Remise des trophées aux champions, à l'école St-Colomb, à 7 h. 30 p.m.

SOCCER

Association provinciale — Assemblée annuelle au 1245, rue des Artisans, à 2 h. 30.

DEMAIN

CYCLISME

Courses de l'U.C.N. — Première course du printemps, Québec-St-Catherine-Valcartier, aller-retour.

HOCKEY

Tournoi olympique — Deux rencontres de semi-finale, à l'Aréna du Parc Victoria, à compter de 1 h. 30 p.m.

SKI

Club Redskins — Concours annuel "Ski-Duma" au Relais du Lac-Beauport, à 2 h. p.m.

## Théâtre

SAMEDI

Dialogues des Carmélites par les classes de la Section d'art dramatique du Conservatoire de Québec. À l'Institut Canadien à 8 heures p.m.

Chez les dames

Association des Femmes de Carrières de la Cité de Québec — Théâtre spectacle annuel au profit de ses œuvres, 3 à 5 h. p.m. à la Porte Saint-Jean.

LUNDI

Ligue Catholique Féminine — Dernière représentation de la saison. Conférenciers: M. et Mme André Beaudoin. Sujet: Leur expérience comme missionnaires laïques au Brésil, 2 h. 15 p.m. au Chalet des Employés Civils, Grande-Allée.

Club de Curling Cambrai — The hebdomadaire de la section féminine, 4 h. p.m. 845 Joffre.

## Cinéma

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St-Charles.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le contenu du programme et de l'œuvre.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (18 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui ne contiennent qu'un genre formel, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et saisir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de violence, soit à cause de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol: — Représentation continue de 11 h. à 11 h. 30. "The Wonderful World of the Brothers Grimm" (AR) (130 min.), couleurs, à 1.35, 2.40, 4.15, 8.30 hrs. Dernier spectacle complet à 8.35 hrs.

## Convocations

SAMEDI

Securité routière — Congrès de "Prudentia" à la Faculté de Commerce, Cité universitaire. Ouverture à 9 h. 30.

Exercices spirituels — Deuxième journée du congrès. Séance à 9 h. à la Faculté des Sciences appliquées, Cité universitaire.

Collège des Chiropraticiens — Congrès provincial au Château Frontenac. Ouverture à 9 h. 30.

Institut des Affaires publiques — Deuxième journée: Conférences à 9 h. 30 et à 2 h. 30, et 8 h. 30.

Collège de l'École des Sciences pédagogiques et Psychologiques — Debut à 10 h à l'Institut coopératif Desjardins de Lévis.

Fédération des Travailleurs du Québec — Congrès au Collège de Québec. Ouverture à 10 h.

Cours publics de théologie — Cours à 3 h. de M. l'abbé Roland Beaudet sur "Le prophétisme en Israël", au Grand amphithéâtre, rue de l'Université.

Expo-Sciences de Québec — Exposition des travaux à l'École secondaire Ste-Foy, route de l'Église, de 4 h. à 6 h. de 7 h. 30 à 10 h. Proclamation des premiers prix à 8 h.

Semaine de l'Amérique latine — Clôture à l'Hôtel St-Louis à 7 h. Conférence du secrétaire de l'ambassade du Brésil.

Amis de St-Benoît du Lac — Assemblée annuelle au Holiday Inn sous la présidence de Son Exc. Mgr Sébastiano Baggio, délégué apostolique.

DIMANCHE

Congrès de "Prudentia" — Deuxième journée, début à 9 h. Faculté de Commerce.

Congrès des Exercices spirituels — Troisième journée, séance à 8 h. 30. Sciences appliquées.

Collège des Chiropraticiens — Deuxième journée du congrès au Château Frontenac.

Fédération des travailleurs du Québec — Deuxième journée du congrès au Collège de Québec. Reprise des débats à 10 h.

Cabarets

A La Page Blanche: Paul Davis. Samedi: 8 h. 30, 10 h. 30, 12 h. 30. Dimanche: 8 h. 30, 10 h. 30.

A La Porte St-Jean: La troupe Bacoulou d'Haïti. — Pier, Comman — Marius. Samedi: 8 h. 30, 10 h. 30, 12 h. 30. Dimanche: 8 h. 30, 10 h. 30.



**LE PERE ET LA MERE FONT DU THEATRE** — L'acteur d'origine canadienne Peter Donat, âgé de 35 ans, neveu de feu Robert Donat, croit que les artistes de la télévision peuvent trouver une satisfaction intellectuelle au Canada, mais il estime que pour faire fortune, ils doivent s'exiler aux États-Unis. Donat, dont l'épouse Michael a dû restreindre sa carrière ar-

listique en raison de ses trois enfants, dont le bébé d'un an Lucas, qui apparaît ici avec ses parents, joue régulièrement sur le Broadway dans une pièce qui a pour titre: "The Chinese Prime Minister" — le premier ministre chinois. Pour l'instant sa famille demeure à Toronto mais il a fait de New York son quartier général d'acteur. (Photo PC)

## Quatre comités consultatifs sont formés en vue du Centre national pour les arts de scène, à Ottawa

Ottawa (PC) — On vient d'annoncer la formation de quatre comités consultatifs pour collaborer à l'établissement du Centre national pour les arts de scène, qui sera érigé à Ottawa, au coût de dix millions de dollars pour l'année du centenaire en 1967. Une déclaration conjointe du premier ministre M. Pearson et du secrétaire d'Etat M. Maurice Lamontagne, indique également qu'un bail de 99 ans a été signé avec la ville, pour l'emplacement qui sera construit le théâtre au Square de la Confédération, dans le centre d'Ottawa. Le gouvernement fédéral finance cette entreprise réserva trois pour cent du prix total pour l'achat de peintures et sculptures qui décoreront l'édifice.

Les membres faisant partie des comités sont les suivants: section administrative: MM. Bertram Leob, d'Ottawa; Clau-

de Robillard de Montréal; Walter Homburger, guitariste de l'Orchestre symphonique de Toronto et Hugh Walker, directeur à l'administration du Centre O'Keefe de Toronto. Section musique, opera et ballet: MM. Louis Appelbaum, chef d'orchestre de Toronto; Cois Fraiso, directrice artistique du Ballet National du Canada; Gabriel Charpentier, de Radio-Canada à Montréal; Ludmila Chiriacoff, directrice artistique de la compagnie Les Grands Ballets Canadiens; Herman Geiger-Toril, directeur général de la Compagnie canadienne d'Opéra; Gilles Lefebvre, directeur général des Jeunesses Musicales du Canada; Zubin Mehta, chef d'orchestre de l'Orchestre Symphonique de Montréal; Wallace Russell, conseiller de théâtre, à Toronto; et Arnold Walter, directeur de la faculté de musique à l'université de Toronto.

Section théâtre: Jean Gas-

con et Yvette Brind'Amour, qui dirigent tous deux des théâtres à Montréal; John Hirsch, directeur du Centre de théâtre du Manitoba; Michael Langham, directeur artistique du Festival Shakespeareien de Stratford; Yvon Leblanc, architecte de Moncton au Nouveau-Brunswick; Leon Major, directeur artistique du Neptune Theatre, à Halifax; Mayor Moore de Toronto; Robert Prevost, de Montréal et Wallace Russell, de Toronto.

Section arts visuels: Donald Buchanan, conseiller artistique pour l'exposition internationale qui aura lieu à Montréal; le professeur Eric Arthur, conseiller en architecture, de Toronto; le professeur B. C. Binning, doyen à la section des Beaux-Arts de l'Université de la Colombie-Britannique; H. A. Dvne, d'Edmonton; un administrateur de la Galerie nationale du Canada; Mme T. P. Lowndsbrough, amateur d'art de Toronto; Mlle Andree Paradis, de Montréal; Guy Viau, critique d'art de Montréal; et Stan White, d'Ottawa, dessinateur pour la Foire mondiale.

SALLE MARQUETTE — 950, rue JOFFRE, QUÉBEC

### ciné-weekend

**L'ILE NUE**  
Scénario et Mise-en-Scène — KANETO SHINDO  
Vendredi, samedi et dimanche, 17, 18 et 19 avril  
2 projections chaque soir, à 7 h. et 9 h.

Grand Prix - Festival de Moscou  
Prix de la Victoire - Festival de Berlin  
UN DES CHEFS D'ŒUVRE DU CINÉMA MONDIAL  
LA PRESSE ET L'ILLE NUE  
L'irremplaçable prestige du vrai cinéma — CHALUET FIGARO  
L'île nue est un film d'une beauté saisissante — BARON, CELLULE MONDE. Une œuvre inoubliable par son dessein, leurs connotations de notre temps — SADOUL, LETTRES FRANÇAISES. Du cinéma pur. Du grand cinéma, du meilleur, du vrai. Un chef-d'œuvre — DURAN-CANARD ENCHAÎNÉ.

CE FILM NE SERA PAS PRÉSENTÉ DANS UN AUTRE CINÉMA À QUÉBEC

centre de culture cinématographique

## René Clair tourne une comédie sur la guerre

René CLAIR, qui vient de terminer le scénario de son prochain film, LES FÊTES GALANTES, dit: "Le titre peut faire songer à Verlaine, à Walter ou à Brantôme. Mais le film n'a de rapport ni avec eux ni avec leurs œuvres. En fait il y a longtemps que j'avais envie de faire une comédie sur la guerre. Il ne pouvait être question d'évoquer des conflits récents, ils sont devenus atroces, particulièrement depuis l'époque révolutionnaire. J'ai donc situé l'action au XVIIIe siècle. La guerre était encore, à ce moment-là, l'affaire des mercenaires qui en faisaient leur métier. On combattait tout en se faisant mille politesses. Cela nous permet d'éviter certains aspects tragiques des combats contemporains. LES FÊTES GALANTES, c'est l'histoire d'un siège et bien entendu la caméra ira de l'un à l'autre camp, aussi bien chez les assiégés que parmi les assiégeants.

J'ai donc situé l'action au XVIIIe siècle. La guerre était encore, à ce moment-là, l'affaire des mercenaires qui en faisaient leur métier. On combattait tout en se faisant mille politesses. Cela nous permet d'éviter certains aspects tragiques des combats contemporains. LES FÊTES GALANTES, c'est l'histoire d'un siège et bien entendu la caméra ira de l'un à l'autre camp, aussi bien chez les assiégés que parmi les assiégeants.

## Pour les étudiants, "Cleopatra" devient le navet de l'année

Cambridge, Mass (UPI) — Le film spectaculaire "Cleopatra" a été choisi comme le pire film de l'année et le pire du siècle par la rue humoristique de l'université Harvard, le Harvard Lampoon.

Le film était en tête de la

liste des dix pires films de l'année à être cités par la revue. Burt Lancaster, pour son jeu dans "The Leopard" et "Seven Days in May", a reçu le trophée Kirk Douglas, attribué au pire acteur de l'année. La pire actrice est Debbie Reynolds pour ses rôles dans "How

the West Was Won" et "Mary, Mary". Les plus mauvais acteurs de soutien sont Roy Cohn dans "Point of Order" et Carol Burnett pour "Who's Been Sleeping in My Bed".

Des trophées ont également été décernés à plusieurs autres acteurs et films, dont:

Stanley Kramer pour avoir été, selon le Harvard Lampoon, un mauvais metteur en scène de "It's A Mad, Mad, Mad, Mad World".

Frank Sinatra, Frank Sinatra Jr et les trois ravisseurs de ce dernier pour la campagne de publicité la mieux montée.

Un vote de remerciement à Victor Mature, pour n'avoir pas tourné de film cette année.

Les autres films faisant partie des dix pires films de l'année, à part "Cleopatra", sont "The Vips", "The Prize", "It's A Mad, Mad, Mad, Mad World", "How the West Was Won", "Heavens Above", "55 Days at Peking" et "Act One".

En neuvième place, on trouvait "The Birds" et "Bye-Bye Birdie". En dixième place: "Gidget Goes to Rome" et "Tammy and the Doctor".



**TRIOMPHE POUR JOSEPH ROULEAU À LONDRES** — Dirigé par Richard Bonynge, au Royal Opera House (Covent Garden), l'opéra "I Puritani" de Bellini a été l'occasion d'un grand triomphe pour Joseph Rouleau, du Québec, dans le rôle du père. Ce triomphe fut partagé par la cantatrice Joan Sutherland. Ces deux artistes se sont ralliés tous les suffrages de la presse londonienne, sous la signature de critiques tels que Leslie Ayre de l'Evening News, de R.-L. Henderson du Sunday Telegraph, de Paul Rowen du New Daily, de R.-L. Henderson du Sunday Telegraph, de Philip Hope — Wallace du Guardian, de Noel Goodwin du Daily Express, de Sydney Edwards du Evening Standard et enfin de J.-P. W. Mollot, du Financial Times. Tous ces critiques, à l'unanimité, ont été enchantés pour ne pas dire subjugués par ce que l'un d'eux (Diamond Shawe-Taylor) appelle "le jeu lyrique" de Bellini. Ils n'ont aussi que des éloges pour le jeu dramatique et la voix superbe de Joseph Rouleau. Quant à Joan Sutherland, son nom apparaît dans quatre titres sur sept. Voici une scène de "I Puritani" avec Joseph Rouleau et Joan Sutherland.

**STUDIO 9**  
9 rue St-Louis — 523-9710  
AU THEATRE DE L'ESTOC  
Samedi et dimanche à 2h et 4h.

**L'AMÉRIQUE**  
OBSERVEZ

**REQUIEM EN BLANC**  
3 représentations  
ce soir et demain  
ce soir à 8h30

3 dérivés  
VERSION INTÉGRALE  
Cours métrage  
LE CHANT DU STYRENE  
de Alain Renaud

**Jl était amoral, égoïste, infidèle... mais elle l'aimait!**  
CHRISTIAN MARQUAND  
LUCILE SAINT-SIMON  
dans un film de HENRI DECOIN

**Tendre et Violente Elisabeth**

**PASSIONNANTE AVENTURE AFRICAINE**  
VICTOR MATURE JANET LEIGH

**SAFARI**  
CINEMASCOPE  
Color by TECHNICOLOR

**CINÉMA SILLERY**  
1720, rue St-Michel — Sillery  
Stationnement facile — Air climatisé — 527-6684

**LE JOUR DU VIN ET DES ROSES**  
("Days of Wine and Roses")  
Jack Lemmon Lee Remick

HIER ENCORE C'ÉTAIT LE PARFAIT AMOUR!  
Aujourd'hui... il ne peut exprimer leur bassesse et leur déshonneur!

2e FILM  
Un paradis des tropiques... devient une jungle d'enfer

**SAMAR L'ILE DES REVOLTÉS**  
TECHNICOLOR  
GEORGE MONTGOMERY • GILBERT ROLAN • ZIVA RODANN JOAN O'BRIEN

**CLASSIC** A L'AFFICHE **RIALTO**

**CINEAC** PLACE LAURIER  
Tel: 653-2112

**CIRQUE DES HORREURS**  
COULEURS ANTON DIFFRING  
AUSSI  
EN COULEURS  
CATARINA VALENTE  
UN SOIR A LA SCALA

**CINEMA LIDO**  
CENTRE D'ACHATS, ROND-POINT, LEVIS — 837-2272

Susan Hayward John Gavin **HISTOIRE D'UN AMOUR** Vera Miles  
AUSSI  
CA T'LA COUPE MOON PILOT Walt Disney TECHNICOLOUR  
DANY SAVALE

REPRESENTATIONS CONTINUELLES  
1h. - 3h. 04 - 5h. 08 - 7h. 12 - 9h. 16

**RECHERCHE...**  
pour la séduction de 273 femmes  
l'enlèvement de 179 femmes  
le meurtre de 11 femmes!

MICHELE MORGAN  
DANIELLE DARRIEUX  
CHARLES DENNER  
HILDEGARDE NEFF

**LANDRU**  
EN COULEUR  
FRANÇOISE SAGAN

A L'AFFICHE JUSQU'À JEUDI PROCHAIN  
**AU CINÉMA EMPIRE**

**LE FILM AVEC ARRÊT AVANT LA FRAYEUR**  
IL Y AURA UN ARRÊT SPÉCIAL DURANT LA REPRÉSENTATION

**OFFRE SPÉCIALE POUR PEUREUX:**  
UN CERTIFICAT VOUS SERA REMIS À L'ACHAT DE VOTRE BILLET, TOUS CEUX TROP TERRIFIÉS POUR VOIR LE DÉNOUEMENT SANGLANT DE CE FILM, N'AURONT QU'À SE PRÉSENTER "AU COIN DES PEUREUX" AVEC LEUR CERTIFICAT ET LEUR ARGENT SERA REMBOURSE!!

**NERVO-TEST**  
VOICI VOTRE CHANCE DE SAVOIR JUSQU'OU VOS NERFS SUPPORTENT LA FRAYEUR!

**HOMICIDE**  
"UN PROGRAMME DOUBLE EXCEPTIONNEL"

Personne ne sera admis durant les 15 dernières minutes de ce film!

P.S. Pour procurer le maximum de sensations à vos amis, ne leur dévoilez pas le dénouement de ce film!

Voici la seule scène qu'on puisse vous laisser voir du film.

**HURLER DE PEUR**  
SUSAN STRASBERG RONALD LEWIS ANN TODD

**VICTORIA** A L'AFFICHE



CHOEUR DE REDEMPTORISTES — Les Alléluis, chœur d'étudiants du Séminaire des Rédemptoristes d'Yveler, Québec, connaissent une popularité grandissante avec leur premier disque, qui est déjà en seconde place au palmarès d'un poste de radio fran-

cais de l'endroit. Les chansons des étudiants en théologie couvrent un vaste domaine, du rock and roll aux chants religieux. (Téléphoto PC)

### Auditions à l'École Nationale de Théâtre

Après quatre années d'exercice, l'École Nationale de Théâtre du Canada prépare actuellement sa prochaine rentrée qui aura lieu le 2 novembre 1964. Le recrutement des élèves se fait par le moyen d'auditions permettant aux directeurs de juger de l'aptitude et des talents des candidats.

Celui qui désire entrer à l'École pour y apprendre soit le métier de comédien, soit celui de

décorateur ou de technicien de la scène et qui sont prêts à se soumettre à l'entraînement rigoureux qu'exige un tel apprentissage, doivent faire une demande d'audition avant le 5 mai 1964 (des formulaires de demande d'audition peuvent être obtenus au secrétariat de l'École: 407, Boulevard Saint-Laurent, Montréal).

Au reçu de cette demande, l'École communiquera au candidat la date et le lieu de son audition.

Messieurs Jean-Pierre Bonfaro, James de B. Domville et Poyse Thomas, directeurs de l'École Nationale de Théâtre du Canada, visiteront, comme les années précédentes, toutes les villes importantes du Canada, de Halifax à Vancouver.

Les candidats comédiens doivent avoir entre 17 et 23 ans et avoir accompli leur scolarité complète. Des cas d'exception peuvent cependant être envisagés. Il n'y a pas de limite d'âge.

Yvette Mimieux est la jolie princesse qui danse dans "The Wonderful World of the Brothers Grimm" qui prend l'affiche du théâtre Capitol aujourd'hui jusqu'à vendredi prochain sauf mercredi et jeudi.

## SALLE CLIMATISÉE PIGALLE

### 2e SEMAINE

Sur demande générale la Direction se voit dans l'obligation de garder une 2ième semaine.

Enfin... pour la première fois! Un exposé complet de la FEMME FRANÇAISE et de ses amours

La Française et l'Amour

Mesdames, voyez un peu comme le monde entier s'est volté!

PATROUILLE DANS LE PACIFIQUE

en couleurs

### PRINCESSE

Trois grandes attractions en couleurs LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES

Marion Brande & Karl Malden

'THESEE ET LE MINOTAURE'

Rob Mathias

LA CHARGE DU SEPTIEME LANCIER

Victor Mature & Anne Aubrey

## Le Prix Fémina du Cinéma attribué au premier grand film d'Alain Jessua

Alain Jessua, qui obtint naguère le Prix Jean Vigo pour son court métrage "Léon la Lune", vient de se voir décerner le Prix Fémina du Cinéma pour son premier grand film: "La vie à l'envers", dont il est à la fois le producteur, le scénariste, le dialoguiste et le réalisateur.

Assistant-réalisateur il a travaillé aux côtés de Jacques Becker, de Max Ophüls, de Marcel Carné, Alain Jessua pensait depuis longtemps à ce film auquel il ne commençait véritablement à travailler qu'en 1962.

"J'avais travaillé à l'adaptation d'un roman de Simonon, "L'Entierement de M. Bouvet", qui était l'histoire d'un homme qui ne trouvait le bonheur que dans la fuite. Lorsque j'arrivai avec mon adaptation sous le bras, et que je disais qu'il s'agissait d'une adaptation de Simonon, on pensait tout de suite que c'était un "Maigret"... C'en était pas un et je me retrouvais seul avec mon Bouvet. Je me suis mis à travailler à d'autres sujets mais, sans même m'en rendre compte, je revenais toujours au personnage de Bouvet. Seulement ce personnage, s'il était valable historiquement, en 1900, au moment des grands événements anarchistes, pendant la guerre de

14, bref à une époque de grandes aventures, n'avait plus guère de réalité si on le faisait vivre de nos jours. Je me suis donc trouvé dans une impasse et je me suis rendu compte que la seule issue qui restait à mon personnage était l'isolement. C'est ainsi que j'en suis venu à écrire "La vie à l'envers".

L'aventure intérieure de votre héros, pensez-vous qu'elle puisse être réellement vécue?

"Je crois que son rêve, c'est le rêve caché de chacun d'entre nous. D'où que c'est la "distraction", au sens étymologique. Il ne s'agit donc pas d'un cas pathologique mais d'une histoire dans laquelle chacun pourrait se reconnaître, à la frontière du raisonnable et du déraisonnable. Chez les êtres les plus normaux, il y a, je crois, un fou qui s'ignore. La folie est le mal du siècle et il me semble que, de nos jours, où les gens ont davantage de loisirs, de vacances, ils peuvent réfléchir davantage. Lorsqu'ils réfléchissent ainsi et qu'ils font leur bilan, ils s'aperçoivent que dans le monde où ils vivent, la ou rien n'a remplacé la religion, par exemple, il n'existe rien à qui ils puissent vraiment se raccrocher. Ils se créent alors un monde à eux, une religion à eux. C'est ce que

fait le héros de "La vie à l'envers", qui trouve la quietude en passant du rôle d'acteur à celui de témoin."

Qui est-il, au juste?

"Un Français moyen, sans histoire. Il a une situation moyenne et travaille dans une agence immobilière qui ne lui déplaît pas mais qui ne le passionne pas davantage. Il se marie avec une petite bonne femme sensée, un peu superficielle et sans intérêt véritable. Elle lui porte en tout cas, un amour sincère. Mais un homme ne peut pas se contenter de sa vie sentimentale: il vit au moins huit heures par jour en dehors de son foyer. Il n'éprouve donc aucune satisfaction sur le plan professionnel, et c'est aussi un insatisfait dans sa vie privée.

"Or, comme chaque être humain, il s'aperçoit qu'il peut plus ou moins fréquemment essayer de participer tout à coup, et pour un temps variable, aux événements de la vie courante et qu'il peut, des lors, les contempler en simple spectateur. Il s'évade ainsi, de temps à autre, il "décoche" et trouve refuge dans cet isolement d'abord passager, puis de plus en plus prolongé. Il lui devient nécessaire, comme une drogue, il s'en administre des doses toujours plus fortes, tandis que tout s'écroute autour de lui.

"On le retrouve seul entre les quatre murs blancs d'une chambre déserte. Mais il n'est pas véritablement fou. Il est de ces gens à qui il a manqué quelque chose au départ, qui sans doute auraient pu suivre une autre voie, communiquer avec leur entourage, trouver un intérêt à l'existence mais qui n'ont pas eu leur chance.

## Line Renaud et les artistes américains

Depuis la première de sa nouvelle rue "Casino de Paris" à Las Vegas, Line Renaud a rencontré de nombreux artistes américains.

Eddie Fisher a assisté trois fois à son spectacle. Louis Prima, Cyd Charisse et Elvis Presley sont aussi venus l'applaudir plusieurs fois.

Cary Grant, qui avait assisté à la première du spectacle de Mlle Renaud, est revenu quelques semaines plus tard avec Danny Kaye afin de fêter ensemble leur anniversaire, comme ils le font tous les ans depuis longtemps. Depuis, Danny Kaye est revenu voir la revue plus de six fois et a demandé un jour de relâche à la direction du cabaret afin que Mlle Renaud participe à son spectacle télévisé.

En 1954, Mlle Renaud avait enregistré avec Dean Martin deux chansons: "Relaxez-vous" et "Two Sleepy People". En souvenir de cet événement, Dean Martin est venu la voir et lui a offert un merle des Indes auquel il avait appris à dire: "Bonjour Line. How are you? Relaxez-vous!" La particularité de ces oiseaux étant de prendre le timbre de voix des personnes qui leur apprennent à parler, Mlle Renaud a l'impression que Dean Martin lui dit bonjour tous les matins!

Pour son centième spectacle, Line Renaud a eu la surprise de rencontrer Jean-Pierre Aumont, qui venait de terminer "Tovaritch" à New York, et Louis Jourdan, qui vit six mois sur douze à Los Angeles. Jean-Pierre Aumont, se souvenant que comme Mlle Renaud, il habitait en France la Malmaison, lui a fait un croquis de sa jonchère. Quant à Louis Jourdan, il lui a offert un énorme chien en peluche "bleu" "oeil de Line".

La plus merveilleuse soirée de Line Renaud a cependant été la représentation où elle a eu la joie d'avoir pour spectateur celui qu'elle considère comme le plus grand artiste américain, et celui aussi qui, en 1954, lui a donné la chance de connaître le

public américain en l'engageant pour ses spectacles télévisés: Bob Hope. Hope est venu à Las Vegas spécialement pour assister au spectacle Casino de Paris. Il est arrivé incognito, mais la nouvelle s'est vite répandue parmi les artistes de la troupe. Hope a déclaré aux spectateurs: "C'est formidable de la voir travailler de nouveau. En 1954, j'avais la certitude qu'elle deviendrait vedette internationale. En 1964, je la retrouve ici super-vedette d'un magnifique spectacle, mais attendez 1974, je suis certain qu'on la retrouvera dominant des concerts sur la lune ou sur une autre planète, je ne sais pas très bien où, mais certainement au-delà de la Terre!"

Après dix ans, Hope vient d'engager de nouveau Mlle Renaud pour plusieurs de ses spectacles de télévision. Mais cette fois-ci, c'est lui qui viendra à Las Vegas.

### IMPERIAL

Film spectaculaire, en couleurs: "TARAS BULBA"

(Version française)

YUL BRUNNER, TONY CURTIS, CHRISTINE KAUFMANN

Une histoire d'honneur et de science-fiction qui sort des sentiers battus...

"LE VILLAGE DES DAMNES"

George Sanders & Barbara Shelley

**Sophia Loren**

DANS LE ROLE QUI LUI A VALU UN OSCAR

**"DEUX FEMMES"**

avec Jean-Paul Belmondo, Raf Vallone

Pour adultes seulement

Un OSCAR a également été gagné par ce 2e film INCROYABLE... de nos jours!

Des tribus cannibales...  
Des sacrifices humains...  
Des orgies primitives...

**"LE CIEL ET LA BOUE"**

Film dans la jungle en couleurs

aux deux théâtres

**LAURIER BIENVILLE**

### Film clandestin

Jean-Luc Godard vient de commencer "Arthur, Sammy et Anouchka", son nouveau film. Il ne s'agit encore que de films de vues (clandestines) dans les rues de Paris.

**CINEMA LEVIS**

2 grands films d'action jusqu'à lundi soir

Un grand superproduction. Un film très spectaculaire. "PAR LE FER ET PAR LE FEU"

Couleurs CinemaScope. Jeanne Crain - John Barrymore

Une nouvelle production. d'un grand succès. "LE GORILLE A MORDU L'ARCHEVEQUE"

Roger Hanin - Miquette Hux

**CAPITOL**

UN THÉÂTRE FAMEUX PLAYERS

JUSQU'À VENDREDI PROCHAIN SAUF MERCREDI ET JEUDI

Continu de 1h à 11h; "Brothers Grimm" de 1h.15, 3h.45, 6h.15, 8h.50. Dernier spectacle complet à 8h.25.

LAURENCE HARVEY, CLAIRE BLOOM, KARL BOEHM  
WALTER SLEZAK, OSCAR HOMOLKA, YVETTE MIMIEUX

MERLE GOLDWIN, WALTER CONNOR, A GEORGE PAL Producteur

**THE WONDERFUL WORLD OF THE BROTHERS GRIMM**

Merveilleuses CHANSONS, VEDETTE, HISTOIRE!

IN WONDERFUL COLOR!

Mai, 75c; Enfants 10-15 ans avant 2h.30 et écoliers de 16-17 ans: 50c; Dimanche et soirs: 99c; Étudiants, sauf dimanche soir: 75c. Aucun billet de faveur.

## Cinéma de PARIS À L'AFFICHE

### 2e GRANDE SEMAINE

STEWART GRANGER - ANOUK AÏMÉE - PIER ANGELO - STANLEY BAKER

SUPER SPECTACLE DE 3 HEURES

**SECONDE COMMANDE EN COULEURS**

LES CITES DU VICE ET DU PÊCHE

Également à l'affiche

La tragique destinée de Rommel, qui paya de sa vie son opposition aux projets démentiels d'Hitler.

JAMES MASON — JESSICA TANDY — LUTHER ADLER

**LE RENARD DU DESERT**

**L'ARTIER et LAIRET**

A NE PAS MANQUER

JUSQU'À JEUDI SOIR

EN EXCLUSIVITÉ ET EN PRIMEUR

**EDDIE CONSTANTINE**

Vous avez un rendez-vous avec moi... et moi avec...

**les femmes d'abord**

2 fois plus d'EXCITEMENT

2 fois plus d'ACTION

2 fois plus de FEMMES

VENEZ ME VOIR

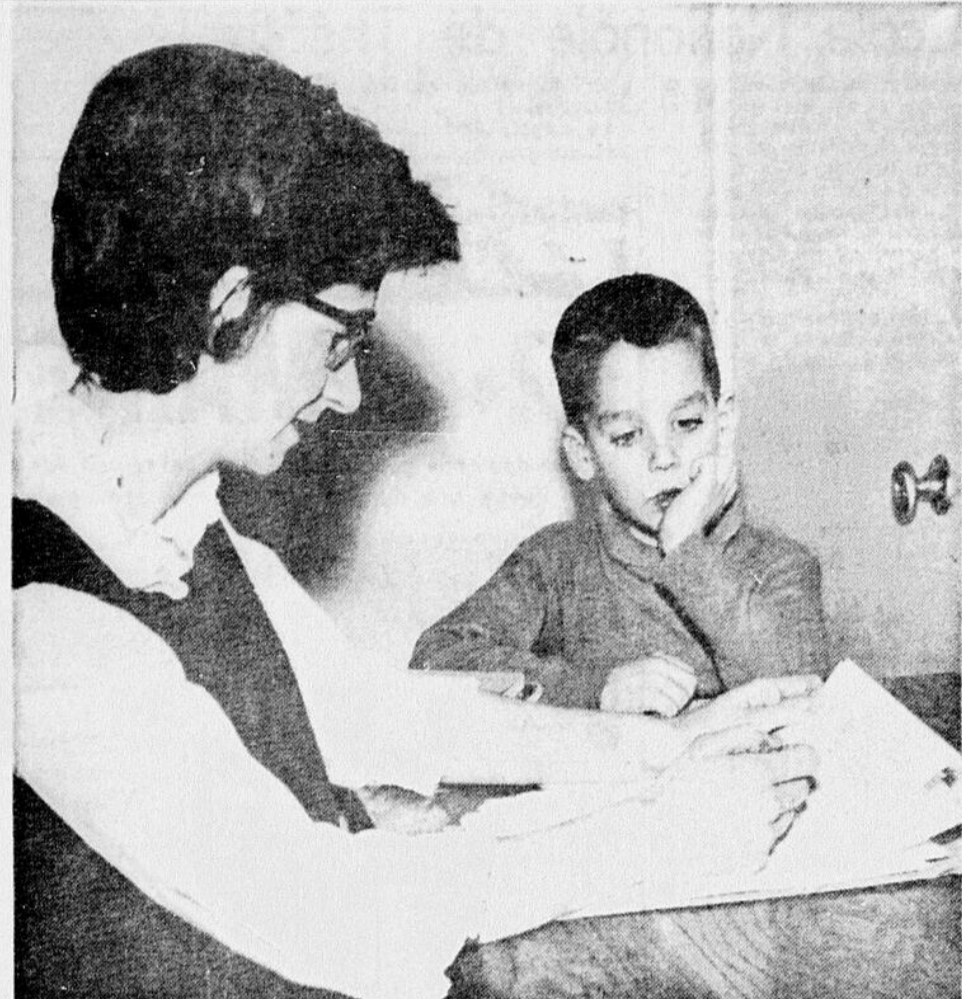
J'VOUS EN PROMETS!

**2e GRAND FILM**

**Ninon Sevilla YAMBAB**

Vous serez vous aussi fasciné par la beauté et l'ensorcellement de cette déesse de la jungle.

EN COULEURS



Les enfants de Monique Corriveau suivent avec grand intérêt les développements de chaque intrigue; ici Pascal vient trouver maman à sa table de travail.

## Troisième roman pour enfants de Monique Corriveau, "Le Wapiti"

Par Thérèse Voisard

Un nouveau livre vient de s'ajouter à l'oeuvre de Monique Corriveau écrivain québécois dont la plume est consacrée de façon toute spéciale aux enfants et aux adolescents. "Le Wapiti", roman d'aventures relatant les exploits d'un jeune français du 17<sup>e</sup> siècle aux prises avec les Indiens d'Amérique, sera lancé bientôt sur le marché.

Premier livre de la nouvelle collection pour enfants "Plains feux", éditée par la maison "Jeunesse", le Wapiti est le troisième livre que publie Monique Corriveau. Plusieurs se rappelleront, en effet, "Les Jardiniers du Hiboux" et "Le Secret de Vanille" qui lui ont mérité les prix de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, en 1958 et 1960.

Mme Bernard Corriveau, de Sainte-Foy que nous avons interrogée récemment, nous a déclaré qu'elle accordait beaucoup d'importance à la vraisemblance des romans qu'elle imagine. Ainsi, lorsqu'il s'est agi d'écrire le Wapiti, elle s'est fait un devoir, affirme-t-elle, de relire les "Relations des Jésuites" qui décrivent assez bien les moeurs et coutumes de l'époque où elle a situé son roman.

Mère de huit enfants dont l'aînée n'est âgée que de 11 ans, l'auteur du Wapiti ne peut manquer de s'y connaître en psychologie infantile. Et c'est

d'ailleurs, affirme-t-elle, ce qui l'intéresse le plus dans son travail. "L'évolution des caractères, dans les romans pour adolescents, de même que les différents moyens employés par mes personnages pour vaincre les obstacles sont les points que j'aime le mieux travailler".

**VOCATION PRÉCOCE**

On serait tenté de croire que Monique Corriveau, en tant que mère de famille, écrit pour instruire ou pour amuser ses propres enfants. Mais elle nous a affirmé le contraire en déclarant qu'elle écrivait tout d'abord parce qu'elle en a toujours ressenti le besoin, depuis sa plus tendre enfance. "J'ai, dit-elle, la tête pleine d'aventures qu'il faut que j'écrive. Bien sûr je m'adresse à mes enfants puis-que j'ai dédié le Wapiti à mon fils aîné Mahieu, mais j'écris aussi pour tous les petits Québécois. Cependant je demeure convaincue qu'en définitive, on écrit toujours un peu pour soi-même parce que l'on est né avec ce besoin qu'il faut satisfaire".

Quoique écrivain, Monique Corriveau n'en demeure pas moins une mère de famille attentive et dévouée. "Ma vie familiale, affirme-t-elle l'emportera toujours sur mon métier". Elle semble d'ailleurs pouvoir facilement concilier ces deux occupations puisqu'elle bâtit ses romans tout en vaquant à ses

## Travail sur "la famille, considérée comme centre et agent de culture" présenté par les Diplômées d'universités

Les Femmes Diplômées des Universités, section de Québec, faisaient parvenir ces jours derniers au gouverneur général du Canada, l'honorable Georges Vanier, et à M. Raymond Doyle, directeur général adjoint du Congrès canadien de la Famille, la première tranche d'un travail sur "la famille, considérée comme centre et agent de culture".

On sait que le gouverneur général du Canada et son épouse ont convoqué pour juin prochain à Rideau Hall un Congrès canadien de la Famille. Les Femmes Diplômées des Universités de Québec ont été l'une des premières associations féminines à répondre au vœu de l'honorable Vanier en l'assurant de leur collaboration. Elles ont voulu par là "montrer l'intérêt de leurs membres pour la famille, tout en éveillant l'attention sur cet aspect culturel de la fonction familiale souvent oubliée et sur la nécessité de venir en aide à la famille".

Un comité formé de douze membres, pour la plupart maîtres en sciences sociales ou diplômés en service social, travaille depuis déjà plusieurs mois, sous la présidence de Mme Edgar Guay, docteur en philosophie de l'université Laval, et de son adjointe, Mme Denise Drouin-Lapointe, maître en sciences sociales avec spécialisation en relations industrielles.

Se demandant "si la fonction culturelle de la famille québécoise va subsister, tend à se modifier ou est appelée à disparaître... si la famille urbaine de Québec est consciente de cette fonction qu'elle a à remplir... si elle a les moyens de continuer à remplir cette fonction, peut l'assumer seule ou doit s'en remettre à des agents qui lui sont extérieurs", les membres de ce comité d'études ont préparé un questionnaire pour fins d'enquête.

Ce questionnaire a ensuite permis un sondage d'opinions auprès de 150 familles du Québec métropolitain appartenant à différents milieux sociaux. Les

membres chargés d'enquêter devaient obtenir 50% d'opinions masculines et 50% d'opinions féminines sur chaque question. Elles avaient également mission de s'adresser à des familles dont l'expérience familiale est en cours, c'est-à-dire à des ménages avec enfants dont quelques-uns au moins sont encore à la maison et ont moins de dix-huit ans. Apparaissant le questionnaire avait été soumis à une épreuve auprès de cinquante mères de famille membres de l'association.

Afin de mener une enquête sérieuse, il importait pour le comité de connaître ses informateurs quant à leur situation familiale, sociale et éducative. C'est pourquoi, le questionnaire demandait certains renseignements sur l'habitation. Il comportait également un relevé de l'activité sociale et intellectuelle des membres des familles interrogées. "L'évaluation de la quantité et de la qualité de cette activité sociale et intellectuelle peut indiquer un certain état de l'esprit d'une famille, son ouverture ou sa fermeture au monde de l'extérieur, son besoin de retrouver au dehors ce qui lui manque à la maison ou ce qu'elle n'est plus en mesure de fournir".

Au moyen du questionnaire, les membres ont également essayé d'identifier certaines habitudes familiales existant dans les familles, leur importance, leur fréquence et leur rapport avec la culture. "Parmi ces habitudes, le questionnaire s'attache surtout à la description des occupations dites de loisirs en prenant en compte dans son sens le plus large. Le questionnaire vise encore à sonder l'opinion des familles interrogées sur certaines formes de loisirs intérieurs à la maison... comme la télévision, la radio, la lecture et la musique. On cherche enfin à savoir si la famille est consciente de sa fonction culturelle... tout cela "pour connaître la famille, considérée comme centre et agent de culture".

Actuellement les Femmes Diplômées sont à faire la compilation des réponses obtenues. Les résultats seront envoyés à Ottawa afin d'être présentés au Congrès canadien de la Famille tandis qu'une traduction anglaise du questionnaire sera donnée à diverses associations de langue anglaise à travers le Canada.

Les Femmes Diplômées seront au nombre de quelque 300 délégués spéciaux qui participeront au Congrès canadien de la Famille à Ottawa les 7, 8, 9 et 19 juin prochain.

**CHAUSSURES POUR DAMES**  
de la collection Duchaine  
incluant  
**échantillons nouveaux à prix spécial**  
directement de la manufacture  
tous les jours de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.  
**HUDGER DUCHAINE Inc.**  
77 est, rue St-Vallier

## Carnet mondain Patron-mode

par Anne Adams

4866

Confectionnez à votre petite fille, pour l'été, cette jolie robe-soleil shift sans manches et à l'encolure ronde. Elle est très ample et est ouverte de chaque côté dans le bas.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 2, 4, 6, 8. La taille 6 requiert 1 1/2 verge d'un tissu de 35 pouces.

Écrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur qui y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:  
**SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT QUÉBEC (P.Q.)**  
Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

Attention... Attention  
**A L'HOTEL NEPTUNE**  
Rond-Point du Pont de Québec  
• BANQUETS DE NOCES  
• RECEPTIONS  
• DINERS D'AFFAIRES  
Pour tous renseignements:  
Tel.: 653-4941

**SOUDAINEMENT VOUS ÊTES RAVISSANTE!**

Quelques semaines à l'école

**MONA BROWN**

et vous pourrez partager les secrets de beauté de centaines de femmes. Goûtez le bonheur d'être belle et sûre de vous.

- Une démarche plus élégante
- Une silhouette plus attirante
- Une personnalité plus attachante

Quelles que soient vos raisons: une meilleure situation, une vie sociale plus agréable, une plus grande confiance en vous, ou une carrière de mannequin, vous trouverez avantage à discuter de votre problème particulier avec MONA BROWN.

- DEMARCHES
- MAINTIEN
- Soins de la peau
- MAQUILLAGE
- ETIQUETTE
- GYMNASTIQUE
- PSYCHOLOGIE
- Culture générale
- CALME SOCIAL
- DICTION
- VOCABULAIRE
- Soins des cheveux
- CONVERSATION
- MODE
- COULEURS
- TISSUS

Pour rendez-vous tél. 683-7783  
Studio: 1050 Raymond Casgrain APP. 308

## Catherine nous en veut!

Nous aurions été moins surprises qu'elle nous envie, et elle aurait eu raison de le faire, si tout ce qu'elle prétend était exact.

Quoi de plus reposant, en effet, que de pouvoir "limiter l'univers à notre vie familiale", laissant aux célibataires le soin de régler le sort du Monde (avec un grand "M").

Mais comment ne pas franchir les frontières du foyer quand les intérêts de notre mari et l'évolution de nos enfants nous réclament sans cesse? Dès leur naissance, ces derniers ne nous obligeaient pas à nous tenir au courant des derniers développements de la pédiatrie et de la psychologie infantile, sciences ou ne peut plus "domestiques" mais quand même très utiles si l'on veut arriver à former des hommes bien équilibrés physiquement et mentalement. Ce souci est peut-être bien peu de choses en regard des problèmes qui agitent l'univers, mais comme nous pressions, dans notre toute petite cervelle, qu'il faudra bien quelque jour pour prendre la relève, il faut songer à les élever, ces hommes de demain! D'accord, les joies de l'intellect et les préoccupations mondiales devront forcément être reléguées au second plan pour la période "couches et biberons", car, entre ces deux occupations toutes prosaïques, il faut bien préparer les repas — donc, causer chaudrons! — entretenir la maison, remplacer les fonds de culotte, etc., etc., et toutes besognes utiles, nécessaires, indispensables même, que nous échangeons volontiers contre la culture et la quiétude de n'importe quelle Catherine. Et malgré tout, figurez-vous que plusieurs "ménagères" trouvent encore le temps d'écouter les bulletins de nouvelles et de lire le journal, ne fût-ce qu'en diagonal.

Une fois finie l'ère des couches, arrive la période scolaire. Et les mamans doivent s'atteler à la tâche pour faire, en même temps que leurs rejets, tout leur cours primaire et même secondaire! N'est-ce pas embêter le pas au progrès que de répéter, à 30 ou 40 ans, les conjugaisons et "combinaisons", l'histoire, la géographie, etc., etc. Quelle Catherine pourra jamais se vanter d'avoir fait son cours, en entier! deux fois? Et vous osez ensuite nous taxer de ne savoir parler en société que de couches et de chaudrons!

Non, vraiment, Catherine, vous devez badiner. Ou alors, vous choisissez bien mal vos amies... mariées, ou vos lectures.

Oh, je ne nie pas qu'elles existent ces têtes d'oiseaux auxquelles vous faites allusion, mais là où vous faites erreur, c'est lorsque vous les placez uniquement dans la catégorie des femmes mariées, attribuant du même coup tous les diplômes et toutes les aureoles aux célibataires! Non, vraiment, là vous exagérez.

Une chose nous console, cependant, c'est que toutes les Catherine ne parlent pas votre opinion, que dis-je, votre jugement! Car pour peu qu'elles soient femmes, elles ne peuvent ignorer le rôle combien grand et noble de l'épouse et de la mère. Ce qui ne diminue en rien votre vocation de célibataire.

Pourquoi cette agressivité, Catherine? Nous vous aimons bien, nous. Et je suis sûre que les hommes aussi savent apprécier vos qualités, du moins en attendant que vous leur tombiez dessus à leur tour! Là, nous vous conseillons d'être plus prudente. Si l'un d'eux allait s'aviser de vous répondre, il y mettrait moins de formes. Nous sommes bien placées pour le savoir. Ce qui ne les empêche pas d'être adorables... quand on sait les prendre! Sans rancune?

Thérèse SARULT

tâches de maîtresse de maison. Plutôt que de s'asseoir à sa table de travail pour appeler à elle l'idée dont l'auteur a besoin, elle saisit l'inspiration au moment où elle se présente et ce qui ne l'empêche pas de terminer le gâteau commencé. De cette façon elle n'écrit que lorsqu'elle a une idée bien précise et évite de perdre des heures précieuses accoutées à sa table de travail.

De plus, il n'est pas question pour Mme Corriveau de rédiger ses romans lorsque ses enfants sont à la maison. Elle n'écrit que lorsque ces derniers sont à l'école.

Comme elle rédige ses romans à la main, Mme Corriveau doit donc consacrer à son travail des heures assez nombreuses. Il lui est même arrivé, nous a-t-elle affirmé, d'écrire jusqu'à sept heures par jour, lorsque l'intrigue du roman en cours se trouvait à son point culminant. Toutefois en temps ordinaire elle ne consacre que deux à trois heures par jour à son métier d'écrivain. Mais, dit cette mère-écrivain, lorsqu'il y a un tout jeune bébé à la maison, je passe de longues périodes sans toucher à ma plume. Je ne la reprend que lorsque l'enfant requiert moins de soins.

**L'AUTEUR ET SES ENFANTS**

Mais si Mme Corriveau rédige ses romans de préférence en l'absence de ses enfants, ceux-ci s'intéressent malgré tout très vivement à l'oeuvre de leur mère et demandent qu'elle les tiennent au courant des derniers développements des romans en cours. Et l'on peut même déceler déjà chez certains de ses enfants, des talents d'écrivain. Monique Corriveau nous a fait voir un cahier d'écolier dans lequel on pouvait lire de charmantes petites histoires imaginées par sa fille de huit ans. Ce fait n'a rien d'étonnant, puisque ces enfants sont issus d'une famille qui s'intéresse aux lettres depuis plusieurs générations.

On nous a appris, en effet, que le grand-père de l'écrivain était journaliste de sa profession et que son père, M. F.-X. Chouinard, ancien greffier de

la ville, écrivait fréquemment des articles pour la revue Concord, de Québec.

Son époux, le notaire Bernard Corriveau, quoiqu'il ne participe pas activement à la carrière de sa femme lui procure, affirme-t-elle, une aide précieuse par ses encouragements et ses conseils.

Monique Corriveau nous a confié aussi qu'elle projetait d'écrire un jour des romans pour adultes mais sans délaisser, toutefois, les romans pour enfants et adolescents. "Comme je vis actuellement dans un monde d'enfants en tant que mère de huit petits je ne peux me lancer dans la composition d'un roman pour adultes. Mais peut-être entreprendrais-je un jour ce travail, lorsque mes enfants auront grandi."

**Beauty et McCLARY EASY**

SERVICE AUTORISÉ  
LAVEUSES ET SÈCHEUSES AUTOMATIQUES  
**QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.**  
215, St-AVENUE — TEL.: 529-8429

**DIMANCHE VENEZ SOUPER AU**  
*Restaurant La Fayette*  
AIR CLIMATISÉ  
565 EST. BOUL. CHAREST — QUÉBEC  
et on vous présentera  
**BENNY BARBARA et LISETTE**  
instrumentistes à la touche magique  
GEMMA BARRA, m.c.  
REPRÉSENTATIONS 6h, 30 et 8h, 00 Entrée libre Rés.: 522-2053

**troister VOUS DONNE PLUS!**

**PLUS** pour votre argent

**PLUS** de qualité en tout

**PLUS** de beauté dans chaque style

Style No. 422

**vous obtenez plus du magasin qui vend troister**

Savourez aujourd'hui même le bon pain

**GailuRon**

en vedette cette semaine dans Perspectives

**LES BOULANGERS PROGRESSIFS DU QUÉBEC INC.**

BEAUCÉ	Boulangerie Doyon Inc.
CHICOUTIMI	La Huche sans Pareille Inc.
DRUMMONDVILLE	Boulangerie Guérin & Frères Ltée
GRANBY	Boulangerie Racine Ltée
MATANE	Boulangerie Pelletier Ltée
MONTRÉAL	Boulangerie Montréal Inc.
MONTRÉAL	Boulangerie Robin Inc.
QUÉBEC	D. Dupéré Inc.
RIMOUSKI	A. A. Theriault & Fils Inc.
SHERBROOKE	Larochelle & Frères Ltée
TROIS-RIVIÈRES	Lemire & Frères Ltée
VALLEYFIELD	Monette & Larivière Inc.

# Une vague d'indépendance a déferlé sur l'Afrique depuis quelque huit années

PREMIER ARTICLE D'UNE SÉRIE DE DEUX

Au cours des huit dernières années, une vague d'indépendance a déferlé sur l'Afrique. Dans cet article, un journaliste de la Presse Canadienne discute des hommes et des problèmes impliqués dans cette révolution.

Londres, (PC) En moins de 10 ans, le visage politique de l'Afrique a changé au point qu'il est presque méconnaissable; il a également changé de couleur. Il y a huit ans, en effet, il y avait, sur ce continent, quatre États indépendants dirigés par des gens qui n'étaient pas de souche européenne, l'Égypte, l'Éthiopie, la Libye et le Liberia.

Aujourd'hui, exception faite pour quelques enclaves espagnoles et portugaises disséminées sur la côte occidentale, il ne reste sur ce continent que quatre pays administrés par des pays d'Europe ou des gens de souche européenne, c'est-à-dire l'Afrique du Sud, la Rhodésie du Sud, l'Angola et le Mozambique, ces deux derniers étant des colonies portugaises.

**ÉTATS INDÉPENDANTS**

Sur les quatre grands empires européens en Afrique, trois, l'Empire britannique, les possessions françaises et celles de la Belgique, se sont fragmentés en un réseau d'États indépendants. Seul le Portugal garde son empire d'Afrique, extérieurement intact mais commençant à s'écrouler intérieurement.

Mais les temps sont difficiles pour les nouveaux dirigeants de l'Afrique. Ce contingent s'est éveillé à la suite d'un long sommeil et a été plongé presque en une nuit dans le monde terrifiant de la politique des puissances et de la technique de l'aviation à réaction. Ce phénomène, aggravé par les vieux différends raciaux et le désir de goûter sur le plan matériel aux fruits de l'indépendance, a provoqué des révoltes et des mutineries. Souvent même des soulèvements stables et pleins d'élan, comme celui du Tanganyika, sont menacés.

Les réactions de violence en chaîne ont fait que de nombreux Blancs se sont demandé si l'Union Jack n'avait pas été retiré trop tôt dans les anciennes colonies britanniques. Pour eux, le mot Congo sonne comme une alerte. Même maintenant, après le bain de sang qu'il a subi, le Congo ex-belga, dirigé par Cyrille Adoula, premier ministre, n'est pas certain de sa paix intérieure laquelle pourrait bien mettre fin, en juillet, le départ des dernières troupes de l'ONU.

**LES BLANCS**

Au sud du Zambèze, le malaise que semble apporter l'indépendance renforcera certainement la détermination des Blancs d'arrêter la vague, s'ils le peuvent, mais la force qui a provoqué la marée nationaliste est trop forte pour qu'on pense qu'elle puisse être contenue indéfiniment au-delà des chutes Victoria.

En outre, on recherche ce qu'on appelle parfois la "personnalité africaine". C'est souvent cela, en même temps qu'un anticolonialisme direct que les bruits stridents du nationalisme cherchent à exprimer. On veut assurer la voix des Noirs dans le monde.

Les dirigeants africains estiment que l'avenir leur appartient. Mais en anticipant outre mesure, un grand nombre d'entre eux ont promis la lune et l'on s'attendait à l'obtenir en même temps que l'indépendance. Certains gouvernements ont toléré la formation de mouvements clandestins, dont les membres sont appelés "combattants de la liberté", et qui, en mobilisant des forces en vue d'un futur assaut contre le sud de l'Afrique dirigé par des Blancs, peuvent être considérés comme un danger pour les gouvernements modérés déjà établis.

**TECHNIQUES COMMUNISTES**

Ces mouvements constituent un lieu de choix pour l'application des techniques communistes consistant à soutenir certains fauteurs de troubles pour

créer la confusion en vue d'un éventuel coup de main. Il se pourrait que cela, favorisé par la propagande chinoise ou cubaine, ait provoqué les révoltes qui ont éclaté dans l'est de l'Afrique à partir de Zanzibar.

Au Tanganyika, bien que le président de ce pays, Julius Nyerere, soit personnellement opposé à la violence, Dar es Salaam a longtemps constitué un lieu où ces mouvements sont exercés librement. Il se pourrait que Lusaka, en Rhodésie du Nord, devienne une ville de même genre.

Que veulent les communistes de troubles de la part de guerilleros bien formés, afin de provoquer l'anarchie, sans idéologie

au départ. Il semble que l'URSS, la Chine et Cuba aient quelque chose à voir là-dessus. A long terme, une campagne de la Chine en vue de la recherche de l'âme politique de l'Afrique, pour aligner les nations de peuples de couleurs en voie de développement contre les sociétés blanches et hautement industrialisées, du groupe soviétique et d'Occident.

**PEU SÉDITS**

Jusqu'ici, les hommes politiques d'Afrique se sont montrés insensibles aux attrait du communisme, de même qu'à toute autre propagande de l'extérieur. Ils ne veulent pas être impliqués dans la guerre froide, pour des raisons d'intérêt économique et aussi parce que les idéologies étrangères ne les intéressent pas. Même ceux qui se sont rapprochés des communis-

tes pour en obtenir de l'aide, comme Sékou Touré en Guinée, reviennent tôt ou tard à une position neutre.

La reconnaissance diplomatique de Pékin par le général de Gaulle est peu susceptible de modifier cette attitude fondamentale du bloc influent des États d'Afrique alignés sur la France. Les commentateurs donnent un sens plus significatif au fait qu'un nombre croissant d'États d'Afrique du Nord et d'Afrique occidentale manifestent pratiquement de l'intérêt pour la communauté économique européenne.

Par exemple, l'Algérie, dirigée par son président de gauche mais non algérien, Ben Bella, a été assidument approchée par Chou En-Lai, mais elle a néanmoins récemment fait des avances au Marché commun. Depuis

son accession à l'indépendance, en 1961, l'Algérie fait face à un écrasant travail de reconstruction.

**LA NIGERIA**

La Nigeria, dirigée par son premier ministre, sir Abubakar Tafawa Balewa, est allée plus loin en négociant avec la communauté économique européenne, ce qui indique que les vieilles craintes concernant le néocolonialisme s'évanouissent. Cette décision peut être considérée comme une partie du plan créé par Félix Houphouët-Boigny, patient homme d'État africain occidental, président de la Côte d'Ivoire, qui représentait autrefois son pays à l'Assemblée Nationale française.

M. Houphouët-Boigny est l'architecte du Bloc de Monrovia, composé en grande partie d'anciennes possessions françaises

d'Afrique Noire, mais auquel sont venus se joindre, en 1961, la Nigeria, membre du Commonwealth dont la population égale un cinquième des 225.000.000 de Noirs d'Afrique, et le Liberia, la plus ancienne république noire de ce continent.

**FRAMBOISIERS CERTIFIÉS No 1 NEWBURG**

Très rustique, produisant de gros fruits rouges d'excellente qualité, bien en dehors du feuillage, donc faciles à cueillir. Les plants sont de moyenne hauteur et très forts. (Pas besoin de tuteurs). Prix: 25 pour \$3.25, 50 pour \$5.75, 100 pour \$10.00, 500 pour \$45.00, 1000 pour \$75.00. F.A.B. Montréal. Livraison le printemps avril-mai ou l'automne sept.-oct.

**W. H. PERRON & Cie Ltée** (11)

515 BOUL. LABELLE, GRAINIERS & PÉPINIÉRISTES CHOMÉDEY, P.Q.

## Le groupe Underdog lutte contre les injustices du monde

Toronto, (PC) Un ancien journaliste de 28 ans, indigné par l'injustice du monde, préside un groupe qui a pour but de les faire réparer. David Cowlishaw a en effet formé, en 1961, le groupe Underdog, qui comprend 1.200 volontaires bénévoles dans 12 pays du monde.

Il a déclaré que, depuis l'établissement d'Underdog, cet organisme a pris en main 4.000 affaires d'individus victimes d'injustices. Les demandes d'aide se chiffrent à 1.000 par mois, et 38 pour cent en moyenne sont justifiées. Elles viennent du monde entier.

M. Cowlishaw a cité les exemples suivants d'intervention efficace de son groupe: "A Durban, en Afrique du Sud, nous avons dépensé \$400 pour obtenir \$150 en faveur d'un chauffeur qui n'avait pas été payé depuis trois semaines parce qu'il résistait aux avances de son patron homosexuel... A Georgetown, en Guyane britannique, nous avons fait libérer un jeune homme en prison depuis six mois pour avoir critiqué le régime dans un devoir d'écolier."

Underdog, nom qui vient d'une manchette de journal le jour où M. Cowlishaw a quitté le journalisme, ne demande rien et n'accepte aucun don des gens auxquels cet organisme vient en aide. M. Cowlishaw a apporté lui-même \$3.000 à cet organisme lorsqu'il l'a fondé. Les dépenses actuelles, environ \$10.000 par année, sont financées par les contributions de sympathisants, ainsi que par les bénéfices apportés grâce à des travaux à la pizze.

# 4. LE QUATRIÈME BESOIN

## Qu'en faites-vous?

4 pères sur 5 n'en font aucun cas.

Comme la plupart des gens, votre famille connaît sans doute les trois principaux besoins de la vie: 1. Nourriture 2. Vêtement 3. Logement

**Mais, que penser du quatrième besoin?**

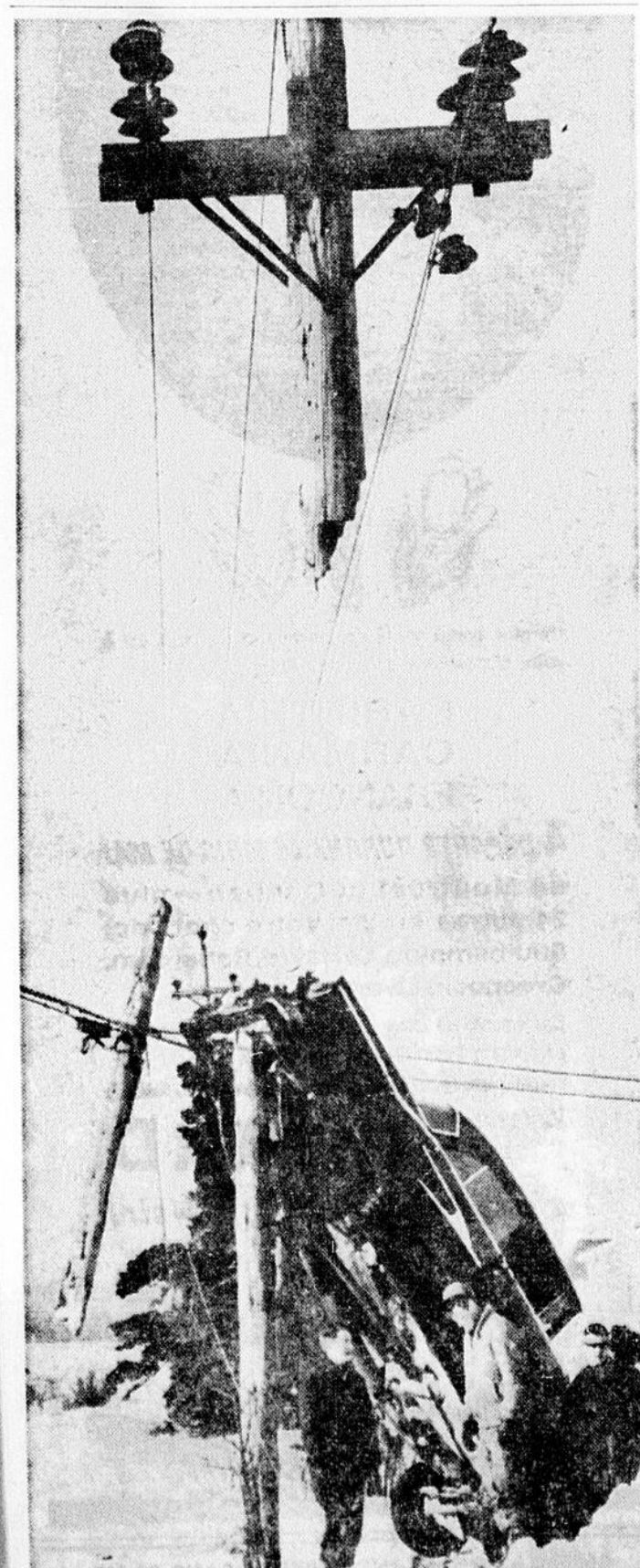
Le quatrième besoin n'est-il pas de posséder *assez d'assurance vie* pour garantir à la famille que les trois autres besoins seront toujours satisfaits? Pourquoi alors quatre pères sur cinq n'en ont-ils fait aucun cas? Sans doute croient-ils ne pas en avoir les moyens. Ils ignorent que peu d'argent suffit à répondre au quatrième besoin. Prenons par exemple un

homme de 28 ans, père d'un enfant qui, à l'heure actuelle, n'a que cinq ans. Seulement \$25 par mois pour de l'assurance vie rapporteraient les bénéfices suivants: s'il mourait demain, sa police ne rapporterait pas qu'un montant global de \$10.000 mais, elle garantirait à son épouse la somme de \$250 par mois jusqu'à ce que le petit de cinq ans ait ses vingt ans. Mais, il est tout probable qu'il vivra; alors, il pourra utiliser la même assurance pour obtenir une rente de retraite intéressante. Votre famille est-elle si sûre de son avenir? Pourquoi laisser le quatrième besoin au hasard?

**Le service de Vérification de la Sécurité Familiale**

qu'offre la Metropolitan répondra à cette question.

Un représentant de la Metropolitan formé spécialement à cette fin fera le bilan de vos épargnes, de vos biens, et de votre assurance actuelle. Il évaluera les besoins futurs de votre famille. Il vous indiquera quoi faire pour mieux assurer l'avenir de votre famille—et le moyen le plus économique de le faire. Vous découvrirez sans doute que pour répondre au quatrième besoin—suffisamment d'assurance vie—il en coûte beaucoup moins que pour les autres. Voyez par vous-même. Ce service ne comporte aucune obligation—sauf envers les êtres qui vous sont chers.



PENDANT QUE CETTE AUTOMOBILE se balance dans les airs, les ouvriers essaient de déterminer la meilleure manière de la descendre au sol. L'individu qui conduisait ce véhicule, M. Donald Hugh McDonald, de Boisdale, N.S., a perdu le contrôle, et a coupé deux poteaux de téléphone près de Sydney, Nouvelle-Écosse.

# Metropolitan Life

**METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY**  
(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)  
Direction Générale au Canada, Ottawa 4, Ontario

<b>DISTRICT FRONTENAC</b> Léopold Desy, C.I.U., gér. 265, rue de la Couronne Québec, P.Q. Téléphone: 529-0127	<b>DISTRICT LAURIER</b> Paul Simard, gér. 350 est. boul. Charest Québec, P.Q. Téléphone: 529-0361	<b>DISTRICT LÉVIS</b> Fernand Gingras, C.I.U., gér. 13, rue St-Louis, Lévis, P.Q. Téléphone: 837-4766	<b>DISTRICT MONTMAGNY</b> Roger Lehoux, C.I.U., gér. 229 est. boul. Charest Québec, P.Q. Téléphone: 522-2094	<b>DISTRICT QUEBEC</b> P.-Laurent Aumais, C.I.U., gér. 860, rue d'Youville, Québec 4, P.Q. Téléphone: 525-6149	
<b>DISTRICT DE FRONTENAC</b> Charles A. Drouin 1640, Richer, Québec, P.Q. 681-5411 Roland Poirier 210, 88e rue, Charlevoix, Québec, P.Q. 683-1828 Gonzague Gosselin 3020, Loyola, Giffard, Québec, P.Q. 663-0522	Arthur Blais 6065, 7e ave Est, Charlevoix, Québec, P.Q. 623-1165 Chs-A. Giroux 19, du Collège, Beauport, Québec, P.Q. 683-9199	Raymond Robert 21, des Cascades, Beauport, Québec, P.Q. 681-3357 André Langlais 219, Quenon, Québec, P.Q. 688-7184 Donat Carbonneau 925, Léonard, Ste-Foy, Québec, P.Q. 677-4019	Maurice Gauthier 7240 David Gosselin, Charlevoix, Québec, P.Q. 623-2733 André Roy 3031, Loyola, Giffard, Québec, P.Q. 681-1241 Real Camproux 600, 6te rue Est, Montmorency, Québec, P.Q. 836-3375 Claude Dechêne 251, 107e rue, Courville, Québec, P.Q. 683-6618	Jean-Guy Giguère 255, 92e rue Ouest, Charlevoix, Québec, P.Q. 623-2733 P.-Emile Giroux 9, St-Raphael, Courville, Québec, P.Q. 681-6038 Raymond Boutet 2171, Boul. des Courville, Québec, P.Q. 681-6038 Armand Parent 1081, 2e avenue, Courville, Québec, P.Q. 681-5451	Yves Tremblay 1, Toussaint, Courville, Québec, P.Q. 681-6144 Alphonse Lavioie 10080, av. Ravais, Ste-A. de Beauport, Québec, P.Q. 263-2851 Richard Fournier 11 rue Lévesque, Ste-Élisabeth, Québec, P.Q. 681-5451
<b>DISTRICT DE LÉVIS</b> J.-Alme Bély 58, rue L. Rivest, Lévis, Québec, P.Q. 837-4196 Gilles A. Couture 23, rue Fortier, Lévis, Québec, P.Q. 837-8311 André Joubert 11, rue L. Rivest, Lévis, Québec, P.Q. 247-5007	Simon Robitaille 35, rue Montcalm, Lévis, Québec, P.Q. 837-1624 Renolt Olivier 455, rue Laguerre, Lévis, Québec, P.Q. 837-2182	Emilien Blanchet rue Desjardins, Montmagny, Québec, P.Q. 248-2873 Lucien Lachance rue St-François, Beauveillé O., Cte Beauve, Québec, P.Q. 84	Lucien Boissinet 51, Mont Marie, Lévis, Québec, P.Q. 837-1648 M.-A. Monneau 2, rue St-Jean-Baptiste, St-Roch, Lévis, Québec, P.Q. 836-9927	Germain Dix 8150, rue Duval, Ste-Foy, Québec, P.Q. 833-8025 Donat Poirier 11, rue Normand, Lévis, Québec, P.Q. 837-4563	Jacques Fontaine 1883, 9e avenue, Charlevoix, Québec, P.Q. 683-3515 Jacques Fournier 165, 31e rue, Montmagny, Québec, P.Q. 248-1681 Richard Fournier 165, 31e rue, Ste-Élisabeth, Québec, P.Q. 228-3561

# Voyages • Vacances • Transports

## Stratford on Avon, que connut Shakespeare il y a 400 ans, n'a guère changé

Ma foi, ces lieux n'ont guère changé.

C'est là une réflexion que pourrait fort bien faire aujourd'hui William Shakespeare s'il revenait dans sa ville natale de Stratford-sur-Avon, dans le Warwickshire (Angleterre).

Car Stratford-sur-Avon, qui (en commun avec toutes les villes de Grande-Bretagne, et le

reste du monde) commémore le 23 avril prochain le quatrième centenaire de la naissance de son illustre fils, présente toujours des particularités que reconnaîtrait celui-ci.

Certains édifices, qui étaient déjà anciens quand naquit Shakespeare, existent toujours; quelques-uns, qui ont le pignon de guingois, tels de vieux messieurs

somnolants au soleil, le chapeau posé sur les yeux, se dressent parmi des magasins et des bureaux modernes.

Le gracieux pont de Clopton, qui enjambe d'Avon, existe toujours. Shakespeare a dû y passer bien des fois.

Il est possible même de voir la maison où le poète est né — demeure à colombage du début du

16e siècle, ou on montre aux visiteurs la chambre dans laquelle William fit son "entrée" dans le monde.

Les garçons de la localité fréquentent toujours la "Grammar School", où ils étudient sous l'œil attentif du "plus éminent" des anciens élèves, dont le portrait est pendu au mur.

L'église de St. Sainte-Trinité, où John et Mary Shakespeare firent baptiser leur enfant, est toujours debout et son image se reflète comme jadis dans les eaux tranquilles de la rivière; on y voit encore les fonts baptismaux, l'inscription dans le registre en date du 26 avril 1564, ainsi que la tombe où est enterré le poète.

Malheureusement, il ne reste plus que les fondations de New Place, la demeure où sa fortune faite et sa renommée assurée, le poète se retira. C'est là qu'il mourut à l'âge de 52 ans, en 1616.

L'histoire de la démolition de cette demeure est déplorable. Elle était la propriété d'un pasteur nommé Gastrell, qui se querrela à son sujet avec les autorités municipales et la fit démolir complètement.

On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que M. Gastrell quitta la ville "sous les huées et les imprécations des habitants courroucés".

Par bonheur, ni Hall's Croft, où habita la fille de Shakespeare, Susanne, ni la pittoresque chaumière de Shottery, à un kilomètre et demi de la ville, ou le jeune William courtois Anne Hathaway, la fille de fermier qui devint sa femme, ne connurent un sort aussi triste. Ces demeures sont toujours debout.

Les asiles pour indigents, qui s'élevèrent près de l'école fréquentée par Shakespeare, et qui furent construits au 15e siècle, continuent à remplir leur rôle original; ils sont habités par 24 vieillards.

Qu'est-ce qui rejoindra le plus Shakespeare dans le Stratford moderne, ou le nouveau se mélange à l'ancien, ou la population est huit fois plus nombreuse qu'à son époque (elle était alors de 2000 âmes) et où de nouvelles industries se sont ins-

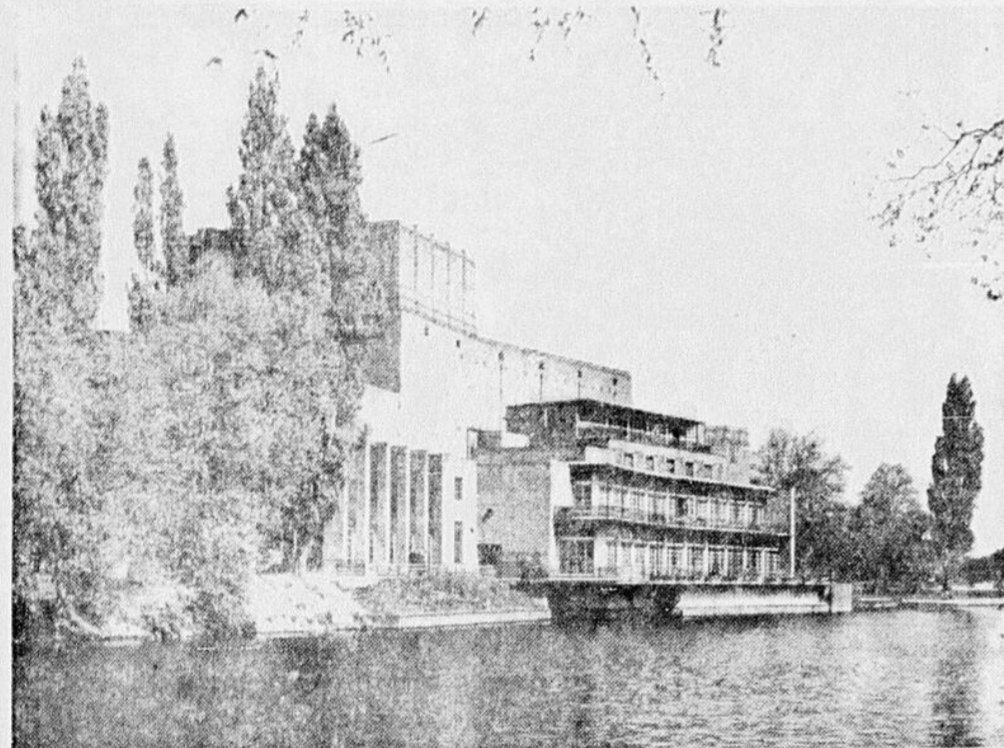
talées? Si la ville est toujours un centre de brasseries, de conserveries de fruits et de fabrication de moulages en aluminium.

Nul doute, ce serait de voir le Théâtre Royal Shakespeare, qui se dresse au milieu d'un cadre

idéal, au bord de son Avon bien-aimée, dans toute la beauté de sa simplicité moderne et fonctionnelle, et qui donne des représentations des œuvres de

l'illustre dramaturge pendant sept mois de l'année.

A tout prendre, comme nous l'avons vu, Stratford-sur-Avon n'a guère changé.



LE THÉÂTRE ROYAL SHAKESPEARE, à Stratford-sur-Avon, dans le Warwickshire, Angleterre, donne des représentations des pièces du célèbre dramaturge sept mois par année.



**tout ceci... MEME PLUS au proche VERMONT!**

AU RETOUR DE L'EXPOSITION MONDIALE, venez vous reposer au Vermont! Savourez le climat enchanteur des Montagnes Vertes... pratiquez le golf, le tennis, le ski aquatique... la voile, la natation ou le pêche sur les lacs cristallins et les torrents. Explorez les routes de campagne, chevauchez les sentiers de forêts baignés de soleil... au choix. Dans un centre de villégiature animé ou un calme village du Vermont, vous trouverez VOS vacances fort reposantes!



A l'Expo, voyez le Pavillon de Nouvelle-Angleterre, ou le Centre d'Information du Vermont, 1248 Avenue des Amériques (voisin de Radio City Music Hall), New York 20, N.Y. Au Canada, l'Hôtel Laurentien (Carré Dominion), Montréal.

## Le Canada a la réputation d'accueillir les touristes avec charme et courtoisie

Londres (EC) — Lord Mancroft, déclare qu'environ la moitié des 160.000 Canadiens qui visitent chaque année la Grande-Bretagne, viennent seuls et qu'un grand nombre d'entre eux n'y rencontrent pas d'autres Anglais que des portiers d'hôtels ou des chauffeurs de taxis. Il a précisé, au cours d'un discours devant la

Chambre de commerce canadienne en Grande-Bretagne, qu'il aimerait voir un plus grand nombre de touristes visiter les foyers britanniques.

Il espère aussi que, lorsque, selon les désirs du Canada, un nombre accru de touristes bri-

tanniques se rendront dans notre pays, les Canadiens s'assureront qu'ils ont vu certains foyers canadiens.

Lord Mancroft, qui est président d'une agence de voyages britannique, a demandé aux Can-

(Suite à la page suivante)

**THE WILDWOODS**  
N. Wildwood, Wildwood, Wildwood Crest  
Une location bâtie permet un meilleur choix et l'avantage des congés et fins de semaine d'été. Prix à partir de votre budget. Magnifique plage la plus sûre au monde. Plage hors pair. Divertissements à profusion. Pour renseignements, écrire au Bureau of Public Relations, Wildwood-by-the-Sea, N. J.

**Exposition Internationale NEW YORK**  
Voyage culturel pour étudiants, professionnels et public. Du 15 au 12 mai. \$1.00. Tout étudiant doit obligatoirement participer à un groupe de 15 dirigé par professeur, dont voyage gratuit.  
Club Social de Québec  
2286 Chemin Ste-Foy 527-1340

**Exposition Universelle de New York**  
Du 7 au 10 mai  
Prix: \$50.00  
Transport par autobus - hôtel - billets d'entrée pour l'exposition. S'adresser à:  
M. Charles Paradis  
224, 814 Rue Est, Charlebourg, Tel.: 823-5391 - 527-8928

**MAINE**  
GUIDE GRATUIT DE VACANCES AU MAINE!  
Pour savoir où aller, où faire et où aller, écrire au:  
Bureau des Vacances au Maine  
210 Gateway Circle  
Portland, Maine  
Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_  
Service de Développement Économique du Maine.

**A NEW YORK... DISTRICT DE GRAMERCY PARK L'ÉLÉGANTE**  
**HOTEL George Washington**  
Vous offre les facilités d'accueil les plus modernes avec bain et douche dans chaque chambre, air climatisé, T.V., et radio, ainsi que prix raisonnables.  
ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ AU PAIS  
218 rue et Avenue Lexington  
GRomery 5-1920  
Consultez votre Agent de Voyages pour vos voyages de fin de semaine Budgetaires!  
Vous pouvez aussi vous adresser à  
Estate J. Robinson, agent

**plaisir**  
Tout un monde de plaisir à prendre un bain de soleil sur la plage ou la crête des montagnes. Natation dans les lacs calmes ou dans le ruisseau. D'autres suggestions? Visite des boutiques, pêche, pique-nique, golf et danse au clair de lune. Passez des vacances différentes au  
**new hampshire**  
GUIDE DE VACANCES GRATIS! Écrire: Vacation Center  
819 rue Capitol, Concord, N.H.

**POUR DE GAIES VACANCES, VENEZ**  
100% air climatisé  
par pers., par jour, 2 par chambre  
50 sur 160 ch.  
21 avril au 30 juin  
Enfants GRATUITS même chambre qu'adultes.  
(Max. 4 par ch.)  
Plan Amer. modifié, avec déjeuner et divert. ajouter \$2.  
Enfants en bas de 12 ans, ajouter \$2.25  
Diner, 2 par chambre, 100 sur 160 chambres, 3 REPAS PAR JOUR, HÔTEL PALOYAL le plus grand hôtel de la région (Plan européen offert)  
STATIONNEMENT (PARKING) GRATIS AMUSEMENTS POUR TOUS: Cuisinettes disponibles tous les jours pour longs séjours.  
\$4  
Atlantic Towers  
près de l'Église C.R. St. Patrick  
Voyez votre agent QUÉBEC: 525-8881  
CHICOUTIMI: 513-0844  
Océan à 425 RUE MIAMI BEACH

**DES VACANCES INOUITES GENRE 'SEA ISLE'**  
HÔTEL À LA PLEINÉ D'ÉTOILES  
LOCATION D'AUTO  
Avec à votre usage exclusif durant votre séjour! Semblez être le maître de votre maison! Profitez de l'immense piscine à l'extérieur, et quittez la ville à l'arrière.  
\$11 1 mai au 31 juillet  
\$9 1 mai au 31 juillet  
par jour, par pers., 2 par chambre  
100 sur 160 chambres, 3 REPAS PAR JOUR, HÔTEL PALOYAL le plus grand hôtel de la région (Plan européen offert)  
GAGNANT DU TROPHÉE DU SERVICE CLIENTÈLE 1963, SOCIÉTÉ DES GOURMETS  
AGREMENT PRINTEMPS POUR TOUS LES SPECTACLES AU DÉBUT ET EN FIN DE SOIRÉE  
Stationnement gratuit. Air climatisé. Piscine olympique. Jeux pour enfants et adolescents!  
Voyez votre agent de voyage, écrivez ou téléphonez à:  
MONTRÉAL: 735-1018  
CARTE DE CREDIT ACCEPTÉE  
Arthur Rand, ger. gen. — Jack Paul, ger. reb.  
**SEA ISLE**  
DE L'Océan à la 30e RUE — MIAMI BEACH

**VENEZ VOUS AUSS AU PARADIS!**  
GOLF GRATIS (11 mai au 30 juin)  
OUILLES ET TV GRATIS!  
STATIONNEMENT GRATIS! Programmes sociaux, sportifs et récréatifs!  
JEUX pour ENFANTS et ADOS!  
Camp de jour pour enfants!  
Océan à 1814 Rue Miami Beach  
Océan à 1814 Rue Miami Beach  
**CHATEAU Sahara**  
Motel de séjour  
\$350 par jour, par pers., 2 par ch., 45 sur 808  
28 avril au 14 juin  
PLAN AMÉRICAIN MODIFIÉ: déjeuner de luxe et divert. tous services, ajouter \$3.50 par jour Enfants en bas de 12 ans, ajouter \$2.  
CUISINETTES DISPONIBLES  
Art. Bookbinder, gerant. Voyez votre agent de voyage ou Ralph Ghel, dir. des ventes, Chicoutimi à MONTRÉAL: 733-1018

Épargnez en voguant vers l'Europe sur un "Paquebot de rêve" en saison d'hiver  
Paressez au soleil... exercez votre habileté aux jeux de bord! Offrez-vous des repas de roi; dormez confortablement dans une cabine climatisée. Et n'oubliez pas que vous avez droit à 275 livres de bagage gratuites.  
Consultez votre agent de voyages pour connaître toutes les épargnes réalisables sur les traversées en saison d'hiver. Vous pouvez épargner jusqu'à 25%.  
TRAVERSÉES "PAQUEBOT DE RÊVE" EN SAISON D'HIVER vers Southampton, Le Havre et Rotterdam:  
De MONTRÉAL à QUÉBEC: MAASDAM le 20 avril (Aussi vers Bremerhaven).  
Par la suite, départs réguliers de la Saison d'été.  
De NEW YORK: AVRIL: BROTERDAM le 15; SINGAPOUR AMSTERDAM le 23; STAMPAARD le 30  
Départs de la Saison d'été tous les vendredis à compter du 15 mai.  
L'VOYAGE de la saison des tulipes  
Croisière printanière S.S. RYNDAM, vers New York via Boston, 4 jours, De MONTRÉAL le 5 mai.  
Partez aujourd'hui... payez plus tard. Voyez votre agent de voyages ou  
**Holland-America Line**  
1745 rue Peel, Montréal 2, Qué.

**CETTE ANNÉE OFFREZ-VOUS doubles vacances!**  
combinez UN SÉJOUR DANS L'ÉTAT DE NEW YORK UNE VISITE À LA 2 FOIRE INTERNATIONALE PRÉPAREZ-LES AVEC CETTE brochure gratuite  
POUR EN OBTENIR UN EXEMPLAIRE POSTEZ LE COUPON CI-DESSOUS  
MINISTÈRE DU COMMERCE DE L'ÉTAT DE NEW YORK  
C.P. 6900, Montréal 3, P.Q. QLS-2  
Veuillez m'envoyer GRATUITEMENT la brochure "NEW YORK STATE VACATIONLANDS" - Édition de la Foire Internationale.  
NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ PROV. \_\_\_\_\_

**la famille AIME LE MASSACHUSETTS**  
PLUS de plaisir de vacances toute l'année, pour toute la famille, car les dix paradis de vacances au Massachusetts offrent tellement PLUS à voir et à faire.  
Livre en couleurs gratis 40 pages illustrant les dix paradis de vacances au Massachusetts. Écrivez au Massachusetts Department of Commerce.  
2300 Massachusetts Dept. of Commerce, Edmund Peabody, Gouverneur  
130 rue Casseway, Boston 14, Mass. John E. Burke, Commissaire  
Je suis intéressé par:  Berkshire  Cape Cod  Massachusetts Central  Martha's Vineyard  Nantucket  Côte Nord  Pioneer Valley  Mohawk Trail  Plymouth  Boston Historique  
Logement préféré:  Hôtel  Motel  Pension de famille  Chalet  
NOM \_\_\_\_\_ (lettres majuscules)  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ PROV. \_\_\_\_\_

**MAI EN EUROPE VOUS ENCHANTERA**  
Un plus grand choix de facilités et de tarifs est à votre disposition — partout en Europe.  
**CARINTHIA CARMANIA FRANCONIA**  
4 DÉPARTS DURANT LE MOIS DE MAI de Montréal et Québec — plus 24 autres en '64. Votre choix de: Southampton, Le Havre, Rotterdam, Greenock, Liverpool ou Cobh.  
Également de New York, départs réguliers des paquebots Queen Elizabeth et Queen Mary.  
Consultez votre agence de voyage - Payez plus tard si vous le désirez  
**Voyager par CUNARD c'est doubler son plaisir!**  
67, rue St-Pierre Québec, P.Q. Tel.: 522-1241  
RESERVATION ET INSCRIPTION SANS FRAIS  
**VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.**  
100 D'YOUVILLE Québec Tel.: 529-8981  
400 EST, RACINE Chicoutimi Tel.: LI 3-0844



# Une bonne piste

MONTREAL (UPI-PC) — Un nécessaire à l'entretien des armes à feu, appartenant à l'armée, trouvé dans une voiture volée, conduite par trois jeunes gens, soupçonnés d'avoir perpétré un vol à main armée dans une banque, a mis la police sur une piste qui lui a permis de retrouver la majorité des armes qui ont été volées par des terroristes dans le manège militaire de Shawinigan le 20 février dernier.

Le directeur Josaphat Brunet, directeur de la Sûreté provinciale, a dit qu'on avait trouvé toutes les armes volées sauf trois revolvers. La police a réussi ce coup au cours d'une visite dans un garage du nord de la Métropole.

On a retrouvé 34 carabines semi-automatiques de type FN, 3280 ceintures de balles, trois appareils de radio récepteurs, un émetteur et des uniformes de l'armée.

Jeudi, cinq individus, armés de revolvers et de mitraillettes avaient commis un vol de \$5000 dans une succursale de la Banque Provinciale, à Mont-Rolland.

Le directeur Brunet a raconté que lorsqu'on a arrêté le trio sur la route, près de Rawdon, à trois milles de Mont-Rolland, un d'entre eux s'était vanté d'être un membre de l'Armée de libération du Québec et que le hold-up avait été commis grâce à une arme volée au cours des raids dans les arsenaux.

La police parcourt toujours cette région, où deux des individus qui ont participé au vol se cacheraient. Elle espère également retrouver les armes qui ont servi au hold-up.

Le directeur Brunet a identifié deux des jeunes gens sous arrêt, comme étant Jean Gagnon, alias Berubé, âgé de 27 ans, de Montréal, et Jean LaSalle, âgé de 22 ans, de la ville d'Outremont.

Il n'a pas dévoilé le nom du troisième garçon. Celui-ci aurait d'abord déclaré à la police être âgé de 17 ans, puis il aurait avoué plus tard avoir 18 ans.

Les trois suspects ont été emmenés à Montréal, où des agents des escouades antiterroristes les ont questionnés. La Sûreté provinciale, la Gendarmerie royale et la police montrealaise avaient formé des escouades spéciales à la suite des vols commis au manège militaire des Fusiliers Mont-Royal, à Montréal, le 30 janvier, ainsi qu'au manège de Shawinigan.

Un porte-parole de la Sûreté provinciale a dit qu'on n'avait rien trouvé dans le garage qui laisse croire que le trio soit relié aux voleurs qui ont saisi une importante quantité d'armes dans un manège de Montréal.

Un des suspects aurait confessé au directeur Brunet qu'il n'avait pas commis le vol pour son profit personnel mais pour aider la "cause" qui vise à séparer par la force le Québec du reste du Canada.

On a tenu l'ALQ responsable du vol de Shawinigan. Il s'agirait d'un rejeton du Front de libération québécois, démantelé par la police l'an dernier. On a d'ailleurs trouvé les initiales ALQ peintes sur les murs de l'arsenal après le vol.



ARMES RETROUVEES — La Sûreté provinciale a retrouvé la majorité des armes qui ont été volées par des terroristes dans le manège militaire de Shawinigan, le 20 février. Un caporal de la Sûreté examine une carabine. La police a été mise sur la bonne piste, jeudi, lorsqu'elle a arrêté trois individus voyageant en automobile

qui avaient dû s'immobiliser à un barrage, que la police avait érigé afin de bloquer la route aux auteurs d'un vol armé, commis dans une banque de Mont-Rolland. On trouva dans l'auto un nécessaire à l'entretien des armes à feu, appartenant à l'Armée. (Téléphoto PC)

# Droits et obligations des participants, en 13 points

Le volumineux mémoire fait aussi état des 13 principes généraux qui ont servi à déterminer les droits et les obligations des participants dans le contexte du Régime de rentes du Québec, dans la réglementation des régimes supplémentaires et des régimes spéciaux.

- 1.—La Loi ne donne pas définition du régime de retraite. Il faut donc avoir recours à la doctrine pour déterminer ses éléments constitutifs.
- 2.—Le régime de retraite est une convention par laquelle une personne s'engage à verser une cotisation en argent ou en service, pour avoir le droit, moyennant certaines conditions, de recevoir d'une autre personne le paiement de prestations.
- 3.—Le droit identifie très bien la première personne, soit celle qui verse les cotisations à un régime de retraite, mais la seconde personne ne s'identifie pas avec autant de précision parce qu'elle peut partager ses responsabilités avec d'autres.
- 4.—Si le législateur désire laisser à cette convention son caractère de liberté, il doit cependant exercer une certaine réglementation pour les régimes de retraite afin de préciser les droits

- 5.—Le droit de tout participant sur les cotisations de son employeur n'est pas acquis, à moins d'une stipulation expresse.
- 6.—En cas de cessation des opérations ou de faillite de l'employeur, s'il n'existe pas de disposition expresse, la répartition des deniers s'opère suivant les règles ordinaires.
- 7.—Tout participant à un régime de retraite est toujours responsable du montant des dettes qu'il a contractées à l'égard du régime auquel il est affilié. Ce montant peut être retenu sur les prestations qu'il pourrait recevoir ou qui pourraient être payées à ses ayants droit.
- 8.—Tout participant a droit à la pension différée chaque fois qu'elle est prévue dans le régime supplémentaire auquel il est affilié. Il est le seul qui ait le droit d'exercer cette option et l'employeur doit respecter ce choix.
- 9.—La rente d'orphelin doit être utilisée au seul et unique profit de l'orphelin. Si le père ou la mère, ou si le tuteur de cet enfant ont mauvaise conduite, la Régie pourra, peu importe le régime, si elle le juge à propos, prendre des dispositions pour que cette rente soit payée à une autre personne, de façon à protéger les intérêts de l'enfant.
- 10.—Tout enfant adopté légalement a les mêmes droits que l'enfant légitime, quant à la rente de l'orphelin.
- 11.—La Régie pourra refuser de payer la rente d'orphelin et la rente de veuvage à une veuve, si cette dernière a abandonné le

## La caisse de retraite

# 10 raisons tournées par le comité interministériel

Le comité interministériel d'étude sur le régime de rentes du Québec énumère dix raisons dans son rapport, raisons qu'il juge indispensables et constituant l'objet du travail qu'il a préparé. Voici ces raisons :

- 1.—Le Comité croit que la société contemporaine pose l'obligation de rechercher les moyens appropriés pour garantir un minimum de revenu aux personnes âgées, aux invalides et aux survivants qui ne peuvent plus trouver une place convenable dans le cadre de la vie traditionnelle, vu la rupture des liens familiaux entre les générations, accélérée par le déplacement des courants vers les villes et par les modes de vie moderne.
- 2.—Le rapport veut être une expression pratique des droits de la Province dans ce domaine de la sécurité sociale, notamment en ce qui concerne les rentes de retraite aux travailleurs âgés, les rentes aux invalides, les rentes aux veuves et aux orphelins.
- 3.—Le rapport, dans l'opinion du Comité, est un premier mouvement dans l'élaboration d'une politique intégrée de sécurité sociale dans la Province, conformément au désir exprimé par le Comité d'étude sur l'assistance publique.
- 4.—Le présent rapport tient compte, pour les besoins de l'élaboration de son projet, de régime de retraite, de l'existence de la loi fédérale de la sécurité de la vieillesse, mais la complète par un régime général, contributif et universel de retraite.
- 5.—Le Comité croit nécessaire de soumettre les régimes de retraite du secteur privé à une réglementation minimum de façon à protéger les droits du travailleur.
- 6.—Le comité croit nécessaire de présenter certaines recommandations destinées à modifier les régimes spéciaux du secteur public qui existent, afin de les rendre plus compatibles avec les principes qui ont inspiré le nouveau régime général.
- 7.—Le Comité juge nécessaire de lier le problème des rentes de retraite, c'est-à-dire le problème de la perte de revenu du travailleur âgé par suite de cessation du travail rémunéré, au problème de la perte de revenu posé par le décès du travailleur, en sa qualité de soutien de famille.
- 8.—Le Comité trouve indispensable de poser quelques-uns des principes de droit qui devront gouverner dans l'avenir tout régime de retraite, en laissant cependant à l'entreprise privée, par l'intermédiaire de la négociation individuelle et collective, le soin de pénétrer plus avant dans le détail, suivant

les caractères de chaque profession, de chaque métier et de chaque entreprise.

Il laisse également aux sociétés d'assurance et de fiducie le soin d'établir avec tout individu et tout groupe, suivant besoins, des mesures de protection additionnelles.

9.—Le Comité est d'avis que le système financier, conditionné et déterminé par le niveau des cotisations et des prestations recommandé dans ce rapport, doit se situer entre :

a) L'accumulation intégrale des cotisations avec la capitalisation des rentes, et

b) La répartition pure.

Il sera donc considéré comme un des systèmes appelés "mixtes" ou "à capitalisation partielle".

10.—Le Comité estime qu'un délai minimum de 18 mois devra s'écouler entre le moment de l'adoption de la loi et le moment de sa mise en application. Ce délai est nécessaire pour mettre en place l'appareil administratif exigé par l'application de la loi et pour permettre les modifications nécessaires aux régimes de retraite des secteurs public et privé.

**cours d'anglais enregistré par Jacques Fauteux annonceur bilingue**

**A-B-Say**

le seul cours avec volumes et disques  
le seul cours grammatical parfait  
le seul cours progressif  
le seul cours avec "tests"  
le seul cours se vendant moins de \$100,00

L'ENSEIGNEMENT AUDIOVISUEL A B Say INC.  
1, avenue du Collège, Québec 5,  
660, boul. Laurentien, Montréal 9,

Sans obligation de ma part, veuillez me faire parvenir les renseignements concernant le cours d'anglais A-B-Say, ainsi que votre disque d'essai.

nom \_\_\_\_\_  
adresse \_\_\_\_\_  
ville \_\_\_\_\_ comté \_\_\_\_\_  
occupation \_\_\_\_\_ âge \_\_\_\_\_

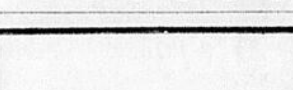
Soyez pleine d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

**PILULES ROUGES**

AMÉLIORÉES  
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-50



**Abonnés de QUEBEC et la banlieue**

**si vous déménagez d'ici le 1er mai...**

Vous nous obligeriez beaucoup en nous avisant quelques jours à l'avance de votre changement d'adresse. Choisissez la façon qui vous semble la plus pratique :

1° en avertissant votre porteur  
2° en composant 525-7131 — poste 277  
3° en nous faisant parvenir le bon qui paraît ci-dessous.

Pour les abonnés qui demeurent en dehors des zones plus haut mentionnées, vous voudrez bien en avvertir le porteur qui livre votre journal ou nous faire parvenir le bon ci-dessous.

**deservis PAR PORTEURS**

**L'ÉVÉNEMENT**

L'ÉVÉNEMENT — SERVICE DU TIRAGE  
590 DE LA COURONNE, QUÉBEC 2

Veuillez me livrer L'Événement à ma nouvelle adresse, à partir du.....1964

NOM .....

ADRESSE ACTUELLE .....

NOUVELLE ADRESSE .....

# Principes à la base du régime de rentes proposé

Le premier chapitre du volume des actuaires sur le régime de rentes public et universel énonce les principes de cette mesure de sécurité sociale. Selon le Comité, le régime général doit être basé sur les principes qui suivent :

- 1.—Le but du régime général est d'assurer au cotisant lors de sa retraite, soit par suite de vieillesse ou d'invalidité, ou lors de son décès, la continuation d'une partie de son revenu permettant ainsi le maintien, pour lui et sa famille, de conditions de vie ayant une certaine relation avec celles qui existaient au cours de sa vie active.
- 2.—Ce n'est aucunement le but du régime général d'assurer la continuation du niveau de vie de ses bénéficiaires. La charge imposée à l'économie de la province ainsi que la nécessité de limiter les cotisations des employeurs et des travailleurs sont les facteurs primordiaux qui déterminent cette relation entre le niveau de vie avant et après la retraite du travailleur.
- 3.—Les avantages du régime général doivent constituer des droits pour tout travailleur qui cotise, son épouse et ses enfants, et non découler d'un sentiment de paternalisme de la part du gouvernement à leur égard.
- 4.—Les avantages accordés par le régime général ne doivent point être affectés indûment par le chômage et l'inflation, c'est-à-dire par des contingences qui sont hors du contrôle des participants.
- 5.—Le régime de rentes doit être universel. Par conséquent l'exclusion de certaines catégories de travailleurs doit être

restreinte au strict minimum.

6.—Le régime de rentes doit être contributif. En effet, la reconnaissance des droits du travailleur dans le régime général exige que ce dernier et son employeur en supportent le coût conjointement. Ainsi, la dignité du travailleur est respectée et la responsabilité de chacun dans l'entreprise est mise en relief.

7.—Le régime général doit se suffire financièrement à lui-même, sans contribution des pouvoirs publics.

8.—Pour atteindre les objectifs du régime, définis en fonction des besoins de protection des travailleurs, il est impossible d'obtenir l'équivalence individuelle entre les cotisations et les prestations.

**COSETTE**

Ne soyez pas fâché ! Je giffe tous les hommes qui m'embrassent... pour leur faire reprendre leur sens !

À MA MÉTIÈRE ÉDITIONS SÉRIÉES  
GIADYS PARRÉ

**INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES**

**DEMANDES**

**VILLE DE GAGNON**

**COMTÉ DE SAGUENAY**

La Commission Scolaire Catholique de Ville de Gagnon est intéressée à recevoir des applications pour remplir les fonctions d'instituteurs et d'institutrices pour l'année scolaire 1964-65, pour enseignement depuis la première jusqu'à la onzième année.

Le brevet "B" est le standard minimum requis.

Les positions suivantes sont aussi ouvertes :

**DIRECTEURS D'ÉCOLES**

**SPECIALISTES :**

Maternelle  
Enseignement ménager  
Français  
Anglais  
Sciences  
Sténo-dactylo  
Commercial  
Éducation physique (hommes et femmes)

Veuillez adresser vos applications immédiatement au :

Secrétaire,  
Commission Scolaire Catholique de Gagnon,  
Gagnon,  
Cité Saguenay,  
P. Q.

# Les As passent en série finale

## Ils l'emportent 5-3 contre Pittsburgh

Par Leonce JACQUES

Les As de Québec ont fait, hier soir, un autre grand pas vers la conquête de leur première coupe "Calder" quand ils ont triomphé assez facilement des Hornets de Pittsburgh et du gardien de buts Roger Crozier par 5-3 au Colisée pour remporter les honneurs de leur série semi-finale par 4-1.

Les As avaient pris une avance de 3-0 dans la série en triomphant des Hornets dans les deux premières joutes disputées à Québec et en allant gagner la troisième à Pittsburgh. Les Hornets avaient évité une élimination encore plus rapide en disposant des As mercredi à Pittsburgh mais le coup de grâce leur a finalement été donné, hier, devant une assistance de 8.884 spectateurs.

Les As attendront maintenant les vainqueurs de la semi-finale "B", série où les Barons de Cleveland détiennent une avance de 2-0 sur les Bears de Hershey. La troisième joute de cette série 3 de 5 sera disputée ce soir, à Hershey.

### KEKE EN VEDETTE

Cleland "Keke" Morton, le meilleur compte des As au cours de la saison régulière, a connu une excellente soirée avec trois buts, soit son deuxième tour du chapeau de la saison et un cinquième par un joueur des As cette saison. Morton avait également marqué trois buts contre Buffalo, à Québec, pour conduire les siens à un gain de 4-2 le 24 octobre. Bill Dineen et Don Blackburn réussirent les deux autres buts des As tandis que ceux des Hornets furent marqués par Lowell MacDonald, Hank Ciesla et Ted Hampson. Bien protégé à la ligne bleue, Worsley réussit une vingtaine d'arrêts dans la joute pendant que les As dirigèrent une trentaine de lancers en direction de Crozier.

### TOUR DE CHAPEAU

De la début de la deuxième reprise, Morrison mit Crozier à l'épreuve après avoir reçu une belle passe de Pennington. Ce fut ensuite au tour de Worsley de se coucher rapidement pour sauver aux dépens de Stratton. Marcon fut puni à 4:25 pour avoir fait tomber Gray et il fut rejoint au banc des punitions par son coéquipier Goegan qui avait accroché Rochefort. Les As jouèrent avec l'avantage numérique de deux joueurs pendant 34 secondes mais ils ne purent en profiter.

À la huitième minute, Crozier bloqua un dur lancer de Rochefort et moins d'une minute plus tard, Morton s'empara du retour d'un lancer de Sutherland pour marquer son deuxième but de la soirée et porter l'avance des As à 3-1.

Moins d'une minute après ce but de Morton, Blackburn accepta une belle passe de Burchell à la ligne bleue des Hornets et contourna Godfrey pour arriver seul devant Crozier qu'il déjoua avec un court lancer de revers entre les deux jambes.

Marcon retourna au pénitencier à la douzième minute et fut rejoint peu après par Wayne Hicks. À la seizième minute de jeu, après une mise au jeu dans la zone des As, Cushman lança de la ligne bleue et Hank Ciesla fit dévier la rondelle dans le haut des filets de Worsley pour réduire l'avance des As à 4-2.

Première période	
1- Québec (Morton)	2:04
2- Québec (Morton)	4:54
3- Pittsburgh (MacDonald)	11:44
Punitions: Marcon 1:25, Burchell 12:00, Gray 15:48	
Deuxième période	
4- Québec (Morton)	8:58
5- Québec (Sutherland)	9:40
6- Pittsburgh (Ciesla)	10:01
7- Québec (Morton)	13:55
Punitions: Marcon 4:25, 11:42, Cushman 11:42	
Troisième période	
8- Pittsburgh (Lagace)	14:25
9- Québec (Morton)	15:25
10- Québec (Morton)	17:25
11- Québec (Morton)	18:25
12- Québec (Morton)	19:25



ET LES AS SONT EN AVANT 1-0: Bill Dineen (7) des As de Québec vient de faire dévier derrière Roger Crozier un lancer de

Doug Harvey pour marquer le premier but des siens hier soir au Colisée et lancer toute l'équipe vers une victoire de 5-3 et la

coupe Calder. Le joueur de défense des Hornets est Warren Godfrey (3).

## Le tournoi Olympique se continue

Un autre intéressant programme double du Tournoi International Olympique de l'Arena est à l'affiche pour demain après-midi à 1 heure, alors que les représentants de Clermont rendront visite au P. E. Guy Assurances, et l'équipe de la Faculté de Médecine de l'Université Laval recevra le Saint-Joseph de Beauce.

Dans le premier cas, il s'agira de la dernière joute de la deuxième ronde, alors que le Guy et le Clermont en viendront aux prises pour tâcher de passer au "round-robin" semi-finale.

On sait que la ronde semi-finale sera composée de trois clubs dont deux sont déjà connus et s'affronteront dimanche après-midi: ce sont la Médecine et Saint-Joseph. Ces deux équipes sont assez différentes l'une de l'autre, en ce sens que les joueurs de la Faculté de Médecine sont extrêmement rapides et jouent du hockey dénué de rudesse, tandis que les représentants de Saint-Joseph forment une équipe pesante qui frappe très durement, ils possèdent tous deux de solides gardiens de buts, et ce sera sans aucun doute une des joutes les plus intéressantes disputées à date.

On nous apprend, que ces deux rencontres seront suivies d'une joute hors-concours entre une équipe intermédiaire de Montréal et une de Giffard, match qui devrait débuter vers 5 heures; ce qui formera donc un programme triple pour dimanche après-midi.

## Victoire des Marlboros, 6-3

Première période	
1-Toronto (Stankowski)	0:50
2-Toronto (Stankowski)	11:58
Punitions: Lemieux 7:09, McKenny 12:35	
Deuxième période	
3-Toronto (Dineen)	13:05
4-Montréal (Hebert)	18:11
Punitions: McKenny et Lagace 2:25, Dupont 6:39, Thiffault 13:45, Stankowski 16:51	
Troisième période	
5-Toronto (Walton)	1:32
6-Toronto (Walton)	10:02
7-Montréal (Charlebois)	10:24
8-Toronto (Dineen)	10:51
9-Montréal (Charlebois)	16:07
Punitions: Stelling 4:31, 11:16, 15:28, Lacroix 16:42, Champagne 19:20, Ellis 19:24	

## Ottawa bat Summerside

Première période	
1-Ottawa (Groulx)	4:19
2-Ottawa (Charrell)	14:48
3-Ottawa (Gordon)	17:53
Punitions: Campbell 3:12, Bonnar 5:40, Groulx 15:25	
Deuxième période	
4-Ottawa (Gordon)	1:50
5-Ottawa (Allain)	4:57
6-Summerside (Gallant)	10:53
7-Ottawa (Hamilton)	14:47
8-Ottawa (Charrell)	15:36
9-Ottawa (Kuntz)	18:13
10-Ottawa (Kuntz)	19:28
Punitions: Burns 6:23, McWilliams 6:33, Smith 7:22, Grady 14:30, Peizer 15:25	
Troisième période	
Aucun point	
Punitions: Smith 3:41, 9:42, Campbell, Charrell 8:17, M. Bonnar (majorité), Smith (majorité), Grady (mineure, mauvaise conduite) 17:42	
ARRETER	8 12 9 = 29
FERGUSON	5 8 8 = 13

## L'ÉVÈNEMENT

Québec, samedi 11 avril 1964

### Les Sabourinades sportives



avec Roland Sabourin

### TORONTO EN 5 CONTRE LE DETROIT

Les finalistes de la coupe Stanley sont connus, à la suite des joutes de jeudi soir. Le sort a voulu que la lutte pour l'historique coupe, édition 1964, se fasse entre les équipes qui ont terminé en troisième et quatrième position au cours du calendrier régulier de 10 joutes.

Si l'on se basait uniquement sur les statistiques de la saison régulière, Toronto serait supposé l'emporter très facilement. En effet, les hommes de George "Punch" Imlach ont réussi à conserver une fiche de 8 victoires, trois défaites et trois nulles contre les représentants de la ville de l'automobile.

Toutefois, les deux semi-finales ont prouvé une autre fois que les joutes régulières n'avaient que très peu d'importance dans les séries éliminatoires. La saison recommence à neuf, peut-on dire, et la chance est ouverte à tout le monde. Ce soir, les Maple Leafs et les Red Wings se lanceront dans la mêlée avec une fiche identique de 0 - 0 - 0.

Tout en admettant que le Detroit a joué du bon hockey contre Chicago et a surpris tout le monde, nous croyons que les Maple Leafs réussiront à l'emporter en cinq joutes. Ils n'ont pas un joueur comme Gordie Howe dans leur camp, mais ils ont certainement un alignement plus équilibré. De plus, l'incertitude qui règne autour de la santé de Terry Sawchuk n'est pas de nature à aider les Red Wings.

Le Toronto a battu une très bonne équipe dans celle du Canadien et il n'aura qu'à jouer le même hockey pour éliminer le Detroit.

### LA LAH PERD UN TRES BON HOMME

La Ligue Américaine de hockey vient de perdre un très bon homme en James Ellery, qui était secrétaire depuis 1947. Depuis que notre ville est inscrite dans la LAH, nous avons eu l'opportunité de constater que Jim représentait plus qu'un secrétaire dans la marche du circuit. Il était l'homme qui faisait tout et il était d'un grand secours pour celui qui était président.

Pas plus tard que lundi, le 30 mars, nous avions téléphoné à Ellery pour savoir qui était le champion compteur officiel de la saison 1963-64. Après avoir complété l'appel en question, nous avons eu un regret car nous savions que nous venions de déranger un homme très malade.

Il avait la voix très faible et il était évident que son heure approchait même s'il avait tenté de nous faire croire que tout allait assez bien. "Je serais surpris s'il voyait la fin des séries éliminatoires", a été notre première réaction à nos confrères après avoir terminé l'appel. Nous avons même été surpris de le voir résister jusqu'à jeudi, tellement il nous avait donné l'impression d'un homme à l'agonie.

Ellery n'est plus, mais son souvenir vivra longtemps, croyons-nous. Même s'il était un Américain, il a apporté une large contribution au hockey, surtout dans le domaine des statistiques. La Ligue Nationale lui doit beaucoup pour le livre de records qu'elle publie chaque année et qui est d'un précieux concours aux représentants de la presse, la radio et la télévision.

Puisse le sympathique citoyen de Hempstead, N. Y., avoir une place de choix dans le Grand Royaume.

### Parmi les notes du samedi matin...

Il nous a fait un grand plaisir de recevoir un téléphone de Me Auguste Choquette, député de Bellechasse à la Chambre des Communes. Me Choquette a soutenu que l'on avait tort de croire que le gouvernement fédéral, y compris Mlle Judy LaMarsh, était contre le projet des jeux interprovinciaux. Il a même ajouté que l'on risquait d'envenimer toute l'affaire avec des accusations non fondées.

Le jeune député de Bellechasse nous a assuré que le gouvernement canadien était favorable au mouvement. Il a ajouté qu'une des raisons du retard était probablement que M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, n'avait pas eu le temps de prendre connaissance de toute la documentation du projet. Et encore plus important, nous a assuré Me Choquette, les auto-

(Suite à la page 16, 7e col.)

## Un pouce endolori qui n'a pas nui au jeu de Mortonson

par Roland SABOURIN

Cleland "Keke" Morton, qui venait de compter trois buts et ainsi mériter son premier tour du chapeau dans les séries de la coupe Calder, a pris quelques minutes pour rendre hommage à l'entraîneur René Lacasse après la victoire de 5-3 contre les Hornets de Pittsburgh, hier soir.

"C'est grâce à René, si j'ai eu tant de succès", nous confia-t-il quand nous nous sommes approchés de lui. Il nous montra alors son pouce de la main droite qui lui venait de décaler d'un long diachylon.

"J'avais le pouce fracturé", ajouta-t-il avec un sérieux qui ne réussit tout de même pas à gagner notre croyance. Réalisant que nous ne le croyions pas, il apporta la modification suivante: "Ce n'est pas cassé, mais j'ai un dépôt de calcium et ça fait mal."

Peu importe, il venait de jouer une fameuse joute et il avait

buté contre le gardien de buts qui voyageait entre les clubs Pittsburgh et Detroit depuis une semaine.

Curry a ajouté qu'il souhaitait une victoire du Hershey, ce soir, afin de permettre à ses hommes de prendre quelques jours de repos. L'équipe aura congé, aujourd'hui, mais elle sera sur la glace pour un exercice d'entraînement dès demain midi.

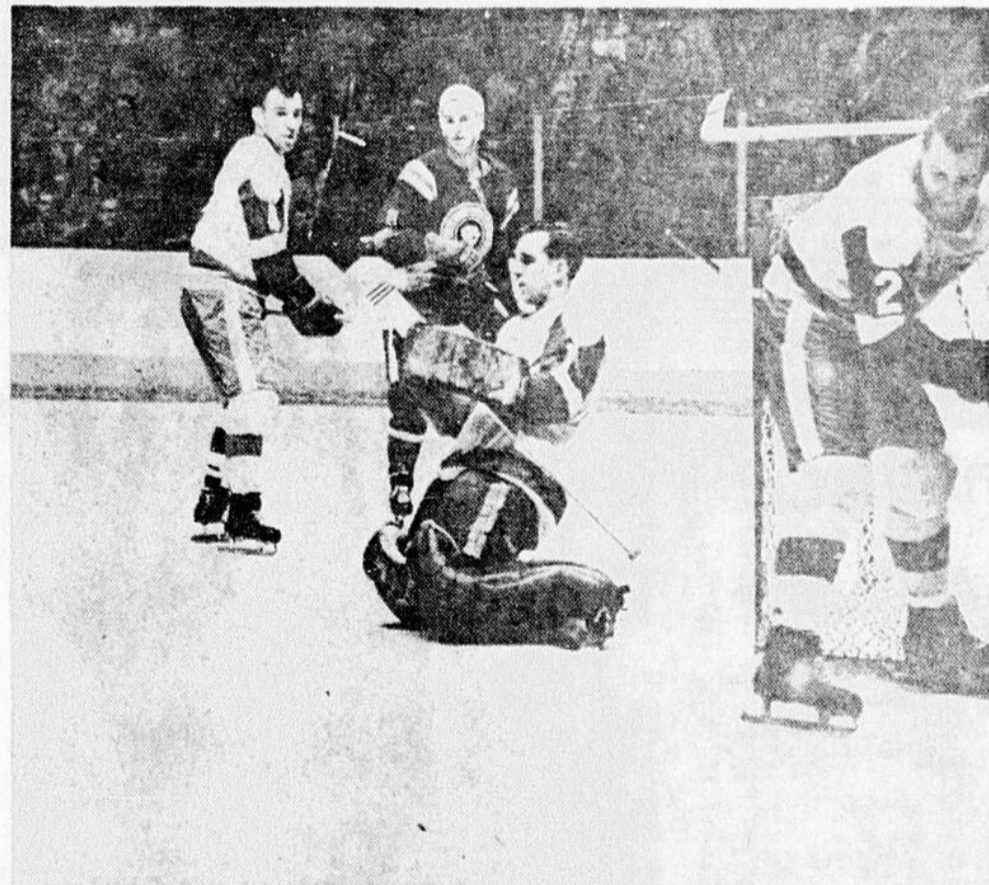
Terry Gray, qui a fait un beau retour au jeu, nous a confié que son genou ne l'avait pas trop ennuyé. À sa première apparition sur la glace, il se présenta seul devant Crozier, mais celui-ci bloqua. "J'ai été si surpris, je ne savais pas trop quoi faire", nous admit le gros aller droit dont le retour au jeu ne manqua pas de réjouir l'instructeur Curry.

De son côté, Don Blackburn était très heureux de son but. Il en avait manqué un semblable à Pittsburgh, quand son lancer s'était arrêté sur le poteau des buts. "J'ai été plus chanceux cette fois", commenta le gros aller gauche.

M. Gerald Martineau, qui était très heureux de ce premier pas réussi dans les séries de la coupe Calder, nous a signalé le beau geste de l'instructeur Vic Slastuk des Hornets qui s'était rendu jusqu'au banc des As pour offrir ses félicitations à Curry. Le jeune Yves Locas a posé le même geste.

Tous les joueurs du Pittsburgh ne sont pas restés sur la glace pour donner la main aux As, mais la plupart y étaient, et ils ont fait les choses en véritables sportifs. Plusieurs joueurs des As ont adressé la parole au gardien de buts Crozier et ils ont profité sans aucun doute pour lui offrir leurs meilleurs vœux de succès dans la série contre Toronto.

En tout cas, Crozier se rend à Toronto aujourd'hui et parions qu'il sera très heureux de couper court à ces voyages par avion. Il n'aura qu'à se préoccuper de remplacer Terry Sawchuk, sans oublier les lancers des Maple Leafs de Toronto.



UNE QUE CROZIER A BLOQUEE: Le gardien de buts Roger Crozier des Hornets de Pittsburgh vient de bloquer un dur lancer de Léon Rochefort des As au cours de la rencontre disputée

hier soir au Colisée. On voit également Lou Marcon (4) des Hornets, Bill Sutherland des As et Ian Cushman (2) des visiteurs.

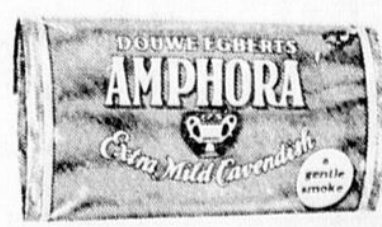
droit aux félicitations tout en se permettant de badiner comme il sait le faire dans de nombreuses occasions. En plus de compter des buts, il avait crié toute la soirée et avait apporté beaucoup de vie sur le banc et sur la glace. Quand "Keke" est de bonne humeur, tout va très bien pour les As.

De son côté, l'instructeur Floyd "Busher" Curry était heureux de voir que ses hommes avaient réussi à éliminer les Hornets alors que Roger Crozier était le gardien de buts.

Il a soutenu que le résultat final aurait été le même si Crozier avait joué dans toutes les rencontres. Curry a aimé tout particulièrement le total de cinq

## "Ah si tous les hommes fumaient le tabac à pipe Amphora comme toi, chéri!"

"Maintenant — tous les hommes peuvent choisir l'Amphora qu'ils préfèrent — Régulier ou Aromatique. Amphora est le tabac à pipe importé qui se vend le plus au Canada. Essayez-le — et faites plaisir à tous ceux qui vous entourent."



Produits de DOUWE EGBERTS ROYAL FACTORIES Utrecht - Hollande

AMPHORA est accepté partout!

### REPRESENTANT MEDICAL

Une importante maison pharmaceutique offre présentement une excellente opportunité aux candidats intéressés à une carrière illimitée avec entraînement continu et expérience variée.

LA POSITION	LE CANDIDAT
• Négocier avec les médecins, dentistes, hôpitaux et pharmaciens.	• Age: 23 à 32
• Excellent salaire.	• Minimum: 2 ans d'université ou l'équivalent.
• Dépenses payées.	• Expérience des ventes préférable mais non essentielle.
• Automobile fournie.	• Ambitieux et énergique.
• Avantages marginaux.	

Toute réponse sera considérée comme confidentielle.

**THE UPJOHN COMPANY OF CANADA**  
DEPT. 4588 LE SOLEIL QUEBEC

# SAWCHUK: cas douteux pour Detroit



LES RED WINGS FÊTENT LA VICTOIRE: Des Red Wings fort joyeux se félicitent mutuellement en célébrant leur victoire décisive sur les Black Hawks. Parmi les joueurs figurant sur le cliché, on peut identifier entre autres Paul Henderson (19), Larry Jeffrey et André Pronovost (15).

## Sid Abel indécis; Crozier, substitut

TORONTO (UPI) — Le gardien de buts substitut Roger Crozier est aussi actif ces jours-ci que Dick Dattoli. Hoyt Whillhelm ou même Stu Miller le seront dans quelques semaines.

Le jeune cerbère âgé de 22 ans sera à Toronto ce soir, après avoir gardé les filets des Hornets de Pittsburgh hier soir à Québec, pour prendre la relève du cerbère Terry Sawchuk dans les buts des Red Wings si le cas se présente, alors que ces derniers feront face aux Maple Leafs dans la première joute de la série finale 4 de 7 de la coupe Stanley, le trophée le plus convoité dans le hockey majeur.

Crozier a déjà remplacé Sawchuk à deux reprises au cours de la série semi-finale des Red Wings avec les Black Hawks de Chicago. Il a également commencé la sixième joute mardi soir alors que les Hawks ont gagné en surtemps.

"Nous utiliserons Sawchuk contre les Leafs, s'il est prêt à prendre son poste", a déclaré Sid Abel, l'instructeur-gérant des Red Wings. "Crozier sera à notre disposition, mais je préfère Sawchuk à cause de son expérience".

Avec l'épaule gauche encore endolorie, il est prêt à donner son poste à la fin de la deuxième période de la joute de jeudi à Chicago après avoir été durement projeté contre la clôture derrière ses buts par Reggie Fleming.

Plus tard, lorsque l'instructeur des Hawks, Billy Reay, entra dans la chambre des Red Wings pour offrir ses félicitations aux vainqueurs, Sawchuk cria à l'autre bout de la chambre: "Ne laissez pas approcher cette tête chaude Fleming, ici parce que je lui ferai partir la tête avec mon bâton".

Abel a ajouté que son club était affecté par des blessures. En plus de Sawchuk, l'ailier gauche Larry Jeffrey, qui a également subi une blessure à la tête jeudi soir, demeure un cas douteux pour la joute de ce soir.

"Et la plupart des autres joueurs ont également subi des blessures légères mais ils joueront quand même", a déclaré Abel. "Je pense que Chicago a été le club le plus rude dans la ligue. Ce fut une dure série".

"Nous sommes tous fatigués. Mais nous savons que Toronto est aussi fatigué que nous parce

## Emerson dispose de Pilic et passe en ronde finale

St-Petersburg, Flo. (U.P.I.) — L'Australien Roy Emerson a atteint hier la finale du tournoi de tennis des Maîtres de St-Petersburg en l'emportant en ronde semi-finale contre Nicola Pilic de Yougoslavie. Pilic a livré une belle lutte à son adversaire mais ce ne fut pas suffisant. Demain, en finale, Emerson jouera contre le vainqueur du match qui sera disputé entre Cliff Richey et Frank Froehling. Dans la section féminine, Nancy Richey de Dallas a atteint la finale qui sera également présentée demain quand elle a triomphé de Rita Bentley d'Angleterre par 6-1, 6-2. Elle jouera contre la gagnante du match qui opposera Judy Alvarez à Françoise Durr.

Emerson, classé premier dans le tournoi, tirait de l'arrière 2-1 dans le match 3 de 5 mais il remporta finalement une victoire de 6-8, 6-0, 4-6, 6-4 et 6-1.

Le tournoi des Maîtres est le septième du circuit des Caralbes et Emerson a atteint la finale dans chacun de ces tour-

nois. Il a perdu une seule fois dans les six premières finales.

C'est également la cinquième année consécutive où Emerson atteint la finale du tournoi de St-Petersburg. Il a perdu contre son compatriote Neale Fraser en 1960. Il gagna le championnat en 1961 et 1962 et perdit l'an dernier contre Manuel Santana d'Espagne.

Puisque la semi-finale d'aujourd'hui sera jouée entre Richey et Froehling, cela signifie que les États-Unis seront représentés dans la finale pour la première fois dans l'histoire de la classique.

Dans un match de la ronde semi-finale du double, Pilic et son compatriote Boro Jovanovic ont disposé de Rafael Osuna et d'Antonio Palafox du Mexique par 11-9, 6-2.

Dans un match du double féminin, Judy Alvarez et Françoise Durr l'ont emporté par 6-3, 8-6 contre Punta Gorda de Floride et Elena Subiratz du Mexique.

## Huit records des séries déjà éclipsés dont deux du Rocket

TORONTO (PC) — Gordie Howe et Red Kelly ont doré leur blason, tandis que les Leafs de Toronto et les Canadiens de Montréal se mettaient en vedette lors des séries semi-finales de la coupe Stanley 1964.

Howe et Kelly ont battu, chacun, un record individuel, tout en améliorant un troisième ensemble, cependant que les Leafs et les Canadiens amélioraient cinq records de punitions et en égalaient deux autres.

Le grand ailier droit des Wings a supplanté le Rocket en tant que meilleur compteur dans l'histoire des éliminatoires avec un total de 11 points contre Chicago. Il a ainsi atteint le total de 132 points en comparaison des 126 de l'ex-ailier droit des Canadiens.

Pour sa part, Kelly a supplanté Richard également quant au total de parties dans les séries avec 135 contre les 133 du vétér-

## Abel aurait préféré affronter le Canadien

DETROIT (PA) S'il avait eu un choix à faire, le pilote Sid Abel, des Red Wings de Detroit, aurait préféré rencontrer les Canadiens de Montréal dans la finale de la coupe Stanley.

Abel a laissé entendre clairement hier soir que les Leafs de Toronto s'avèreraient de plus durs rivaux dans la série qui débute à Toronto ce soir.

"J'aurais préféré rencontrer Montréal, car les Canadiens pratiquent le même genre de jeu que nous", a dit Abel, "mais je ne commencerai pas à être difficile maintenant, car je suis heureux que nous ayons atteint la finale".

Le pilote des Wings a qualifié les Leafs de "puissants et durs".

"Toronto est plus puissant que l'an dernier. Andy Bathgate et Don McKenney les ont renforcés, mais ils ne sont pas les joueurs qui m'inquiètent car je crains davantage des gars du genre de Bob Pulford".

Il a laissé entendre que Terry Sawchuk serait prêt à commencer la série à Toronto.

"Je crois que Terry sera de retour ce soir, mais Roger Crozier sera disponible", a dit Abel.

WASHINGTON (PA) — Les Redskins de Washington, de la ligue Nationale de football, ont effectué hier leur deuxième transaction d'importance en 10 jours.

Ils ont fait l'acquisition de Sam Huff, le second de ligne étoile des Giants de New York. En échange des services de Huff, les Redskins ont cédé deux joueurs et un de leurs choix au repêchage.

Huff, un vétéran de huit saisons dans la ligue Nationale, est considéré comme un des meilleurs seconds intérieurs du circuit et on lui a prêté un rôle de premier plan dans les succès des Giants qui sont les champions de la division est depuis trois ans.

En échange, les Giants recevront des Redskins l'ailier défensif Andy Stynchula, le demi

## Ortiz favori pour gagner son match contre Ken Lane

San Juan, Porto-Rico (U.P.I.) Carlos Ortiz mettra son championnat mondial poids-léger en jeu pour une quatrième fois ce soir au stade Hiram Bithorn alors qu'il fera face au gaucher Kenny Lane de Muskegon, Michigan.

Selon Pete Petrovsky, l'entraîneur du champion, les deux hommes sont en parfaite condition physique. La bataille de ce soir sera la troisième entre Lane et Ortiz et tous deux ont prédit que le vainqueur l'emportera par décision et qu'il n'y aura pas de knockout. Le 31 décembre 1958, à Miami Beach, Lane l'emporta par décision en dix rondes. Mais en juin 1959, Ortiz, qui vient de Porto-Rico, s'empara du titre mi-moyen-junior alors vaincant en disposant de Lane par knockout technique en deux rondes.

La pesée officielle aura lieu ce matin dans un hôtel de San Juan et en affirmant que les deux boxeurs n'auront pas de misère à faire le poids limite de 135 livres, Lane et Ortiz ont mis fin à leur entraînement jeudi et ont pris une journée de repos hier.

Pour la bataille de ce soir, il n'y aura pas de compte obligatoire de huit secondes et le règlement des trois visites au plancher ne sera pas en vigueur. Les officiels du combat seront connus trente minutes avant la bataille.

Ortiz est plus fort que Lane, ayant gagné par knockout ses trois défenses de championnat. Il remporta la couronne le 21 avril 1962, à Las Vegas, en disposant de Joe Brown par décision. Il défendit ensuite son titre contre Teruo Kosaka et l'emporta en cinq rondes. Par la suite, il triompha de Doug Vaillant en treize rondes et de Flash Elorde en 14 rondes.

Aujourd'hui, les champions ne défendent pas leurs titres plus qu'une fois ou deux par année mais Ortiz le défendra ce soir pour une deuxième fois en deux mois.

On attend une foule de 18.000 personnes pour le combat de ce soir et Ortiz est le favori.

## Sam Huff va à Washington

WASHINGTON (PA) — Les Redskins de Washington, de la ligue Nationale de football, ont effectué hier leur deuxième transaction d'importance en 10 jours.

Ils ont fait l'acquisition de Sam Huff, le second de ligne étoile des Giants de New York. En échange des services de Huff, les Redskins ont cédé deux joueurs et un de leurs choix au repêchage.

Huff, un vétéran de huit saisons dans la ligue Nationale, est considéré comme un des meilleurs seconds intérieurs du circuit et on lui a prêté un rôle de premier plan dans les succès des Giants qui sont les champions de la division est depuis trois ans.

En échange, les Giants recevront des Redskins l'ailier défensif Andy Stynchula, le demi

## Mark Cox passe en finale

LONDRES (UPI) — Mark Cox d'Angleterre, qui défend son championnat dans le tournoi de tennis sur gazon de Cumberland, a atteint hier la finale de cette classique en disposant de John Kellier d'Australie par 9-7, 6-4.

## Palmer en tête avec quatre coups d'avance

AUGUSTA (PA) — Arnold Palmer a réussi quatre birdies aux six derniers trous, bons pour un 68, quatre sous la normale, hier, en assurant une avance de quatre coups à mi-chemin du tournoi des Maîtres.

Aloué à sa première ronde de 69, sa série de birdies, sur le parcours ensolleilé d'Augusta, lui donne un total de 137, sept sous la normale et l'établit grand favori pour remporter un quatrième titre dans cette compétition.

En continuant ainsi, il a des chances d'égaliser le record de 274 établi par Ben Hogan en 1953, ce que l'on croyait impossible.

LES CANADIENS

L'amateur Gary Cowan, de Kitchener, Ont., a éclaté à 77 hier et affiche maintenant un total de 148.

Al Balding, de Toronto, a ajouté un autre 75 pour un total de 150, soit un coup de mieux que le champion amateur canadien Nick Westlock, de Toronto, à 151.

Grâce à sa poussée tardive, Palmer s'est échappé de quatre rivaux égaux avec lui après la première ronde, tout en prenant une avance de quatre coups sur Gary Player.

Ce dernier a dû caler un coup roué de 25 pieds au dernier trou pour réussir un 72, lui donnant un total de 141. A un coup de retard, soit 142, on note Don January et Gene Littler avec des rondes identiques de 70-72. Les deux golfeurs ont dû se contenter de double bogey à un moment donné.

NICKLAUS

Jack Nicklaus a également connu des difficultés avec trois bogeys dans les sept derniers trous et son 73 lui donne un total de 144, soit sept coups de retard sur le meneur.

Le champion de l'an dernier se voit accompagné de huit autres pros à ce total, ainsi que de l'amateur Joe Patton.

A 143, on remarque Bob Charles, Tony Lema et Dave Marr.

Palmer, qui devait partager le premier rang avec quatre autres golfeurs après la première ronde, a réussi six birdies contre deux bogeys.

Par contre, ses autres rivaux, à l'exception de Player, ont failli à la tâche. Bob Goalby et Davis Love ont roulé des 75 et leur total est maintenant 144, tandis que Kel Nagle devait se contenter d'un 77 et d'un total de 146.

Enfin, Ben Hogan a roulé un 77, bon pour 148, tandis que Sam Snead ajoutait un 73, portant son total à 152.

Chen Ching-Po	74-72-146
Bruce Crampton	74-72-146
Jack Cupit	73-73-146
Billy Maxwell	73-73-146
Kel Nagle	73-73-146
Bobby Nichols	73-73-146
Dean Refram	74-72-146
2449 Barber	75-71-147
Gary Brewer, Jr.	75-72-147
Oak Brewer, Jr.	75-72-147
Phil Rodgers	75-72-147
Mason Rudolph	75-72-147
Mike Souchak	75-72-147
Billy Casper	75-72-148
(A) Gary Cowan	75-73-148
Don Fairfield	75-73-148
Doug Ford	75-73-148
Al Geiberger	75-73-148
(A) Labron Harris, Jr.	74-74-148
Liquid Hebert	74-74-148
Guy Hebert	74-74-148
Ben Hogan	73-75-148
Tommy John	73-75-148
(A) Richard Kikee	76-73-148
Ramon Rola	76-73-148
(A) John Spray	74-74-148
(A) Edgar Opégraf	73-76-149
Al Balding	73-77-150
Tommy Bolt	73-77-150
Chuck Harbert	76-74-150
Goeffrey Hunt	73-77-150
Art Wall	73-77-150
Relei Walkman	73-77-150
Ben Baxter, Jr.	73-76-151
Walker Burkemo	74-75-151
(A) Robert Gardner	74-75-151
Tommy Jacobs	76-73-151
Sessantini Miguel	74-75-151
Byron Nelson	75-76-151
(A) Nick Westlock	73-78-151
Harold Gennig	78-74-152
(A) Richard Davis	78-74-152
Harold Gennig	77-75-152
(A) Charles Smith	74-78-152
Sam Snead	74-78-152
Dave Thomas	74-78-152
John Barnes	74-78-152
Jack Burke, Jr.	76-77-153
Jack Fleck	76-77-153
Ed Furgott	73-80-153
Jean Garraide	75-78-153
Sean Leonard	77-76-153
Bob Rosburg	78-75-153
Bob Rosburg	78-75-153
Gerry De Wilt	78-76-154
(A) Juan Antonio Estrada	81-73-154
Claude Harmon	77-77-154
Bill Johnston	77-77-154
Alfonso Angellini	77-77-155
Herman Kiefer	78-76-155
Miguel Sola	78-77-155
Clay Middlecott	79-76-155
Gardner Dickman	80-77-157
Mike Fetchock	80-77-157
Antonio Corda	77-80-159
Ralph Guldahl	79-80-159
(A) Walter Stahel	80-79-159
Enrique Oriellana	80-80-160
(A) John Owens	81-79-160
(A) Richard Quadrela	80-84-164
(A) Downing Gray	81-79-166
Gene Sarazen	73-withdraw

(A) — Signifie amateur.

PALMER A L'ŒUVRE: Arnold Palmer tourne la tête en signe de déception en voyant sa balle passer à côté du trou, après avoir joué un coup roulé au septième trou hier, dans la deuxième ronde du tournoi des Maîtres à Augusta, Georgia. (Téléphoto PA)

**OPPORTUNITE DANS LES VENTES**  
**ASSURANCES ALLSTATE**  
**REVENUS AU DESSUS DE \$10,000.**

C'est la moyenne de nos agents de quelques années de service avec nous. ALLSTATE est la plus grosse compagnie d'assurances automobiles au monde et est une des compagnies les plus prospères au Canada.

Nous augmentons notre personnel encore à Québec et nous donnons à nos représentants:

- Un revenu minimum garanti mensuel — non une avance.
- Trois semaines d'entraînement intensif aux frais de la Compagnie.
- Vacances payées ainsi que congés de maladie.
- Le meilleur plan au monde de participation aux profits et plan de pension.
- Ainsi que d'autres bénéfices d'employés.

Ceci n'est pas une offre publicitaire. Nous aimerions discuter avec vous de notre offre de votre potentiel de ventes. Si vous êtes marié, possédez une automobile et avez de l'expérience dans les ventes ou les services appelés.

**"BILL" ROBINSON**  
Château Frontenac — Tel.: 522-3861 (des lundi matin)

**JEUNES GENS**  
**Formation-Avancement**  
**Relation avec le public**

Si vous possédez les qualifications suivantes, voici une chance unique de vous accorder une carrière certaine. Age 21 - 28 ans, éducation cours supérieur ou secondaire. Aptitude à converser publiquement. Vous gagnerez un salaire régulier tout en suivant un programme d'entraînement intéressant. Les augmentations de salaire sont basées sur votre rendement. Aucune expérience requise.

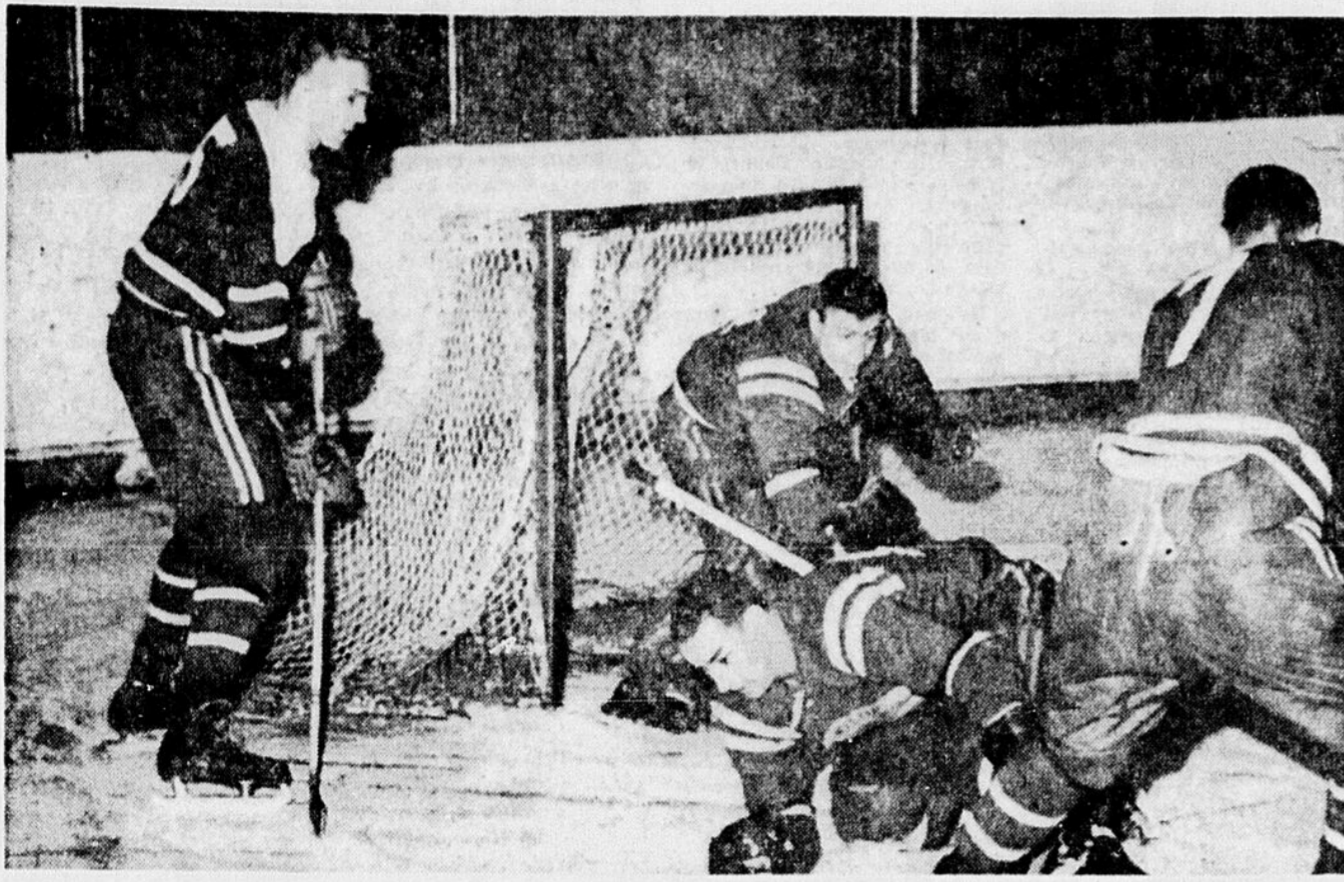
Adressez-vous à:

**HOUSEHOLD FINANCE CORP'N**

- 8 Sacré-Coeur, Alma,
- 158 St-Jérôme, Matane,
- 52 de la Cathédrale, Rimouski,
- 358 La Fontaine, Rivière-du-Loup,
- 341 A St-Dominique, Jonquière,
- 891, St-Jean, Québec.

N.B. ouvert jusqu'à 8 heures p.m. le vendredi soir.

# Les Maple Leafs semblent favoris



SERIE DE LA COUPE ALLAN : Un joueur des Maple Leafs de Windsor, Nouvelle-Ecosse, tente de bloquer une attaque de deux joueurs des Montagnards d'Ottawa contre la forteresse de Ser-

ga Aubry, au cours de la deuxième joute de la semi-finale de l'Est du Canada pour la coupe Allan. Les deux joueurs des Montagnards sont Al Stitt, à gauche, et Rolly Anderson (7).

## Pour gagner la coupe; Le cycliste Jean Garon cherche un quatrième gain

TORONTO (PC) — Comme il convenait à une équipe qui participera à la finale de la coupe Stanley, les Maple Leafs de Toronto ont quitté le train en provenance de Montréal hier et se sont dirigés directement vers la patinoire.

Toutefois, l'exercice a marqué du sérieux habituel dans de telles circonstances. Les joueurs s'y comportaient comme s'ils n'avaient aucun souci au monde.

On pouvait comprendre facilement leur comportement. La veille, ils avaient triomphé des Canadiens de Montréal par 3-1 dans la septième partie de la semi-finale lors d'une joute qui aurait pu être remportée par les rivaux jusqu'à ce que Dave Keon complète son tour du chapeau dans un fillet désert avec quelques secondes de jeu dans le match.

Les Leafs se remettront à la tâche ce soir contre les Red Wings de Detroit, vainqueurs d'une autre série de sept parties contre Chicago. La pression se fera sentir encore, mais, pour le moment, les champions actuels se sentaient comme des collégiens en vacances.

Jusqu'à présent, les Leafs ont été mesestimés des parieurs dans une série favorable aux délaisés des gageurs. Après avoir

terminé au troisième rang les Leafs ont éliminé les champions de la saison régulière, tandis que les Wings en faisaient autant au dépend de l'équipe qui avait fini au deuxième rang.

Dans la finale, les Leafs devaient être les favoris. En effet, ils ont défait les Wings en cinq matches (un dernier dans la finale). De plus, ils affichent un record de 8-3-3 contre les Wings cette saison.

Ils possèdent également la meilleure fiche des deux équipes sur les deux patinoires, cependant que Gordie Howe n'a pu trouver le fond de leurs filets.

En somme, en dépit de leur magnifique performance contre les Hawks de Chicago, les Wings seront encore une fois mesestimés des parieurs.

La dernière occasion semblable se présente en 1961. Les Hawks, au troisième rang, avaient alors disposé des champions Canadiens, tandis que les Wings triomphaient des Leafs, détenteurs du deuxième rang. Les finalistes ont divisé les quatre premières toutes puis les Hawks ont remporté les deux autres.

## Finales de sections des quilleurs Québec-District

Mercredi dernier, la ligue de petites quilles Classe "A" Québec-District a complété la troisième ronde de ses éliminatoires et au cours de ce programme, six équipes ont été éliminées, laissant un potentiel de six équipes, deux par section pour débattre la première position de chaque section.

Les quelques performances qui suivent nous démontrent que la crème des quilleurs est au travail. Mentionnons que le Humphrey-Dumpty, malgré un triple individuel de 615 et un simple de 992, a dû baisser pavillon devant le Motel Rond Point.

Quant au Cartier Ready Mix, il est aussi demeuré en lice, après des performances difficiles à toucher. Ghislain Thérien avec un triple de 653, Martin Cloutier avec un simple de 289 et un triple de 698 et l'équipe elle-même a enregistré des simples de 903, 943 et 1016, et l'on constate que le Cartier Ready Mix joue avec une régularité surprenante et qu'il est immunisé contre la tension.

Suit le calendrier de la première moitié de la 4ème ronde pour déterminer l'équipe championne de chaque section, lesquelles trois équipes s'affronteront ensuite dans un "round-robin" qui sera l'événement à voir dans les quilles de la Québec-District cette saison.

**HOCKEY**

**HIER**

Coupe Calder (Séminaire 4 de 7) Pittsburgh 3 Québec 4 (Québec a gagné 4-1) Ligue Junior "A" de l'Ontario (Série de huit parties) Montréal 1 Toronto 4 Toronto en avant 2-6 une joute nulle

Coupe Allan (Séminaire de l'Est 3 de 4) Windsor 4 Ottawa 3 (suppl.) Ottawa en avant 3-1

Coupe Memorial (Séminaire de l'Est) Summerside 1 Oshawa 4 (Oshawa en avant 1-0)

**AUJOURD'HUI**

Séminaire 3 de 51 Cleveland 4 Hershey 2 (Cleveland en avant 2-0)

Coupe Stanley (Séminaire 4 de 7) Detroit 1 Toronto 1

**DEMAIN**

Coupe Calder (Série finale de séries)

## Selke veut le retour de Blake et du renfort à l'offensive

MONTREAL (UPI) — Frank Selke, directeur-gérant des Canadiens de Montréal, a dit hier que son équipe défait "n'avait pas besoin de faire des excuses à quiconque, mais a admis que le besoin le plus pressant de l'équipe est "plus de puissance offensive".

Les Canadiens, qui ont surpris tout le monde en remportant le championnat de la Ligue Nationale de hockey cet hiver, ont été éliminés en semi-finale des séries de la coupe Stanley par la quatrième année consécutive jeudi soir, perdant 3-1, contre les Maple Leafs de Toronto dans la septième et dernière joute.

"Mais il n'y a aucune comparaison avec la manière que nous avons terminée l'an dernier," a dit Selke, rappelant la série de 4-1 contre Toronto en 1963. "Toronto s'est montré plus puissant que nous et en réalité il aurait dû gagner plus facilement. Nous avions plus de finesse".

Il a ajouté, toutefois, qu'en commençant les séries éliminatoires "nous avions la conviction que nous basant sur notre jeu de la saison que nous pourrions battre n'importe qui".

"Ce marché à la fin de la saison (obtenant Andy Bathgate et Don McKenney des Rangers) a donné aux Leafs une petite marge", a-t-il continué. "Également, il y a eu des fois où la chance s'est tournée contre nous, particulièrement jeudi soir quand Johnny Bower tombait et que ses jambes arrêtaient des rondelles qui s'en allaient dans le but".

Frank Selke, qui a dirigé les Canadiens pendant 18 ans, a félicité personnellement chaque joueur après le match de jeudi.

"Pendant toutes mes années dans le hockey, je n'ai jamais vu une équipe aussi peinée et aussi abattue dans la défaite que celle-ci", a-t-il dit. "Il n'y en avait pas un qui ne pleurait pas".

"Mais j'ai eu deux patrons — en premier le sénateur (Donat) Raymond et maintenant le sénateur (Harland) Molson — qui adoptent la perspective à longue échéance qu'ils peuvent at-

teindre une année ou deux pour gagner les éliminatoires".

— Le besoin le plus urgent de l'équipe est plus de puissance offensive.

"C'est plutôt clair. Le compteur le plus efficace que nous avons eu contre Toronto cette saison a été Gilles Tremblay et il a été blessé dans la toute première joute".

— Les Canadiens vont tenter en premier lieu de renforcer leur équipe en puisant dans leur propre organisation.

"Je ne suis pas prêt à annoncer des nouvelles et je n'ai pas l'intention de faire quoi que ce soit avant la réunion du mois de juin. La première chose que nous ferons sera de tenter de nous renforcer avec nos propres ressources".

— Il n'essayera pas de rivaliser avec les musées et la grosseur du Toronto et quelques autres équipes.

"Je pense encore qu'ils jouent la sorte de hockey qui chasse des patinoires les amateurs. J'ai toujours essayé de trouver des joueurs qui avaient du flair et qui pouvaient compter avec éclat. C'est la raison pour laquelle les Canadiens ont été toujours l'équipe qui a attiré les meilleurs foudres dans tout le hockey".

autant dans une courte série comme celle-ci". Selke, qui a dirigé les Canadiens pendant 18 ans, a félicité personnellement chaque joueur après le match de jeudi.

"Pendant toutes mes années dans le hockey, je n'ai jamais vu une équipe aussi peinée et aussi abattue dans la défaite que celle-ci", a-t-il dit. "Il n'y en avait pas un qui ne pleurait pas".



UNE VAINTE TENTATIVE : Cliff McKay des Maple Leafs de Windsor, Nouvelle-Ecosse, s'approche en possession de la rondelle pour tenter de prendre en défaut le gardien de buts Gerry

Fleury des Montagnards d'Ottawa, hier, dans la troisième joute de la série semi-finale de l'Est du Canada pour la coupe Allan. (Téléphoto PC)

Commencant **AUJOURD'HUI**

OUVERTE TOUS LES JOURS

De 9h. a.m. à 10 h. p.m. Les samedi et dimanche compris.

**GRANDE EXPOSITION d'ÉQUIPEMENT MARIN**

Sans contredit la plus importante à l'est du Québec !

Cabin Cruisers de marques Gren-ELL et Chris-Craft

REMORQUES — VERCHERES — EQUIPEMENT

**ROUSSEAU & FRERE Inc.** 2325 du Colisée 529-5711

Bateaux à Moteurs de marques OWENS-LARSON, TRAVELER, CRESTLINER, IMPERIAL, GREW

Moteurs OUTBOARD INBOARD populaires marques de VOLVO-PENTA, OM C 488, EVINRUDE

**VENDEUR DEMANDE**

Importante compagnie d'huile demande vendeur avec expérience dans la vente d'équipement de chauffage.

S. V. P. faire application par écrit à **DEPT 4599 LE SOLEIL**

**CLUB de GOLF METROPOLITAIN**

Abonnements de Saison : Hommes \$65, Couple mariés \$100, Jeunes de 18 ans et moins \$30.

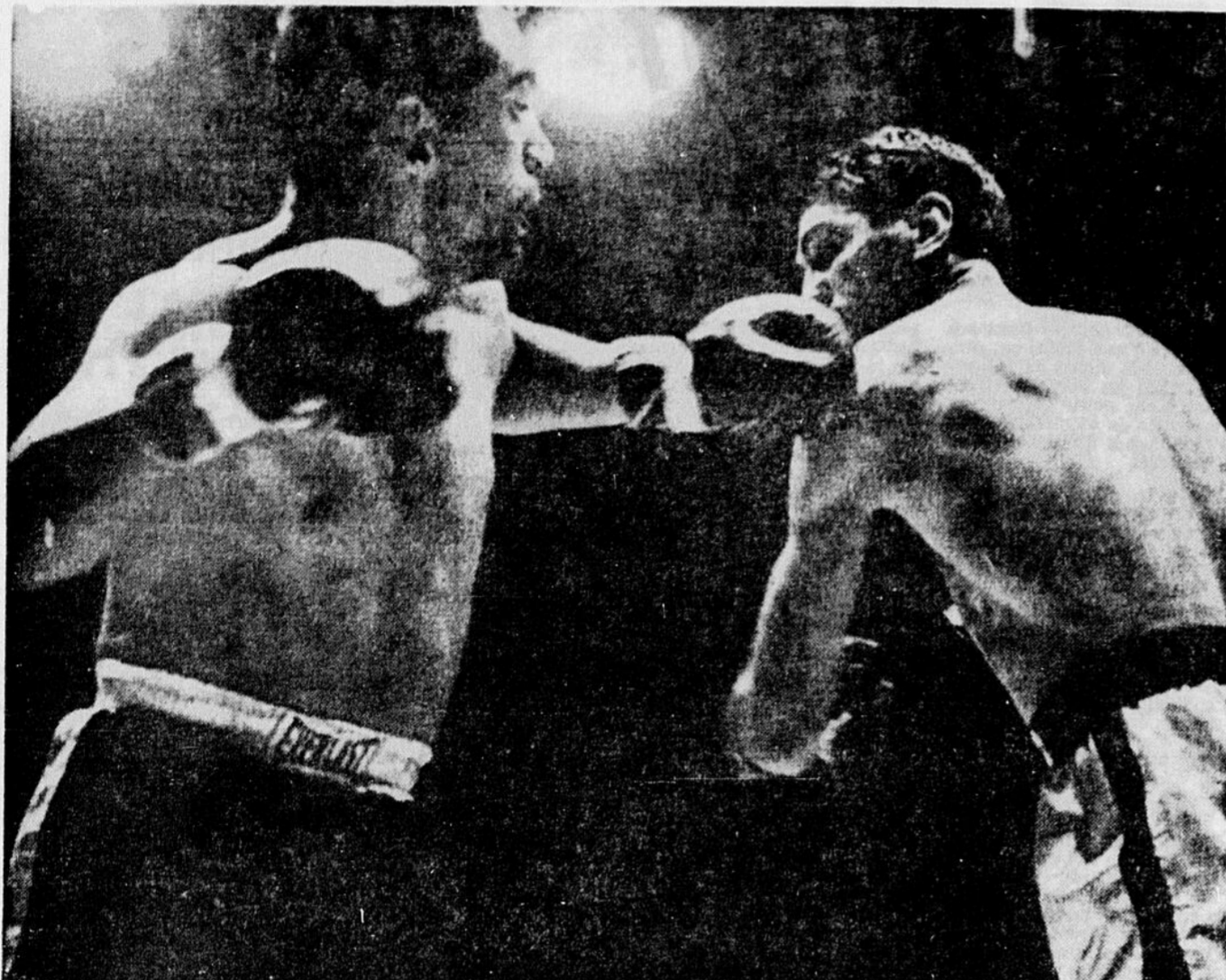
Pour informations supplémentaires, veuillez vous adresser au **CLUB de GOLF METROPOLITAIN** 12, de la Promenade, Anc. Lorette. Tel. : 872-9292 ou comptoir d'informations de Place Laurier. Tel. : 653-9318 ou 653-9301

**Connues, efficaces...**

Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se rafraîchir en prenant un bon tonique, tonifiez-vous avec les nouvelles **PILULES MORO**, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

**PILULES MORO**

Tonique pour les hommes "toujours fatigués" 4.50



**UNE GAUCHE DE CHAMPION :** Le champion mondial mi-lourd Willie Pastrano porte une dure gauche à la mâchoire de son rival aspirant Gregorio Peralta, au cours de la première ronde de leur bataille pour la couronne disputée hier soir, à la Nouvelle-Orléans. (Téléphoto PA)

# Pastrano demeure CHAMPION

**NOUVELLE-ORLÉANS** (Reu- te. — Le boxeur Willie Pastrano a conservé, hier soir, son titre de champion du monde des poids mi-lourds en battant l'Argentin Gregorio Peralta.

L'arbitre a arrêté le combat après le cinquième round, Peralta étant blessé à l'œil gauche.

Après un début de match peu mouvementé, Peralta a forcé Pastrano dans les cordes à deux reprises. Celui-ci s'est toutefois dégage et a infligé de violents crochets de gauche à son adversaire, manifestant une assez nette supériorité.

C'est un crochet de gauche, infligé par Pastrano au cours du quatrième round, qui a blessé Peralta à l'arcade sourcilière. Profitant de son avantage, l'Américain a activé son rythme, soumettant Peralta à une pluie de crochets de droite et de gauche.

L'Argentin lui tint vaillamment tête avec quelques coups de corps bien assés.

Un médecin examina l'œil de Peralta à la fin du quatrième

round, mais permit à l'Argentin de poursuivre le combat qui devait toutefois se terminer avant le sixième round.

L'Américain a livré l'un des

meilleurs combats de sa carrière, cinq rounds sans être jamais in-

quieté outre mesure.

## Règlement atteint à Blue Bonnets

Montréal (PC) — Les courses sous le harnais débuteront demain à la piste Blue Bonnets de la métropole, à la suite d'un arrangement de la dispute qui mettait en cause les autorités de la piste et les propriétaires de chevaux de course portant sur la valeur des bourses.

La direction de la piste a annoncé hier que les propriétaires avaient accepté sa dernière offre, soit 43 pour cent de la part de 9 pour cent de la piste provenant du pari mutuel.

Les propriétaires de chevaux avaient obtenu 40 pour cent la saison dernière et avaient demandé une part de 47 pour cent cette saison.

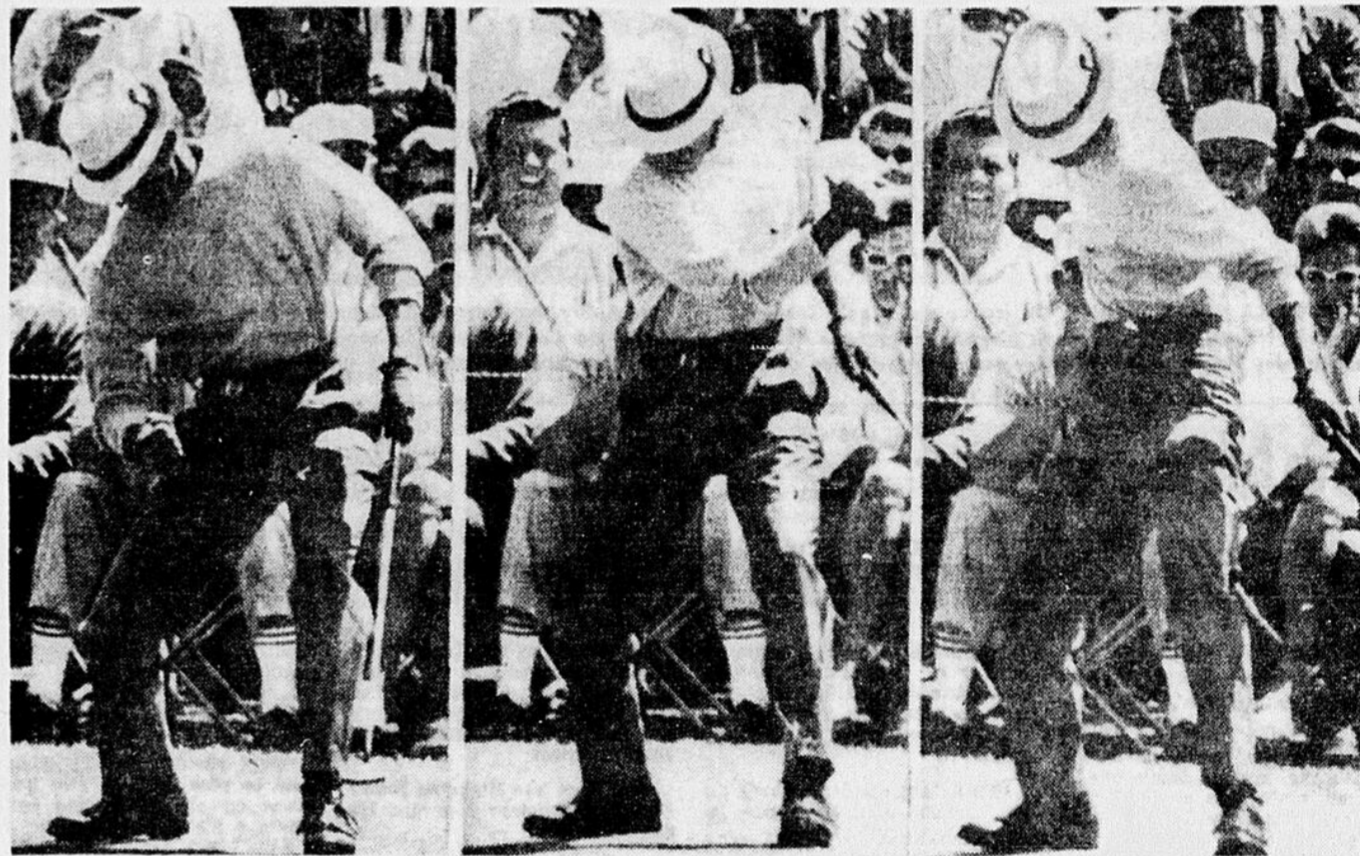
## Sabourinades sportives...

(Suite de la page 13)

rités fédérales veulent être certaines que l'argent voté dans cette affaire servira au grand public et non à des intérêts particuliers... Très sage attitude, croyons-nous...

L'instructeur Floyd Curry des As était très heureux de voir que le Dr Gendron Marcoux avait accompagné les As, dans leur dernier voyage à Pittsburgh... Curry espère que le "Doc", très populaire auprès des joueurs, pourra suivre le club jusqu'à la fin des séries... C'est très rassurant pour les gars de savoir qu'il y a quelqu'un tout près pour s'occuper d'eux en cas de blessures ou de maladie", nous a dit Curry...

Les amateurs de courses sous harnais, non seulement ceux de Montréal mais ceux de Québec également, sont heureux d'apprendre que la "grève" des courses sous harnais à Montréal est une affaire réglée... Vous pouvez être certains que plusieurs "mordus" de la Vieille Capitale seront tôt sur la route demain pour aller assister au premier programme de 1964 à Blue Bonnets... C'est tout simplement une question de se préparer pour l'ouverture locale fixée à samedi, le 2 mai...



**CHI-CHI DANSE LE CHA-CHA :** Le typique golfeur Juan (Chi-Chi) Rodriguez exécute une danse bien difficile à préciser alors qu'il vient juste de réussir un coup roulé bon pour un "birdie" sur le deuxième vert dans le tournoi des Maîtres, à Augusta, Georgie, hier. Rodriguez, de Porto Rico, avait commencé cette ronde avec un coup sous la normale après la ronde initiale. (Téléphoto PA)

## Baseball hors-concours

- A West Palm Beach, Floride :**  
Denver, P.C.L. 000 000 000-0 3 1  
Milwaukee 000 000 000-0 3 0  
Maize Ribant (4), Schneider (8) et Powell, Cloninger et Bailey, Roof (5), Gagnant, Ribant.
- A Portsmouth, Virginie :**  
Cincinnati 000 000 000-0 3 1  
Chicago (A) 000 000 000-2 2 2  
Jay, Ellis (8) et Edwards, Herbert, Fisher, 8 et Martin, Gagnant, Jay, Perdan, Herbert, Cloninger, Johnson, Finson.
- A Fort Worth, Texas :**  
Boston 010 000 000-1 3 0  
Chicago (N) 000 010 200-3 2 1  
Lamar, Connolly (8), et Nixon, Jackson, McDaniel (8) et Bergell, Schaffel, 6, Gagnant, Jackson, Perdan, Lamar, Circuit, Stuart, Banks.
- A Chattanooga, Tennessee :**  
Pittsburgh 020 000 000-0 3 0  
Philadelphia 000 000 000-1 2 1  
Vase, Butlers (5), Pace (8) et Pa- glaston, Dennis Bennett, Klipsstein (7), Baldoum (8), Booser, 9 et Triandos, Dalrymple (8), Gagnant, Vase, Perdan, Dennis Bennett.
- San Francisco 010 000 110-0 9 0**  
Cleveland 000 000 000-0 4 0  
Sandford, Perry (7) et Crandall, Bar- ton, 9, Grant, Kelley (4), Bell (8), Sherrath, 9, et Romano, Circuit, 10, Covey, Cepeda, Hart.

## A 70 ans, Earle Avery conduit encore des chevaux de courses

**WOODSTOCK, N-B (PC)** — Earle Bradford Avery, ancien inspecteur de pommes de terre devenu un des meilleurs conducteurs de courses sous harnais du monde, a toujours souligné qu'il retournera dans la pacifique vallée de la Saint-Jean lorsqu'il prendra sa retraite. Et, depuis qu'il a 70 ans, on s'attend, au premier abord, qu'il rentre bientôt chez lui. Mais les gens réalistes de la région de Woodstock savent qu'il est plus probable qu'on le verra encore participer à des courses sur d'importantes pistes américaines ou européennes.

L'an dernier a probablement été la meilleure des 45 que M. Avery a passées à courir, et il a fait savoir qu'il a l'intention de continuer à se manifester sur les pistes pendant au moins 10 ans encore.

C'est une remarque qui a incité Norman Woolworth, propriétaire des Ecuries Clearview, à Winthrop, dans le Maine, à dire: "Voulez-vous dire que je devrai rester avec lui encore 10 ans?" Il parlait en riant, car chacun sait que leur association

## Autre marché dans le baseball

**MILWAUKEE (PA)** — Les Braves de Milwaukee ont échangé le receveur substitut Bob Tasker aux Cards de St-Louis, hier, en retour du receveur Jim Coker, du Toronto en 1963, et du voltigeur Gary Kolb.

qu'il existe depuis 1955 est théorique.

## EN FRANCE

M. Avery est allé ces derniers mois en Europe et, bien qu'il n'ait pas figuré parmi les cinq premiers à l'arrivée, avec Portchouse, lors d'une course internationale de \$100,000 à Paris, en janvier, tout comme lors de plusieurs autres courses, il a cependant eu sa part de bonne fortune.

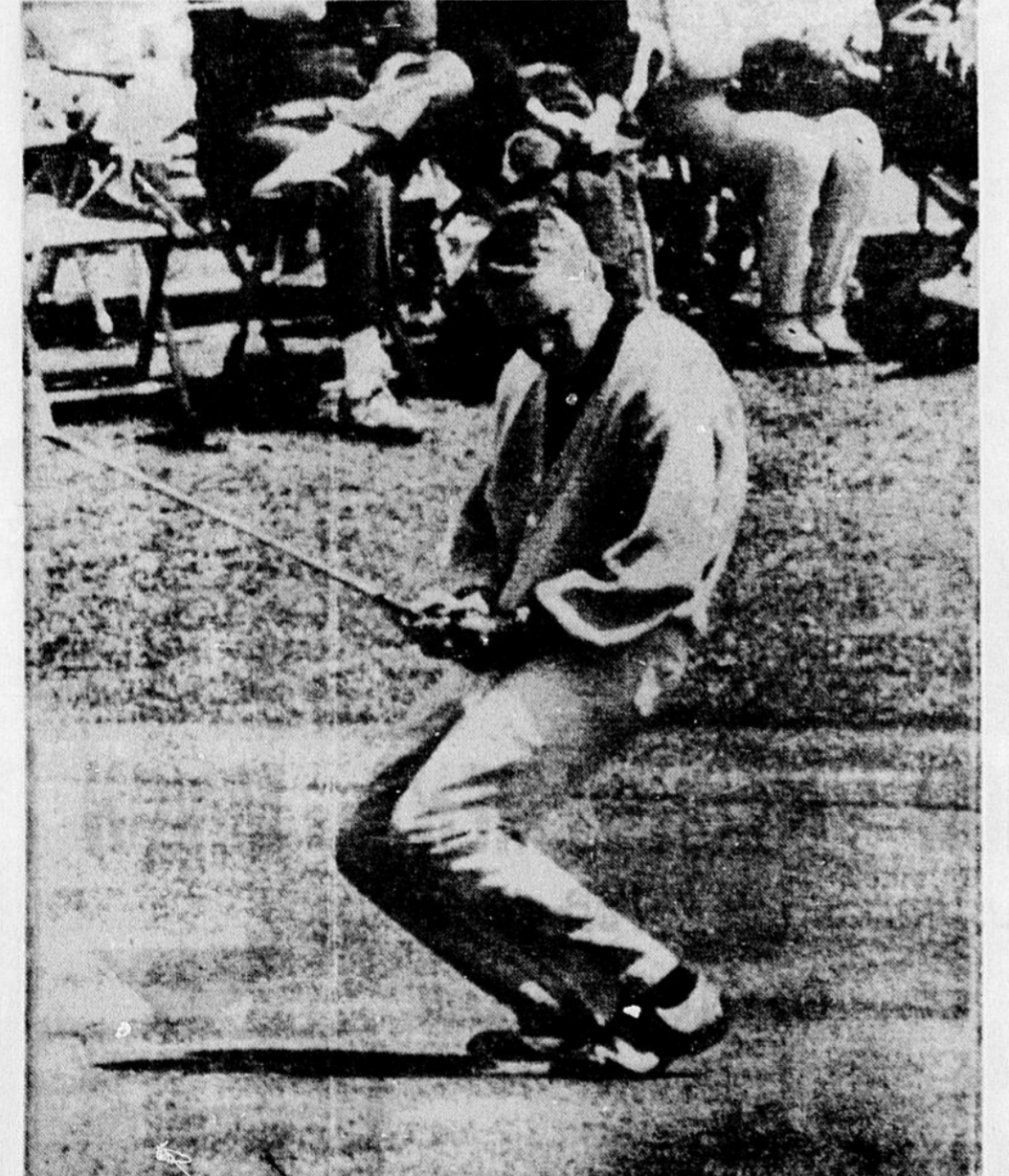
Le 1er octobre dernier, Meadow Skipper a parcouru avec lui un mille en une minute 55 secondes 1-3, ce qui constitue un record mondial pour les chevaux de trois ans. Parmi les autres chevaux menés à la victoire par M. Avery, au cours de la saison, figure Muncy Hanover, deux fois champion du monde et qui a remporté les honneurs à la piste Yonkers, le 25 mai, avec un temps de deux minutes 2-5 de seconde. Sur la même piste, le 8 août, M. Avery a conduit Porterhouse à une victoire en deux minutes 3-5 de seconde lors du Troi, Kimberley rapportant une bourse de \$25,000.

Les Harness Horse Whitters of America lui ont offert le trophée donné au conducteur le plus courtis de l'année et, quelques jours après Noël, à son retour à Woodstock, on l'a félicité pendant une journée. Un télégramme de John H. Reid, gouverneur du Maine, l'a qualifié d'un des meilleurs conducteurs de chevaux sous harnais du monde.

M. Avery a obtenu sa première victoire en 1919, alors qu'Allan Poole participait au même programme que lui, lors

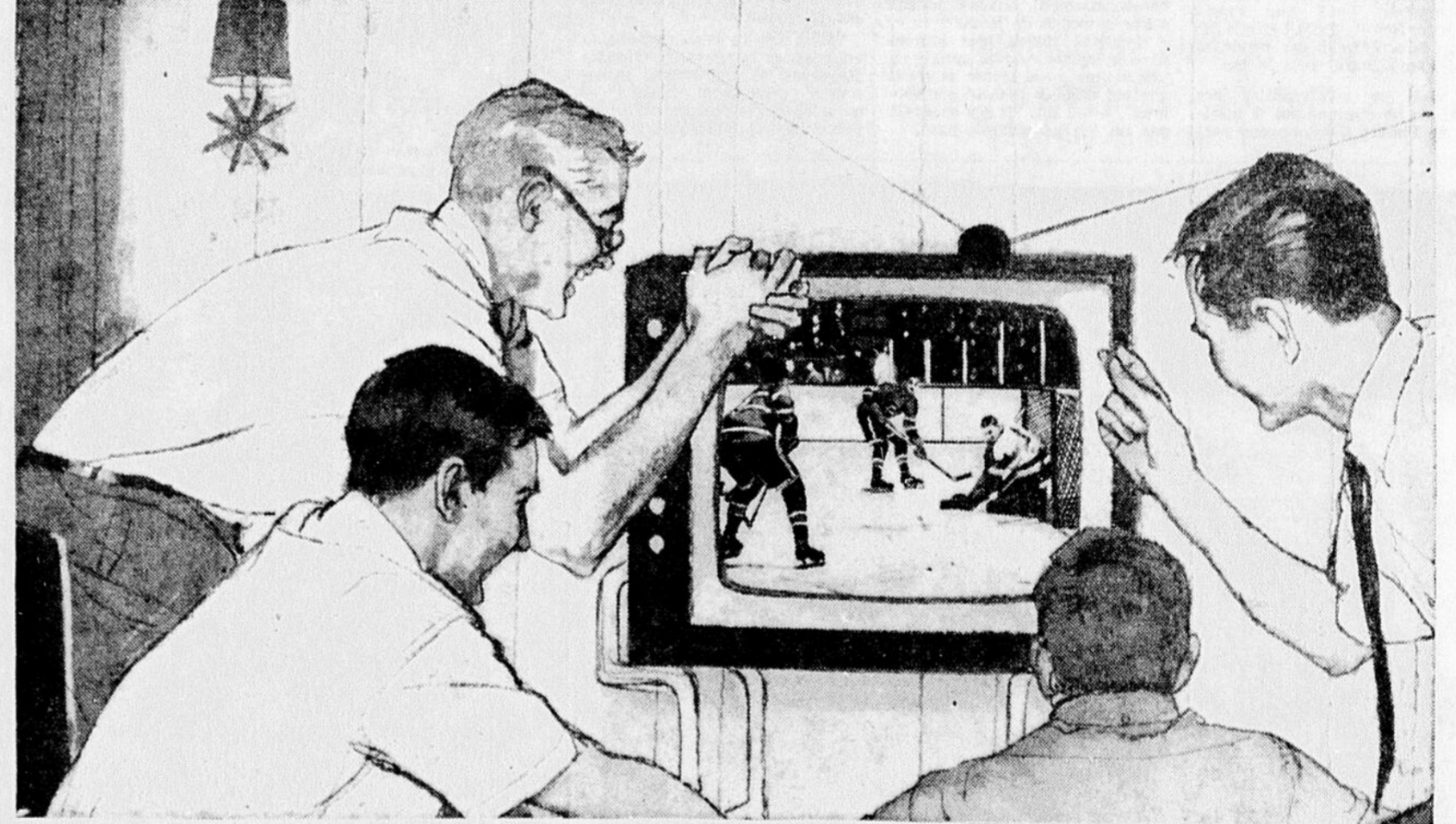
## Favorable à une équipe nationale

**OTTAWA (PC)** — John Munro, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé Judy LaMarsh, a laissé entendre hier que le Canada retournerait aux prochains jeux olympiques avec une équipe de hockey recrutée nationalement. "La chose a été réalisée en 1964", a dit M. Munro aux Communes. "Je ne crois pas qu'il existe d'intention de changer d'idée". Il a ajouté qu'il recommanderait lui-même la poursuite de l'idée, d'autant plus que tous les Canadiens étaient "très fiers" de l'effort fourni par l'équipe canadienne en 1964.

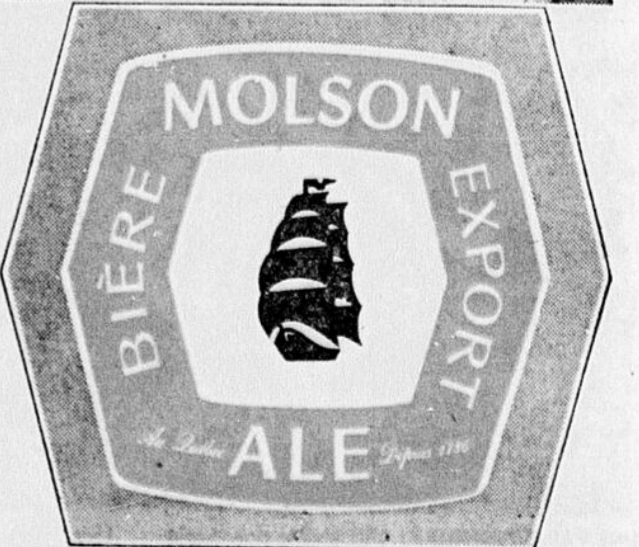


**UN COUP ROULE MANQUE :** Gary Gowan, un golfeur canadien, se pite en deux en voulant probablement donner de l'effet à sa balle qui manque le trou de quelques pouces, au dix-huitième trou, dans la deuxième ronde du tournoi de golf des Maîtres, hier, à Augusta. (Téléphoto PA)

**Pour la partie de ce soir,**  
**Molson vous offre ce qu'il y a de mieux sur glace:**



**LE HOCKEY À SON MEILLEUR!**  
**LA BIÈRE À SON MEILLEUR!**  
Dégustez la bonne bière Molson Export en passant de bons moments avec de bons amis  
**la bière Molson Export**  
La bonne bière de chez nous





# Le feu endommage une maison à Québec

## Les procès viennent vingt ans après

**BONN** — Lors du procès d'Auschwitz à Francfort et du Procès de l'Euthanasie à Limbourg on se demande de nouveau, chez nous comme à l'étranger, pourquoi ce n'est que vingt ans après la fin de la deuxième guerre mondiale que la justice allemande juge les crimes du passé. Cette question révèle largement la méfiance et le reproche fait à la justice allemande de n'avoir pris en main cette tâche qu'avec aversion et hésitation et d'avoir ainsi retardé le déroulement des procès. Ceux qui veulent porter un jugement objectif en cette matière, doivent se rendre compte de l'histoire de l'après-guerre en Allemagne.

Entre 1945 et 1949, il n'existait ni Etat allemand, ni autonomie de la justice allemande. Le pays se trouvait soumis au système de l'occupation et la justice n'avait d'autre compétence que celle que lui accordaient les puissances occupantes. Les alliés s'étaient d'abord emparés, en ce qui concerne les crimes commis par le national-socialisme, des dossiers, des éléments de preuve ainsi que des accusés eux-mêmes, et ils procédaient à un grand nombre de procès devant leurs propres instances. Les autorités judiciaires de l'Allemagne se trouvant dispersées alors dans les diverses zones d'occupation, n'étaient, dans les premières années de l'après-guerre, qu'imparfaitement en mesure de procéder aux enquêtes nécessaires. Entre 1949 et 1955 la République fédérale d'Allemagne se trouvait encore sous le statut d'occupation qui imposait à la justice allemande de respecter la compétence privilégiée des alliés. Ce n'est qu'en 1955 que la République fédérale devint souveraine et que la justice en Allemagne regagna son autonomie.

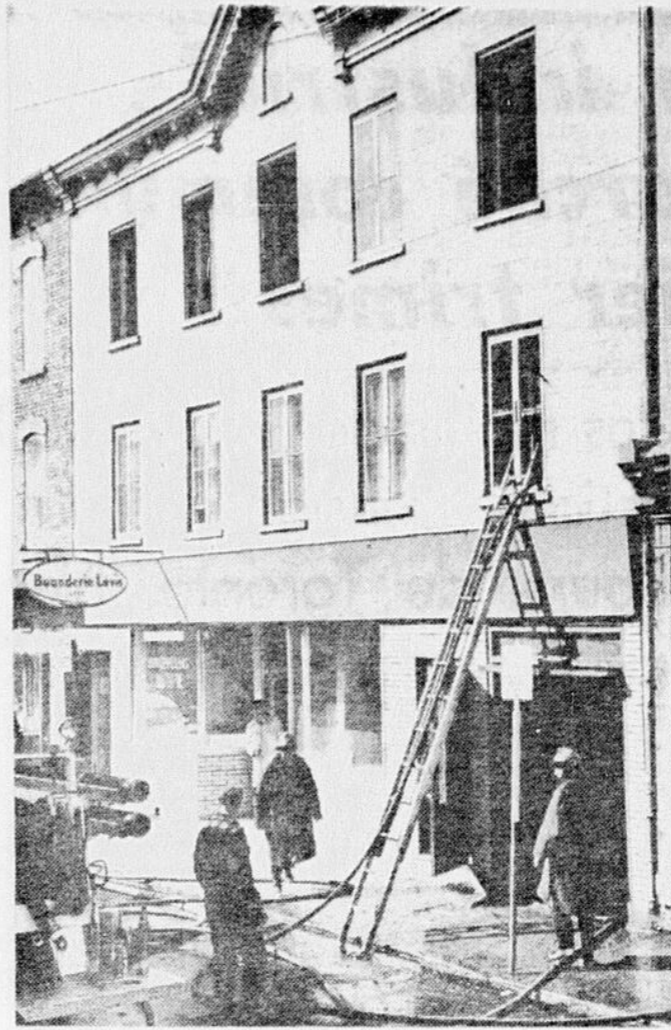
Une propriété, occupée au rez-de-chaussée par le bureau de l'entreprise Delphé Maranda et une succursale de la buanderie Lévis; au deuxième étage par les logis de Mme E. Duval-Perron, M. et Mme J.-P. Boulianne, ainsi que d'un groupe de jeunes Guil-

leneus, boursiers de l'ONU à l'Institut technologique et à l'université Laval, a été lourdement endommagée par le feu, l'eau et la fumée hier après-midi. La maison est située aux 244, 246, 248 et 250 de la rue St-Vallier. Le feu a pris naissance dans une garde-robe de la chambre de l'un des étudiants. C'est le second incendie à cet endroit depuis une couple d'années.

Appelés sur les lieux vers 1 h. 50, les pompiers de trois casernes, dirigés par le chef de district J. Beaupré et le capitaine Flamand, ont rapidement maîtrisé les flammes dans une des chambres du second étage de la maison. Trois jets furent utilisés pour noyer le foyer de l'incendie. Lorsque les hommes de la brigade se sont présentés toute la pièce était en feu et les flammes prenaient des proportions inquiétantes. On craignait surtout que l'élément destructeur ne se propage par les murs et le plafond à l'étage supérieur. La situation était d'autant plus sérieuse que des ateliers de menuiserie se trouvent à l'arrière de l'habitation.

Les bureaux de la firme D. Maranda, qui se trouvent au-dessus du foyer de l'incendie, ont été abîmés par l'eau tandis que la succursale de la buanderie ainsi que les logements voisins ont subi des dégâts par la fumée. Dans le dépôt de la buanderie Lévis, les pompiers ont placé des toiles afin de protéger les vêtements qui s'y trouvaient.

Vers 3 h. 05, les pompiers laissaient définitivement les lieux et la circulation, qui avait dû être détournée de cette artère principale, était reprise normalement.



**ETUDIANTS GUINEENS SINISTRES** — Pour la deuxième fois, hier après-midi, dans cette maison de la rue Saint-Vallier, des jeunes Guinéens, boursiers à l'Université Laval et à l'Institut technologique, ont été chassés temporairement de leur logis. L'un d'eux a pratiquement tout perdu dans le sinistre.

## Deux enfants sont blessés dans la rue, vendredi

Deux enfants ont été blessés dans la rue, hier, Danielle Brisson, 5 ans, 536 rue Hermine, a été heurtée par une auto en face du domicile de ses parents, vers 2 h. 45 de l'après-midi. L'ambulance H. Moisan l'a conduite à l'hôpital du Saint-Sacrement. La fillette portait une profonde entaille au front. Un écolier a aussi été heurté par une auto à Ville de Duberger au cours de l'après-midi. Robert Picard, 8 ans, 2353 boulevard Hamel, s'en est tiré avec des contusions. Le sergent Pettitère précise que cet accident a eu lieu en face du domicile de la famille Picard.

## Le fil volé serait évalué à \$45,000

Les pertes encourues par différentes compagnies de téléphone à la suite de vols de fil téléphonique sur la Côte de Beaupré et sur la Côte-Nord sont estimées à \$45,000. C'est de ce que révélaient les firmes intéressées, hier, à la Sûreté provinciale.

Ce genre de vol a débuté en décembre dernier. Les derniers vols ont eu lieu au début de la semaine dans Baie-Saint-Paul et à Saint-Tite-des-Caps. Les compagnies estiment qu'environ 1,500,000 pieds de fil ont été volés de cette façon.

La Sûreté provinciale détient quatre suspects à la prison de La Malbaie. Ces individus âgés de 30 à 40 ans et demeurant sur la Côte-Nord ont été interceptés, mardi soir, dans la région de Baie-Saint-Paul. Ils voyageaient dans une camionnette dont le signalement avait été diffusé.

La PP croit qu'une vingtaine d'autres individus ont pris part à ces vols. L'arrestation de ces suspects s'effectuera progressivement. La plupart vivent sur la Côte-Nord et sont des chômeurs.

La police laisse entendre que les voleurs ont commencé par débrancher les lignes téléphoniques affectées. Le problème est devenu crucial, récemment, quand les voleurs se sont attachés aux lignes de téléphone en opération. Au cours d'une nuit, tous les 20 lignes téléphoniques passant par Saint-Tite-des-Caps ont été coupées entre plusieurs poteaux.

Le

# BUFFET

DU DIMANCHE SOIR

## PLACE de la FONTAINE

Le rendez-vous des gourmets de 6h. à 9h. p.m.

\$3.00 par personne

### Château Frontenac

## 2 hold-up à Farnham

**FARNHAM, Qué. (PC)** — Des bandits armés de carabines automatiques ont perpétré deux hold-ups dans deux Caisse populaires des Cantons de l'Est vendredi.

A Farnham, à 40 milles au sud de Montréal, deux hommes ont volé et se sont enfuis avec la somme de \$6,000. Trois hommes se sont enfuis avec une somme indéterminée après un hold-up à Saint-Vallier dans le comté de Shefford.

A Montréal, deux hommes se sont emparés de \$600 dans une succursale de l'ouest de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal.

## Fusion des 2 grands producteurs de l'industrie cinématographique d'Europe

**Dusseldorf** — Les deux grands producteurs de l'industrie européenne de la photographie, la Société par actions Agfa, de Leverkusen et la "Gevaert Photo Produkten N.V." de Mortsen (Anvers) se sont fusionnés en une seule société fonctionnant sur une base paritaire. La fusion qui répond au principe d'intégration européenne a pour but la poursuite en commun des activités spécifiques de chacune des firmes dans les domaines scientifiques, techniques, commercial et financier. Il s'agit tout d'abord d'une association de principe. Une fusion effective entre deux entreprises étrangères ne sera possible que lorsqu'il existera un droit commun des sociétés au sein du

Marché commun. Il y aura donc provisionnellement une nouvelle société allemande et une nouvelle société belge. Agfa et Gevaert détiennent chacune 50% des parts dans l'une et l'autre société. Ces organismes, dont les comités directeurs sont composés paritaires, entreront en activité le 1er juillet 1964.

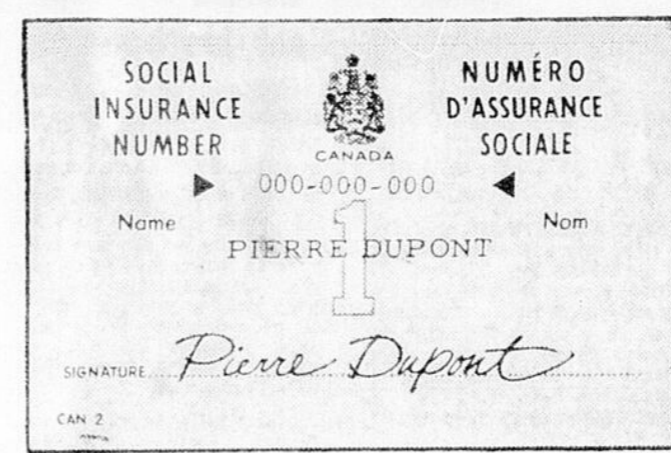
Si l'on se base sur les résultats obtenus en 1963, on peut affirmer que le nouveau groupe Agfa-Gevaert peut atteindre 12 à 15% des ventes mondiales d'articles de photographie. Il se trouverait ainsi en seconde position dans le monde derrière la puissante société Kodak.

## Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												

- HORIZONTALEMENT**
- Action de rapetasser.
  - Anc. pièce de monnaie — Ceux là — Durlin.
  - Destinée — Tête d'Aladin — Renouveau.
  - Cêtre — Homme sans forces — Adj. poss.
  - Art simple — Personne qui prend à ball — En les.
  - Ch. l. d'arr. (Drôme) — Préfixe.
  - Époque — Habille — Interj.
  - Sur un tambour — Honorer — Sa Santé.
  - Devalisera.
  - Pire — Affaibli — Unité de travail mécanique.
  - Carte — Du verbe créer — Dans la gamme.
  - Peau épaisse de certains animaux — Ville de Hongrie.
  - Prison féminin — Apprécie en naissant.
- VERTICALEMENT**
- Mettre fin à une convention à un contrat, à un acte — Autrefois, grand vase du vin.
  - Pierre appesantissant réseau astronomique — Sou (fam.).
  - Sans tâche — Preu — En les — Caravane.
  - 3, 146 — Vétéran (abr.) — Compositeur russe (1835-1918).
  - Titane — Percer — Cérémonie religieuse.
  - Qui contient du sulfate de calcium.

### Inscrivez-vous dès maintenant afin d'obtenir une carte comme celle-ci: c'est



### une carte d'assurance sociale. Elle vous aidera.

Votre Gouvernement remplace les numéros d'assurance-chômage que la plupart des personnes en emploi ont déjà par une carte d'assurance sociale. Celle-ci permettra au gouvernement d'utiliser des méthodes modernes dans les bureaux qui assureront une plus grande efficacité dans l'attribution de l'assurance-chômage ainsi que d'autres allocations sociales comme les régimes de pensions proposés.

Voilà pourquoi vous êtes invités à présenter votre demande d'un numéro d'assurance sociale même si vous ne contribuez pas au régime d'assurance-chômage.

**CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE À TITRE D'EMPLOYÉ:**  
Votre employeur vous remettra une formule de demande de numéro d'assurance sociale. Vous pouvez lui faciliter la tâche en remplissant la formule sans retard et avec précision et en la retournant à votre employeur.

**CE QUE DOIT FAIRE UN SANS-TRAVAIL**  
Si vous touchez des prestations d'assurance-chômage, on vous demandera de vous inscrire en vue d'obtenir une carte d'assurance sociale, lors de votre prochaine visite au bureau ou lorsque vous ferez rapport par la poste. Si d'ordinaire vous êtes employé mais ne touchez pas de prestations, vous devez vous présenter au bureau local de la Commission d'assurance-chômage et vous inscrire.

**CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE À TITRE D'EMPLOYEUR**  
a) Si vous êtes un employeur inscrit auprès de la Commission d'assurance-chômage, vous recevrez de ce fait des formules d'inscription. Il vous faudra les distribuer à vos employés, les leur faire remplir et les retourner sans délai au bureau local de la Commission.  
b) Si vous êtes un employeur non inscrit auprès de la Commission d'assurance-chômage, veuillez communiquer avec votre bureau local de la Commission et lui signaler le nombre d'employés à votre service. La Commission vous fera alors parvenir une formule d'inscription pour chacun de vos employés. Une fois toutes les formules dûment remplies, veuillez les retourner à la Commission d'assurance-chômage.

**CE NOUVEAU NUMÉRO EST CONÇU POUR VOUS AIDER. REMPLISSEZ DONC SANS DÉLAI UNE FORMULE DE DEMANDE.**

**COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE**  
OTTAWA

# Un nouvel essor industriel des pays du Marché commun durant le premier trimestre

BRUXELLES (Reuter) — L'expansion de la production industrielle du Marché commun s'est poursuivie au cours du premier trimestre de 1964, révèle le dernier bulletin économique mensuel de la CEE.

En raison du beau temps, l'activité de la construction a atteint un niveau très élevé pour cette période de l'année et la production des industries associées au bâtiment a été très forte.

L'indice de la production industrielle de la communauté qui ne comprend pas la construction, la nourriture, les boissons ni le tabac a été supérieur d'environ dix pour cent à son niveau pendant la même période l'an dernier.

La production de fer et d'acier a augmenté sensiblement à la suite de la décision de la CEEA d'élever les droits de douane sur les produits métallurgiques importés.

L'augmentation de treize pour cent de la production métallurgique pour les deux mois de janvier et de février par rapport à 1963 reflète une tendance à la reconstruction des usines dans l'industrie de transformation.

## PRIX DE BOURSES

La tendance inflationniste a été ralentie en France, ainsi qu'en Italie depuis que les prix des voitures de lessive et des produits de luxe a été débloqué en Italie par les mesures du gouvernement destinées à réduire la consommation, estime le bulletin de la CEE.

Toutefois la hausse des prix ne semble pas encore en voie d'arrêter en Belgique.

En Allemagne Fédérale, la

# Pas moins de 12,426,000 actions transigées à la Bourse de Toronto, hier

TORONTO (PC) — La fièvre qui s'est emparée des spéculateurs persistait à la Bourse de Toronto, hier. Le virement de 12,426,000 actions fut le plus considérable constaté depuis le 8 juillet 1958. Farwest prit les devants avec un gain de 22 cents clôture au même prix à 47 cents avec un roulement de 1,391,443 à 37 cents sur un virement de 1,100,000 actions. PCE Explorations actions. Les cours des industrielles furent irréguliers durant tout le cours de la journée et l'indice avait baissé de quelques fractions à la fermeture. Durant la séance, l'indice avait atteint un sommet mais il baissa au cours de l'après-midi.

MONTREAL (PC) — Des gains plutôt modérés à l'indice ont été la règle hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne. Le marché fut actif, particulièrement en ce qui concerne les mines spéculatives. Le virement des industrielles atteignit 276,000 actions et celui des mines et des pétroles, 1,641,400 actions. Parmi les banques, Canadienne Nationale a flechi 1/8-7/8 à 27.

NEW YORK (PA) — Reprise modérée du marché hier à la faveur d'un ajournement à quinze jours de la greve des cheminots. Les valeurs ferroviaires l'emportèrent sur le reste de la cote par suite du fait qu'elles ont compensé les pertes subies au commencement de la semaine à cause de la menace de grève mais leur rebondissement n'était guère empreint d'enthousiasme. Le virement de 5,010,000 actions fut légèrement inférieur à la moyenne pour 1964 et à celui de jeudi. La moyenne de Dow Jones pour les industrielles réalisa un léger gain de 40 à 821,75.

## UN NOUVEL EMPRUNT DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Les titres à revenu fixe sont demeurés inchangés au cours d'une séance exceptionnellement calme hier. Le fait saillant a été l'annonce d'une nouvelle émission du gouvernement canadien, émission qui sera offerte lundi prochain. Le nouvel emprunt inclura une offre de 400 millions d'obligations qui seront datées du 1er mai. Ces obligations comprennent quatre échéances, en l'occurrence un an et deux mois, deux ans et sept mois et demi, cinq ans et deux mois et vingt-six ans. Cette dernière tranche sera limitée à un montant d'environ 375,000,000. Le produit de la vente de cette émission servira au remboursement de 380 millions d'obligations à 4 pour cent échéant le 1er mai 1964 et à l'usage général du gouvernement canadien.

## Mines hors-liste Le marché minier

Londres (Reuter) — L'indice des mines d'or d'Afrique du Sud est demeuré à 673 points hier à la Bourse de Londres.

Tableau des cours financiers pour les mines hors-liste et le marché minier, incluant des données pour des sociétés comme Anglo American, De Beers, et autres.

Le marché minier a été calme hier. L'indice des mines d'or d'Afrique du Sud est demeuré à 673 points hier à la Bourse de Londres.

Procédures contre Chateau-Gai Wines. Une action en dommages a été intentée contre la société Chateau-Gai Wines Limited par les principaux producteurs de champagne de la France.

La C.E.E. accueille L'Excellence comme 1000ième membre. La création de votre nouvelle compagnie, qui devient le 1000ième membre du Conseil d'Expansion Economique Inc., déclara le Lt-Col. Marchand, illustre une préoccupation toujours plus vivante chez les notres: démontrer que nous savons de plus en plus associer le traditionnel désir de sécurité au goût du risque calculé.

Ventes record de Rio Algom Mines. Au rythme où les commandes affluent présentement, a déclaré M. George De Young, président de Rio Algom Mines Ltd au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires, cette compagnie ne devrait avoir aucune difficulté à vendre la production prévue de l'usine de Tracy et celle, entière, de l'usine de laminage à froid de Welland.

Bon trimestre pour Chemcell. Les bénéfices nets de Chemcell — 1963 — limités pour le premier trimestre de l'année se sont établis à \$2,373,000 soit l'équivalent de 17 cents l'action ordinaire comparativement à \$2,260,000 ou 16 cents l'action durant la période correspondante de l'an dernier, a déclaré M. Robinson Ord, président de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Rolph-Clark-Stone et ses activités. La revue annuelle des opérations de Rolph-Clark-Stone Limited mentionne que l'année écoulée a été une année de progrès pendant laquelle la com-

# Les chartes des banques seront prolongées d'un an

Ottawa (PC) — Le gouvernement canadien projette de prolonger d'un an soit jusqu'en fin de l'année 1965 les chartes actuelles des banques canadiennes qui devaient expirer à la fin de cette année. Le ministre des Finances Gordon a donné hier aux Communes un avis formel de la législation pour la prolongation de la loi des banques. Celle-ci doit être amendée tous les dix ans et c'est cette année que des changements devaient y être apportés.

# Dividendes déclarés

Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE. B.C. Forest Products Ltd. actions ordinaires, 20 cents, dividende payable le 1er mai, inscription le 14 avril.

Tableau des dividendes déclarés pour diverses sociétés, incluant des données pour B.C. Forest Products, Canadian Refractories, et autres.

Les ventes d'assurance-vie ont augmenté de 8% durant les 2 premiers mois de '64. Les compagnies d'assurance-vie au Canada rapportent que les Canadiens ont acheté pour \$601,200,000 d'assurance-vie au cours du mois de février dernier.

Baisse du taux de rendement sur les bons du trésor fédéral. OTTAWA, (PC) — L'émission hebdomadaire de bons du Trésor à 91 jours du gouvernement canadien — on en vendit cette semaine pour un montant de \$110 millions — a été adjugée hier sur une base moyenne de rendement de 3,82 pour cent comparativement à 3,87 pour cent la semaine dernière.

Augmentation de la masse monétaire. La masse monétaire au Canada a continué d'augmenter durant la semaine finissant le 7 avril 1964. L'augmentation s'élevait à \$901,775,513 à la fin de 1963, soit une augmentation de \$56,438,648 par rapport au chiffre enregistré à la fin de l'année précédente.

La ville de Dollard-des-Ormaux, comté de Jacques-Cartier, a vendu, à un syndicat formé de la Banque Provinciale du Canada, Bilancier Inc., la Corporation de Prêts de Québec, Oscar Dubé & Cie Ltée, Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, Grenier, Riuel & Cie Ltée, J.E. Laflamme Ltée, Crédit du Nord Inc. et Morgan, Ostroff & Nord Ltée, à 97,69, \$1,348,000 d'obligations remboursables en séries en 15 ans.

Lafleche vend une émission. La cité de Lafleche, comté de Chambly, a vendu, à Crédit du Nord Inc., à 97,37, \$768,000 d'obligations remboursables en séries en 15 ans.

Finance scolaire à Waterloo. Les commissaires d'écoles catholiques pour la municipalité de la ville de Waterloo, comté de Shefferd, ont vendu, à un syndicat composé de La Maison Bienville Ltée et McDougall & Christmas Ltd., à 97,27, \$122,000 d'obligations remboursables en séries en 20 ans.

Pris canadiens pour les métaux. MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Pris canadiens pour les métaux. MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Pris canadiens pour les métaux. MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Pris canadiens pour les métaux. MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Pris canadiens pour les métaux. MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Pris canadiens pour les métaux. MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Pris canadiens pour les métaux. MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

# A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Une irrégularité occasionnelle a marqué hier le marché des céréales à Winnipeg, au cours duquel les prix ont été affectés par les fluctuations et les transactions ont été peu actives.

L'orge canadien a cependant été l'objet d'une demande agressive. Les vendeurs indiquent que les stocks de blé sont élevés d'environ 200,000 boisseaux d'orge destinée au malilage et 10,000 boisseaux d'orge de printemps avaient été vendus au Royaume-Uni.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

Tableau des prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs, incluant des données pour l'avoine et les grains au comptant.

WINNIPEG (PC) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales, les ventes aux terminaux sont sujettes à confirmation:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

Voici les prix du blé de deuxième qualité pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial:

# Nouvelles brèves des sociétés

Revenus accrus de B.C. Forest Products. Le revenu par action de B.C. Forest Products Limited, après impôts, a presque doublé durant le premier trimestre de l'année à comparer à celui de la même période l'an dernier.

Année prospère pour Holt, Renfrew & Cie. Le rapport annuel de la maison Holt, Renfrew & Cie Limited pour l'exercice clos le 31 janvier 1964 révèle des progrès sans précédent pour cette importante entreprise.

Excellent trimestre à La Fonderie de l'Islet, Limitée. Les ventes de la Fonderie de l'Islet Limitée, depuis le début de la présente année, dépassent de 56% les ventes du premier trimestre de l'année dernière.

La C.E.E. accueille L'Excellence comme 1000ième membre. La création de votre nouvelle compagnie, qui devient le 1000ième membre du Conseil d'Expansion Economique Inc., déclara le Lt-Col. Marchand, illustre une préoccupation toujours plus vivante chez les notres: démontrer que nous savons de plus en plus associer le traditionnel désir de sécurité au goût du risque calculé.

Ventes record de Rio Algom Mines. Au rythme où les commandes affluent présentement, a déclaré M. George De Young, président de Rio Algom Mines Ltd au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires, cette compagnie ne devrait avoir aucune difficulté à vendre la production prévue de l'usine de Tracy et celle, entière, de l'usine de laminage à froid de Welland.

Bon trimestre pour Chemcell. Les bénéfices nets de Chemcell — 1963 — limités pour le premier trimestre de l'année se sont établis à \$2,373,000 soit l'équivalent de 17 cents l'action ordinaire comparativement à \$2,260,000 ou 16 cents l'action durant la période correspondante de l'an dernier, a déclaré M. Robinson Ord, président de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Rolph-Clark-Stone et ses activités. La revue annuelle des opérations de Rolph-Clark-Stone Limited mentionne que l'année écoulée a été une année de progrès pendant laquelle la com-

# Bourse de New York

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne. Titres Ventes Haut Bas Change

Tableau des cours financiers pour la Bourse de New York, incluant des données pour diverses sociétés et indices.

Titres au comptant. Cours fournis par Kipper & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne.

Fonds mutuels. Cours fournis par A. M. Kidd & Co. et transmis par la Presse Canadienne.

Fonds mutuels. Cours fournis par A. M. Kidd & Co. et transmis par la Presse Canadienne.

Fonds mutuels. Cours fournis par A. M. Kidd & Co. et transmis par la Presse Canadienne.

Fonds mutuels. Cours fournis par A. M. Kidd & Co. et transmis par la Presse Canadienne.

Fonds mutuels. Cours fournis par A. M. Kidd & Co. et transmis par la Presse Canadienne.

Fonds mutuels. Cours fournis par A. M. Kidd & Co. et transmis par la Presse Canadienne.









CONCOURS — La Commission du Centenaire de la Confédération a organisé un concours qui s'intitule "Emblème du Centenaire". Ce concours a pour objet de fournir un emblème qui évoquera pour tous les Canadiens les fêtes du Centenaire de la Confédération en 1967. Sont admissibles à ce concours : a) Toutes personnes domiciliées au Canada et tout citoyen canadien vivant à l'étranger, qui sont des dessinateurs (arts graphiques) ou des étudiants se spécialisant dans l'art graphique dans des écoles ou académies d'art. b) Toutes maisons canadiennes

faisant affaire au Canada dans le domaine des arts graphiques. Le premier prix est de \$2,500, le deuxième prix de \$1,000 et le troisième prix de \$500. La date limite du concours est le 22 mai 1964. On peut obtenir des fiches d'inscription à ce concours en s'adressant à la Commission du Centenaire, case postale 1967, Ottawa. Bien que l'emblème primé soit la propriété de la Commission du Centenaire, et demeure sous son contrôle, on encouragera son usage général dans tout le Canada. (Téléphoto PC)

### Esquimaux du Québec

## Le ministère de la Justice devra se prononcer sur ce cas

OTTAWA (UPI) Le gouvernement fédéral a cédé à la pression de l'opposition et a accepté de demander au ministère de la Justice s'il a l'autorité de laisser le Québec s'occuper de l'éducation et du bien-être des Esquimaux du Nouveau-Québec.

Les subsides sont passés au crible depuis 15 jours. Au cours de la journée, les députés avaient consenti à s'écarter trois heures de plus vendredi soir afin d'en finir avec ce budget.

#### DEPUIS 1961

Les députés oppositionnistes persistent à harceler le ministre des Affaires du Nord, M. Laing, au sujet des Esquimaux dont la province de Québec veut assumer l'administration depuis 1961, question en litige depuis quelques mois.

M. Laing avoue que les négociations n'ont réalisé pratiquement aucun progrès.

M. Diefenbaker prétend qu'il serait inconstitutionnel et illégal pour le gouvernement de conclure un accord avec le Québec pour l'administration des affaires de quelque 2,500 Esquimaux du Québec septentrional.

Il estime que l'accord ne devrait pas seulement faire le sujet d'un vote de confiance au parlement après sa signature mais qu'il devrait être référé à la cour suprême.

C'est une affaire intéressant la conscience individuelle autant que constitutionnelle, dit-il.

M. Stanley Knowles, député néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, appuie M. Diefenbaker. Il serait préférable, dit-il, de présenter un projet de loi ministériel autorisant l'accord avant qu'il ne soit conclu.

#### DEJÀ FAIT

Le député Peters croit que les arguments apportés au point de vue légal aux Communes laissent sous-entendre qu'il existe quelque accord entre Québec et Ottawa et demande pourquoi le Québec, tout particulièrement le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, est si intéressé à faire passer les Esquimaux sous la juridiction provinciale.

"Est-ce, demande-t-il, à cause des droits de squatter des Esquimaux aux ressources du Nouveau Québec et sur sa frontière avec Terre-Neuve ?

"Nous du reste du Canada avons la responsabilité de voir à ce que les droits des indigènes du Canada soient protégés. Si nous sommes prêts en tant que nation à envoyer des troupes aux autres parties du monde pour protéger le droit d'autodétermination, il nous incombe de préserver ce droit ici au Canada. Ces gens méritent d'avoir le droit de décider de leur avenir."

## Pour la reconnaissance de la langue française au Nouveau-Brunswick

FREDERICTON (PC) — Des représentants des divers groupes sociaux du Nouveau-Brunswick ont proposé hier devant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme que le français soit officiellement reconnu dans cette province et que soit créée au Nouveau-Brunswick une école de formation pour les professeurs de langue française.

Plus de 100 directeurs d'organisations sociales et étudiants ont discuté ces deux propositions ainsi que plusieurs autres au cours d'une séance publique et non-officielle de la Commission. Sept des 10 membres de la Commission d'enquête étaient présents. Un grand nombre des suggestions se rattachaient au domaine provincial.

Plusieurs orateurs de langue anglaise au cours du débat ont appuyé les participants de langue française, pour demander une reconnaissance officielle du français à la législature, dans la fonction publique et dans les écoles publiques de la province.

Presque toutes les personnes présentes étaient d'accord pour admettre une pénurie alarmante de langue anglaise capables d'enseigner le français, au Nouveau-Brunswick.

Certains ont souhaité la création d'une seconde école normale pour les jeunes de langue française désirant se vouer à l'enseignement. Elles suggèrent que cette école soit affiliée à la nouvelle université de Moncton. Quelques représentants de lan-

gue anglaise se sont opposés à cette idée en déclarant qu'une telle réalisation tendrait à diviser la province en deux camps et affaiblirait la compréhension mutuelle.

Les Canadiens français ont déclaré qu'ils étaient menacés d'une assimilation culturelle, à moins que le niveau de l'enseignement dans les écoles de langue française soit rehaussé. Pres de 200,000 habitants du Nouveau-Brunswick sont d'origine française, mais ne parle pas le français.

Ils ont maintenu que l'école normale actuelle de Fredericton s'appliquait grandement à donner des cours en langue anglaise et que la population et l'atmosphère générale de la capitale provinciale était anglaise.

Plusieurs fonctionnaires provinciaux de langue française ont refusé d'accepter certains postes à Fredericton, parce que leurs enfants n'auraient pu être éduqués dans leur langue maternelle.

#### PROJET DU GOUVERNEMENT

On a déjà rapporté que le gouvernement libéral du premier ministre, M. Louis Robichaud, aurait sérieusement songé à créer une seconde école normale, affiliée à l'Université de Montréal.

Le Dr Georges Dumont, ministre provincial de la Santé, a déclaré récemment à la législature, dans un discours adressé (Suite à la page 21, 2e col.)

# L'Opposition critique Laurendeau et Dunton

OTTAWA (PC) — Les porte-parole de trois partis oppositionnistes ont pris à partie hier aux Communes la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, particulièrement ses coprésidents en raison de leurs déclarations et de leurs agissements.

## Projet d'égouts et d'aqueduc à N.-D. des Laurentides

Le conseil municipal de Notre-Dame-de-laurentides tiendra demain soir une assemblée publique à la demande de la Ligue des propriétaires des parcelles du Bon Pasteur et de Notre-Dame pour discuter du projet d'égout et d'aqueduc de la municipalité.

Le président de la Ligue, M. J.R. Cantin a présenté la demande devant les membres du conseil lors de leur dernière réunion régulière en déclarant que cette assemblée publique serait de nature à renseigner tous les propriétaires de la municipalité sur la nature des emprunts et le coût total de ce projet.

Le maire M. Fortin, de même que les conseillers ont convenu de l'opportunité de tenir une telle assemblée publique qui aura lieu dimanche soir, le 12 avril, soit demain. L'assemblée débutera à 7 heures et se déroulera au collège Jean XXIII, dans la paroisse du Bon Pasteur.

Le conseil qui a accepté de se rendre en bloc à cette assemblée a également invité l'ingénieur de la municipalité M. L. P. Couture pour être en mesure d'avoir toutes les données techniques jugées nécessaires pour la bonne compréhension du projet. L'avisier légal de la municipalité, Me Jean-Jacques Bédard, pour sa part, répondra aux questions que voudront bien lui poser les contribuables, condamnés.

## Semaine des cadets de l'air

Les cadets de l'air de la région de Québec soulèveront la Semaine nationale des Cadets de l'Air par une messe et un défilé, dans la journée de dimanche.

La messe aura lieu à 10h00 à l'église Saint-Charles Garnier de Sillery, et sera précédée d'une parade d'église.

Réorganisée à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la Ligue des Cadets de l'Air donne l'instruction et l'entraînement que demande l'aviation, tout en inculquant les principes du civisme aux jeunes Canadiens des écoles secondaires.

Le programme de la ligue des Cadets de l'Air a pour but, non seulement de plaire au jeune homme, mais de lui fournir des bases solides pour sa carrière future, que ce soit dans l'Aviation ou dans la vie civile.

Les cadets de l'air se réunissent deux fois par semaine pendant l'année académique et se livrent à des occupations qui exercent un attrait sur tout jeune Canadien sous la direction d'instructeurs experts. Ils acquièrent le sens de l'initiative, l'acquiescent de nouvelles connaissances et développent d'inestimables qualités de chef.

## Macmillan refuse des honneurs de la reine Elizabeth

LONDRES (Reuter) — M. Harold Macmillan, ancien premier ministre britannique, a refusé le titre de comte et l'Ordre de la Jarretière qui lui offrait la reine.

Hier, il avait été annoncé que la reine avait conféré le titre de chevalier de la Jarretière à Alexander de Hillsborough, leader travailliste à la Chambre des lords, ainsi qu'au vicomte Cobham, ancien gouverneur général de Nouvelle-Zélande. La Jarretière est le plus ancien des ordres de chevalerie britanniques. Fondé il y a 600 ans, il est octroyé par faveur personnelle du souverain.

## Un ancien boxeur témoigne au procès de Hal C. Banks

SAN FRANCISCO (PA) — Le juge Claude Wagner, de Montréal, a présidé hier, à San Francisco, une séance à huis clos, au cours de laquelle il a entendu la déposition d'un ancien boxeur poids-lourd, Jack Caspar. Celui-ci témoignait au procès de Hal C. Banks, accusé de conspiration. L'accusé était demeuré à Montréal.

Caspar sera le premier témoin à être amené devant la Cour par la défense, lorsque le procès de Banks reprendra à Montréal. Banks a été destitué récemment de son poste de président du syndicat international des gens de mer du Canada.

Banks est accusé d'avoir conspiré pour commettre des vols de faits contre la personne du capitaine Henry Walsh, au cours d'une lutte opposant deux syndicats.

Caspar, qui a boxé en Californie entre les années 1926 et 1937, demeure présentement à Sacramento. Il a déjà livré un

## AUX FRAIS DE LA PRINCESSE

M. H. A. Olson, député créditiste de Medicine Hat, déclare que les coprésidents voyagent à travers le pays aux frais de la princesse en faisant des observations ridicules et incendiaires. Beaucoup de leurs déclarations ne servent qu'à élargir les divisions au pays.

Le gouvernement devrait donner instruction à la commission royale de parler de choses qui unissent le pays au lieu de faire ressortir les divergences.

M. Olson aimerait réduire les \$275,850 à \$1 mais il prend note que l'argent a déjà été dépensé.

M. Howard rappelle que la commission royale fut conçue lorsque le premier ministre Pearson, dans l'opposition, était désespérément en quête d'idées. Maintenant, dit-il, nous l'avons sur les bras.

Inutile, dit-il, de parler de biculturalisme parce que la chose n'existe pas. On a une culture et elle n'est pas divisible.

LA CULTURE DE M. HOWARD  
M. Howard ajoute que si le

gouvernement continue de céder aux revendications du Québec, cela amènera la ruine de la confédération de toute façon.

L'ancien bûcheron de la Colombie-Britannique, âgé de seulement 39 ans, compare Québec à un narcotome. Plus il obtient plus il veut avoir. Comme un habitué des stupéfiants il aura bientôt un appétit impossible à contenter.

On commence à s'insurger dans l'ouest du pays contre les revendications croissantes du Québec.

Si on laissait la province canadienne-française mener sa barque à sa guise, le mieux ce serait pour nous et le mieux ce serait pour le Québec.

Le député créditiste de L'Assomption, M. Gérard Girouard, rive son clou à M. Howard. Il affirme que Québec ne demande rien de plus que ce à quoi il a droit légitimement.

Il voit dans le discours de M.

Howard un plaidoyer en faveur d'une culture unique au Canada et estime que si cette culture est celle de M. Howard, il n'en existerait aucune au pays.

## Trio arrêté pour vol

MONTREAL PC — La police a arrêté trois hommes et a recouvré une somme de \$350,000 d'obligations volées dans une succursale de la Banque canadienne impériale de Commerce à Niagara Falls il y a trois semaines.

L'inspecteur en chef William Fitzpatrick de police de Montréal a fait savoir qu'un homme a été arrêté et qu'une somme de \$25,000 a été retrouvée jeudi soir. Au cours d'un second raid hier, les limiers ont arrêté deux autres hommes et ont recouvré le reste du lot.

Il a fait savoir que l'inventaire des pièces retrouvées n'est pas encore terminé et que le montant est encore approximatif.

**Collège de Lévis**  
**LE CONCOURS D'ADMISSION**  
pour nos futurs élèves d'élément latin ou 8e classique a été fixé

**AU SAMEDI LE 18 AVRIL** ET **AU SAMEDI LE 25 AVRIL**  
à 1h.15 de l'après-midi pour les externes à 1h.15 de l'après-midi pour les pensionnaires

Ce concours est offert aux élèves de 7e année et ils n'ont rien à apporter. Les frais sont de \$3.00

Signé: Le Directeur des élèves

**DESIREZ-VOUS UN ENSEIGNEMENT SOLIDE POUR VOTRE ENFANT ?**  
Renseignez-vous sur les programmes d'études à

**L'INSTITUT FELLER COLLEGE**  
Grande-Ligne, P.Q.  
Pensionnat chrétien évangélique  
Tel.: St-Jean Fl. 6-4143

**Vous avez deux choix :**

- (1) Programme français 1e — 7e année.
- (2) Programme anglais, avec option française en certains cours 8e — 11e année.

Directeur : J.-S. Gilmour, B.A., B.D.

## Projet de loi relatif à l'enseignement religieux

WINNIPEG (PC) La Législature du Manitoba a approuvé en première lecture un projet de loi qui donnerait aux commissions scolaires le droit de décider religieuses-mêmes de l'enseignement religieux à dispenser durant les heures de classe.

Le bill 119 a été présenté par M. Saul Cherniak, NPD - St. Johns, à la requête de la commission scolaire de Winnipeg.

La commission, à contrecoeur, a récemment permis que soient donnés des cours d'instruction religieuse dans un high school de Winnipeg, après avoir perdu devant les tribunaux une bataille légale avec un groupe de pa-

rents catholiques qui avaient exigé l'enseignement de la religion.

Le jugement de la cour avait maintenu le droit qu'ont des groupes de parents de s'adresser aux commissaires scolaires pour leur demander que des cours d'instruction religieuse soient donnés à leurs enfants dans les écoles.

En dehors de l'Assemblée législative, M. Cherniak, un ancien commissaire d'écoles de Winnipeg, a déclaré qu'il n'avait présenté le projet de loi que par délicatesse pour la commission scolaire, même si en principe il désapprouvait le projet. Le bill a pour but d'amender la loi des écoles publiques.



**CECI ARRIVE TOUS LES JOURS...**  
Il ne faut jamais doubler ou croiser un autobus scolaire arrêté, la loi le défend.

**10%** de ristourne est accordé à nos assurés qui n'ont pas fait de réclamation durant le terme de leur police — Paiements faciles de votre prime.

**la compagnie d'assurance du CLUB AUTO DE QUÉBEC**  
SIEGE SOCIAL: QUÉBEC.

Québec Marcel Renaud (327-3029)	Québec Antonin Renaud (623-1743)	Québec Jean Bussières (623-1280)	Québec J.-A. Bourdages (623-5386)	Québec Denis Proulx (623-7150)
Levis Phil. Belisle (837-3029)	Thetford-Beauce René Fortier (683-3925)	Thetford-Beauce Clément Coriveau (353-2021)	Portneuf L. Marcotte St-Basile (81-W)	Portneuf J.-W. Côté (26)
Montmagny Jean-Paul Boucher (tel.: 548-0787)	Jonquières - Arvida - Châteauguay Adelard Beauchamp (542-4504)	Jonquières - Lac St-Jean J.-C. Belley (LI 2-4210)	Alma Gilles Larouche (NO-2-2225)	
	Arvida-Châteauguay Charles Gravel (643-6757)	Riv.-du-Loup Lucien Bérubé (UN-2-4165)	Rimouski Ant. Robichaud (RA-3-2674)	Gaspésie-Maria Roland Berthelot (441)